

Volume 3, Issue 1, 2025

French Journal of Occupational Therapy



SOMMAIRE / TABLE

Article Original / Original Article

Perceptions d'ergothérapeutes et d'étudiantes en ergothérapie de la Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas » pour soutenir son application en contexte québécois

1

Valérie Lafond, Marie-Josée Drolet, Sarah Thiébaud

Photovoix sur les capacités des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu

25

Héloïse Poulain, Anna Petrosyan, Ada Mbouzoe, Julie Desrosiers, Aurélie Tinland

Perception de jeunes Québécois de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte des changements climatiques

47

Marie-Josée Drolet, Corlinne Langlois, Frédérique Hamelin

Docteur·es ergothérapeutes en France : quelles perspectives pour l'identité des ergothérapeutes français·es ? Une étude qualitative

61

Sandrine Mennesson, Anaïs Giraudier, Meoïn Hagège

Perceptions d'ergothérapeutes et d'étudiantes en ergothérapie de la Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas » pour soutenir son application en contexte québécois

Valérie Lafond, OT, M. Sc., PhD Cand. (Doctorat en philosophie : concentration en éthique appliquée)¹, <https://orcid.org/0000-0002-5460-3304> ; **Marie-Josée Drolet**, OT, PhD, Ethicienne et professeure titulaire², <https://orcid.org/0000-0001-8384-4193> ; **Sarah Thiébaud**, OT, Coordinatrice des enseignements³

¹ Département de philosophie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Qc, Canada.

² Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Qc, Canada.

³ Institut de Formation en ergothérapie de l'Association pour le développement, l'enseignement et la recherche en ergothérapie (ADERE), Paris, France.

Reçu le : 21 juin 2024

Accepté le : 24 mars 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/adeqjy83>

Auteur correspondant : Valérie Lafond, valerie.lafond2@uqtr.ca

Résumé

Contexte

Considérant que les occupations humaines sont en grande partie responsables de la crise climatique, les ergothérapeutes en tant que spécialistes des occupations se révèlent des acteurs de choix pour soutenir les transitions occupationnelles durables. À cette fin, Thiébaud et ses collaboratrices (2023) ont développé la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »*, laquelle a été expérimentée et évaluée par des étudiants de France. Un projet de recherche a été mené pour l'adapter au contexte québécois.

Objectif

L'objectif était d'adapter la grille au contexte québécois en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence.

Méthodes

Trois groupes de discussion ont été menés avec des ergothérapeutes et des étudiantes en ergothérapie sur leur expérience de l'utilisation de la grille avec une personne de leur entourage. Une analyse de contenu a été effectuée.

Résultats

Vingt personnes (n = 20) ont participé à l'étude : huit ergothérapeutes, deux étudiantes en ergothérapie ainsi que les dix personnes accompagnées lors de la prise d'un repas. Globalement, les participantes estiment que la grille est pertinente. Pour la clarté, la convivialité et l'exhaustivité, des propositions ont été formulées pour améliorer la grille.

Conclusion

La grille améliorée se révèle utile pour les programmes de formation en ergothérapie. Elle constitue une première ressource ciblant l'occupation de l'alimentation, qui peut être utilisée en contexte clinique afin de soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes qui souhaitent réduire leur empreinte écologique.

Mots clés

Alimentation, Crise climatique, Développement durable, Ergothérapie, Outil, Transition occupationnelle durable

1. Introduction

Par ses connaissances et compétences relatives à l'occupation, l'ergothérapeute accompagne des personnes dans différentes transitions occupationnelles (ACORE, ACPUE et ACE, 2021 ; Polatajko *et al.*, 2013), notamment celles qui concernent les activités de la vie quotidienne. En effet, le travail de l'ergothérapeute réside, entre autres, dans le fait de permettre aux personnes de réaliser les changements nécessaires ou souhaités qu'il s'agisse de la reprise de certaines activités ou de la participation dans de nouvelles activités. Dans le cadre de ces transitions occupationnelles, l'ergothérapeute vise à favoriser le rendement et/ou l'engagement occupationnel des personnes accompagnées (Polatajko *et al.*, 2013a). Pour ce faire, il a recours à diverses interventions portant sur la personne, ses occupations et l'environnement pour mettre en place les conditions optimales à la réalisation des occupations importantes pour elle (Townsend et Polatajko, 2013).

Bien que l'environnement soit un élément central en ergothérapie et qu'il soit constitutif de plusieurs modèles qui soutiennent la pratique, tels que le Modèle personne – occupation – environnement (Law *et al.*, 1996), le Modèle de l'occupation humaine (Taylor *et al.*, 2024) et le Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (Townsend et Polatajko, 2013), des auteurs critiquent la vision instrumentale et anthropocentrée de l'environnement souvent véhiculée en ergothérapie (Domenjoud et Clavreul, 2023 ; Egan et Restall, 2022 ; Thiébaud Samson, 2018 ; Thiébaud Samson *et al.*, 2020). Autrement dit, dans les modèles conceptuels utilisés en ergothérapie, l'environnement n'a pas de valeur propre ; il est seulement considéré selon qu'il permet ou non la participation occupationnelle (Drolet et Lafond, 2025). En ce sens, l'environnement a une valeur instrumentale. Or, considérant la crise climatique actuelle, un nombre croissant d'auteurs propose d'asseoir la profession sur une vision écocentrée ou écosystémique de l'environnement et de l'occupation (do Rozario, 1997 ; Kiepek, 2023 ; Thiébaud Samson, 2018 ; Thiébaud Samson *et al.*, 2020).

Plus encore, des auteurs soutiennent que le critère de la durabilité devrait être considéré lors de l'analyse occupationnelle (Aoyama, 2014 ; Dennis *et al.*, 2015 ; Dieterle, 2020 ; Drolet *et al.*, 2019 ; Ikuigu, 2008 ; Lieb, 2020 ; Símó Algado, 2023 ; Smith *et al.*, 2020 ; Ung *et al.*, 2020 ; Wagman, 2014). La Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME, 2012 ; 2018) invite d'ailleurs les ergothérapeutes à inclure la durabilité à leur pratique afin d'aligner celle-ci aux problématiques globales telles que la crise climatique. Une occupation « est qualifiée de durable lorsqu'elle n'altère pas la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins occupationnels et lorsqu'elle tient compte de la pérennité et de la répartition équitable des ressources naturelles entre les êtres humains » (Thiébaud *et al.*, 2023, p. 14). Cet élargissement du champ de la pratique ergothérapique par l'inclusion de l'analyse de la durabilité occupationnelle est d'autant plus important dans le contexte sociétal actuel. En effet, principalement causés par les occupations humaines, les effets directs et indirects de la crise climatique (Commission Lancet sur la santé et les changements climatiques, 2015 ; Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2014 ; 2022 ; 2023) représentent la plus grande menace contemporaine à la santé et au bien-être humains (Organisation mondiale de la santé, 2021). Toutefois, si les occupations sont en grande partie à l'origine de la crise climatique, elles peuvent et doivent également faire partie des solutions qui permettent de la contrer en accompagnant des personnes et des communautés vers des transitions occupationnelles durables (Aoyama *et al.*, 2012 ; Dennis *et al.*, 2015 ; Lieb, 2020 ; Thiébaud *et al.*, 2023 ; Turcotte et Drolet, 2020). Par exemple, tandis qu'Ikuigu (2008) estime que les ergothérapeutes pourraient amener des personnes à réduire leur empreinte écologique par la prise de conscience de leur legs écologique, Símó Algado et Townsend (2015) considèrent que les ergothérapeutes peuvent les soutenir dans leur désir de s'engager dans des occupations restauratrices des écosystèmes.

C'est dans cette lignée qu'une grille a été développée par des ergothérapeutes françaises pour analyser la durabilité de l'occupation

« prendre un repas » (Thiébaud *et al.*, 2023). Celle-ci a pour but de guider l'analyse de la performance occupationnelle, c'est-à-dire une appréciation de la qualité, ici la durabilité, des habiletés réalisées dans un contexte particulier (Fisher et Marterella, 2019). Sa conception s'est appuyée sur la démarche diagnostique en ergothérapie (Dubois *et al.*, 2017 ; Thiébaud, 2022), laquelle a été conceptualisée en 2017 à partir des travaux de Rogers et Holm (1991), Rogers (2004) ainsi que Fisher (2009). Elle consiste en une démarche d'analyse centrée sur l'occupation qui entend décrire, apprécier et expliquer la performance occupationnelle. Cette grille, qui propose le critère de la durabilité pour analyser les occupations, prend appui sur les trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions environnementale, économique et sociale (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987) ainsi que sur le concept de durabilité occupationnelle développé par Thiébaud *et al.* (2023). Les ergothérapeutes qui ont créé cette grille se sont intéressées à l'occupation qu'est l'alimentation pour quatre raisons, car : 1) il s'agit d'une activité de la vie quotidienne effectuée par tout humain ; 2) celle-ci est souvent analysée par l'ergothérapeute dans le cadre de sa pratique ; 3) il existe de forts enjeux de durabilité liés à l'insécurité alimentaire (Organisation des Nations unies, s.d.) ; et 4) l'alimentation est une occupation qui a une forte empreinte écologique. En effet, l'alimentation représente 26 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale (Ritchie et Roser, 2020). Ces émissions sont notamment attribuables à la déforestation, l'utilisation d'engrais et de pesticides, l'élevage du bétail et le transport des aliments (Ritchie et Roser, 2020). Par ailleurs, l'alimentation implique une grande consommation de ressources. Effectivement, l'agriculture prélève à l'échelle mondiale près de trois quarts du volume total d'eau douce à disposition (Gouvernement du Canada, 2024). De plus, certains aliments sont produits en vain, dans la mesure où près du tiers de la production alimentaire à l'échelle mondiale est perdue ou jetée (Recy-Québec, 2024).

À la suite de sa conception, la grille a été évaluée une première fois par des étudiants de trois Instituts de formation en ergothérapie français (IFE

de Toulouse, Rennes et Paris) l'ayant expérimentée en 2021 (Thiébaud *et al.*, 2023). Cette expérimentation a permis d'apporter des modifications ayant conduit à une deuxième version de la grille grâce à la prise en compte des commentaires des étudiants. Cette deuxième version a été évaluée une seconde fois en janvier 2022 par d'autres étudiants (IFE de Paris et La Musse) par un questionnaire en ligne rempli de façon anonyme (Thiébaud *et al.*, 2023). Les résultats attestent que 77 % des participants estiment que la grille permet en grande partie ou complètement d'analyser la durabilité de l'occupation « prendre un repas ». Également, 14 % des participants estiment que la grille permet de prendre conscience des impacts de cette occupation sur l'environnement. Somme toute, cette seconde expérimentation a permis de confirmer que l'utilisation de la grille dans un contexte pédagogique atteint l'objectif général de soutenir l'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas » selon les trois dimensions du développement durable (Thiébaud *et al.*, 2023).

Considérant : 1) la capacité de la grille à sensibiliser les futurs ergothérapeutes français aux impacts de l'alimentation sur l'environnement (Thiébaud *et al.*, 2023) ; 2) la pertinence d'inclure la durabilité aux analyses occupationnelles en ergothérapie ; et 3) le fait que la version actuelle de la grille mobilise un vocabulaire quelque peu distinct du vocabulaire professionnel utilisé au Québec, il nous est apparu souhaitable que la deuxième version de la grille soit adaptée au contexte québécois. Cette adaptation permettrait à la grille d'être intégrée à la formation des futurs ergothérapeutes du Québec et d'être utilisée par les ergothérapeutes du Québec souhaitant soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes désireuses de réduire leur empreinte écologique. Cela dit, considérant que la durabilité occupationnelle ne fait pas encore partie des mandats usuels donnés aux ergothérapeutes, il leur revient de déterminer dans quel contexte et dans le cadre de quels besoins occupationnels la grille pourrait être utilisée. Par exemple, des ergothérapeutes, accompagnant des personnes écoanxieuses désireuses de réduire leur empreinte écologique, pourraient utiliser la grille.

Pour ce faire, une première adaptation de la grille a été effectuée par les deux chercheuses principales de ce projet. Cette adaptation comprend la modification de termes et d'expressions qui diffèrent entre la France et le Québec ainsi que l'ajout du partenariat avec la Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E). Malgré ces adaptations, il semblait essentiel de recueillir la perspective de personnes ayant utilisé la grille, notamment des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie, afin d'assurer sa clarté (limpidité), sa convivialité (facilité d'utilisation), son exhaustivité (complétude) et sa pertinence (capacité à répondre à un besoin). Ces critères ont été choisis, car ils sont généralement utilisés lors de la validation d'outils (Lynn, 1986 ; Polit et Beck, 2006 ; Sekhon *et al.*, 2017). Il s'ensuit que l'objectif de cette étude était d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »* au contexte québécois en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence.

2. Méthodes

2.1. Devis de recherche

Un devis descriptif inductif permettant de recueillir des données mixtes, dont la majeure partie est de nature qualitative, a été utilisé dans cette étude (DePoy et Gitlin, 2021 ; Fortin et Gagnon, 2016). Les données qualitatives ont permis de décrire l'expérience et la perception des participants en regard de l'utilisation de la grille (voir la grille à l'Annexe 1). Les données quantitatives ont, quant à elles, permis d'appuyer et de compléter les données qualitatives ainsi que de décrire l'échantillon à l'étude.

2.2. Participants

Pour croiser un maximum d'expériences et de perceptions, la population ciblée au départ était constituée d'ergothérapeutes et d'étudiants en ergothérapie, mais également d'étudiants en environnement et de citoyens engagés dans des organismes à caractère écologique. L'idée d'inclure des étudiants dans le domaine de l'environnement et des citoyens engagés dans un organisme écologique visait à bonifier les

connaissances relatives aux trois dimensions de la durabilité et à assurer la plus large utilisabilité possible de la grille en la rapprochant du vécu quotidien de la patientèle. Des critères d'inclusion spécifiques à chaque groupe d'acteurs ont été utilisés : 1) être un ergothérapeute au Québec ayant ou pas un intérêt pour l'écologie ; 2) être un étudiant dans l'un des cinq programmes universitaires québécois en ergothérapie ayant ou pas un intérêt pour l'écologie ; 3) être un étudiant dans l'un des onze programmes universitaires québécois en environnement ; 4) être une personne engagée dans un organisme écologique québécois. Il n'existait aucun critère d'exclusion.

2.3. Recrutement

Pour recruter les participants, diverses méthodes ont été utilisées pour chacun des groupes. Pour les ergothérapeutes, un échantillonnage accidentel a été utilisé *via* la publication d'une affiche de recrutement dans le groupe Facebook « Ergothérapie Québec ». En ce qui concerne les étudiants en ergothérapie, un échantillonnage par réseaux a été effectué *via* l'envoi d'un courriel aux départements d'ergothérapie des cinq universités québécoises. Puis, pour solliciter la participation d'ergothérapeutes et d'étudiants en ergothérapie ayant un intérêt pour l'écologie, un échantillonnage par réseaux a également été effectué *via* l'envoi d'un courriel aux membres de la C4E. Cette même méthode d'échantillonnage a été utilisée pour recruter des étudiants dans le domaine de l'environnement grâce à l'envoi d'un courriel aux départements des onze universités québécoises offrant un programme en environnement. Enfin, pour recruter les citoyens engagés dans un organisme à caractère écologique, un courriel a également été envoyé à trois organismes distincts (Équiterre, Mères au front et la Fondation David Suzuki). Un nombre de 6 à 8 personnes par catégorie de participants était visé (Fortin et Gagnon, 2016).

2.4. Collecte de données

Pour recueillir l'expérience et la perception des utilisateurs de la grille, trois groupes de discussion focalisée ont été réalisés. Les participants devaient, préalablement à leur participation à un groupe de discussion, avoir expérimenté la grille

dans le cadre de l'accompagnement d'une personne désireuse d'apporter des modifications à son alimentation. Il revenait à chacune des dyades de choisir le contexte qui leur convenait pour expérimenter la grille. Ces groupes, d'une durée maximale de 120 minutes, se sont déroulés *via* la plateforme de visioconférence Zoom, en suivant le guide d'entrevue élaboré aux fins de l'étude, lequel comprenait trois parties : 1) des questions générales relatives à l'expérience d'utilisation de la grille ; 2) des questions relatives aux critères de la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence de la grille ; et 3) des questions spécifiques aux groupes d'appartenance des participants.

Considérant que l'étude visait à adapter la grille au contexte québécois en améliorant la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence de la grille, le cœur des entretiens visait à documenter ces aspects de l'expérience des participants lors de l'utilisation de la grille. Les entretiens de groupe ont été enregistrés sur une bande audionumérique pour permettre leur transcription. Enfin, des données sociodémographiques ont été collectées *via* un questionnaire disponible sur la banque interactive de questions de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) afin d'obtenir un portrait global des participants. Des données quantitatives ont également été collectées suivant chacun des critères (clarté, convivialité, exhaustivité et pertinence) afin de compléter les données qualitatives recueillies, notamment eu égard à l'occurrence des opinions émises par les participants.

2.5. Analyse des données

Les données qualitatives ont été analysées de manière inductive *via* une analyse de contenu effectuée par deux coanalystes, à savoir les deux premières autrices du présent article (Fortin et Gagnon, 2016 ; Glaser et Strauss, 2010 ; Hammell, Carpenter et Dyck, 2000). Les unités de sens obtenues ont été organisées en fonction des différents critères d'évaluation de la grille. Par la suite, les données quantitatives et sociodémographiques ont été analysées *via* des statistiques descriptives simples, telles que des moyennes et des pourcentages (Fortin et Gagnon, 2016), de façon à obtenir un portrait des participants pour soutenir et compléter les analyses qualitatives.

2.6. Considérations éthiques

Pour mener cette étude, une certification éthique (CER-22-287-07.26) a préalablement été obtenue du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQTR. Ensuite, lors de la collecte des données, le consentement libre, éclairé et continu des participants a été obtenu et consigné par écrit. Enfin, lors du traitement des données, la confidentialité a été assurée *via* l'utilisation de codes pour anonymiser les verbatims.

3. Résultats

Dans cette section, une description des participants à l'étude est d'abord effectuée, suivie de la présentation de leur expérience et de leur perception de la grille selon chacun des critères. Enfin, les modifications apportées à la grille pour améliorer la clarté, la convivialité et l'exhaustivité sont spécifiées ; aucune proposition d'amélioration n'a été suggérée par les participants au sujet de la pertinence (voir l'Annexe 2 pour la version modifiée de la grille).

3.1. Participants

Vingt personnes ($n = 20$) ont participé à l'étude : huit ergothérapeutes ($n = 8$), deux étudiantes en ergothérapie ($n = 2$) et dix personnes accompagnées ($n = 10$) lors de la prise d'un repas. Aucun étudiant en environnement ni de citoyen engagé dans un organisme à caractère écologique n'a pris part à l'étude, le recrutement n'ayant pas porté ses fruits. Des données sociodémographiques ont été collectées uniquement auprès des ergothérapeutes et des étudiantes en ergothérapie, lesquelles s'identifient toutes au genre féminin.

Le Tableau 1 présente les caractéristiques des ergothérapeutes. Celles-ci avaient en moyenne 35 ans et avaient toutes obtenu le diplôme menant à l'exercice de la profession d'une des cinq universités québécoises offrant le programme. Elles avaient en moyenne 11 ans d'expérience professionnelle et travaillaient dans des milieux de pratique diversifiés, tels que les milieux public, privé et communautaire, de même que dans les milieux de l'enseignement et de la recherche. Enfin, elles pratiquaient toutes dans l'une des régions administratives les plus densément peuplées du Québec et estimaient, en majorité, travailler en zone urbaine.

Tableau 1 : *Caractéristiques des ergothérapeutes à l'étude*

N°	Genre	Âge	Université d'obtention du diplôme	Nombre d'années de pratique	Milieu de pratique	Région administrative	Zone de pratique
1	F	23	UQTR	< 1	Public	Montréal	Urbaine
2	F	26	UQTR	2,5	Enseignement/ Recherche	Mauricie	Urbaine
3	F	29	Université de Sherbrooke	5	Public et privé	Montréal	Urbaine
4	F	32	Université de Sherbrooke	7	Enseignement/ Recherche	Montréal	Urbaine
5	F	34	UQTR	8	Communautaire	Montréal	Urbaine
6	F	44	Université Laval	15	Enseignement/ Recherche	Capitale Nationale	Rurale
7	F	46	Université McGill	22	Public	Mauricie	Urbaine
8	F	47	Université de Montréal	25	Enseignement/ Recherche	Mauricie	Urbaine

En ce qui concerne les étudiantes, celles-ci avaient en moyenne 22,5 ans et étaient en voie d'obtenir leur diplôme menant à l'exercice de la profession de l'UQTR. Une étudiante rapporte avoir eu une

initiation à la durabilité en ergothérapie dans le cadre de l'un de ses cours. Le Tableau 2 résume leurs caractéristiques.

Tableau 2 : *Caractéristiques des étudiantes à l'étude*

N°	Genre	Âge	Université d'étude	Nombre d'années complétées	Cours portant sur la durabilité	Nombre d'heures sur la durabilité
9	F	22	UQTR	2	Opportunité non choisie	0
10	F	23	UQTR	3	Oui	3

3.2. Perception des participantes de la grille suivant chacun des critères

Les prochains paragraphes abordent l'expérience et la perception des participantes de la grille suivant chacun des critères, soit la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence. Les résultats quantitatifs sont d'abord exposés, suivis des résultats qualitatifs, avant d'aborder les modifications apportées à la grille en réponse aux suggestions formulées.

3.2.1. Clarté de la grille

Au sujet de la clarté de la grille, 90 % des participantes estiment que l'objectif de la grille est clair. Les propos de la participante 6 illustrent ce constat : « Si l'objectif est de réfléchir [...] à la préparation de repas, à ce qu'on fait de mieux ou de moins bien et à ce qu'on pourrait améliorer, alors oui, clairement, [l'utilisation de la grille] a permis de faire ça. »

Ainsi, l'objectif de la grille qui consistait à réfléchir à la durabilité de la prise du repas en fonction des dimensions du développement durable était clair.

Toutefois, un élément décrit par plusieurs participantes comme moins clair concerne les exemples donnés dans le tableau illustrant les tâches. « Dans “préparer la table”, les exemples étaient les mêmes aux niveaux social et économique, donc ça m’a mélangée » (participante 9).

En effet, les participantes estiment que le fait que certains exemples mentionnés dans la première étape étaient les mêmes pour la durabilité sociale et économique, notamment « les conditions de travail des fournisseurs d’énergie, des fabricants et des travailleurs » (participante 9), prêtait à confusion. Par ailleurs, certaines participantes auraient apprécié que soient spécifiées les modalités qui devaient être utilisées pour recueillir l’information recherchée. D’abord, la participante 8 dit avoir eu des difficultés à comprendre ce qui était attendu par la modalité de l’observation de la prise de repas et la liste de tâches présente, ce qui est illustré par ses questionnements suivants : « Est-ce qu’il fallait un repas où la personne avait à faire toutes ces tâches-là ? Est-ce qu’on observait seulement les tâches qui étaient accomplies cette journée-là et on posait des questions sur les autres ? » Ainsi, le fait que la grille s’appuie sur l’observation du repas soulevait plusieurs questions, touchant notamment le point de savoir si certaines informations pouvaient être obtenues *via* des échanges avec la personne, plutôt que par des observations directes. À ce sujet, la participante 2 rapporte que le fait que la personne accompagnée devait souhaiter des changements dans son alimentation pour que celle-ci soit plus durable n’était pas suffisamment clair : « Moi, je n’avais pas vu que [...] c’était à faire avec quelqu’un qui avait envie de changer ses habitudes alimentaires. [...] [Je suggère de] le mettre un peu plus en évidence. »

Outre les modalités utilisées pour recueillir l’information qui pouvaient poser certaines difficultés, l’aspect de la cotation des tâches a été nommé par plusieurs participantes comme n’étant pas tout à fait clair. Par exemple, la participante 3 affirme avoir eu l’impression de manquer de connaissances pour bien attribuer l’indice de durabilité aux différentes tâches : « Il y en a plusieurs pour lesquels je n’ai rien écrit. J’ai mis un

point d’interrogation parce que je ne savais pas. J’avais l’impression que je manquais de connaissances sur certains éléments du développement durable : surtout [les éléments] économiques et sociaux effectivement, mais même environnementaux. »

En somme, les participantes estiment que l’objectif de la grille était clair, mais que des précisions sont nécessaires pour clarifier certains exemples et modalités de collecte de données.

3.2.1.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la clarté

Quatre modifications ont été apportées pour améliorer la clarté de la grille. D’abord, les exemples fournis dans les différentes dimensions de la durabilité du tableau 1 ont été ajustés pour permettre une distinction plus évidente entre les dimensions sociale et économique de la durabilité. Ensuite, le paragraphe introductif de la première page a été ajusté pour clarifier le fait que l’analyse de la durabilité de la prise du repas se fait à partir d’une discussion avec la personne et que les tâches non observées peuvent également être analysées. En ce sens, une modification a été effectuée dans l’ensemble de la grille pour changer les termes « échanges » et « dialogues » pour le terme « discussion », lequel met davantage en lumière la participation des deux personnes à la réflexion. Enfin, dans le paragraphe introductif de la première page, a été précisé le fait que la grille devait être utilisée avec une personne désirant avoir une alimentation plus durable.

3.2.2. Convivialité de la grille

Relativement au critère de la convivialité de la grille, 70 % des participantes estiment que l’utilisation de la grille pose quelques défis et 60 % estiment que la grille nécessite des révisions mineures pour être plus facile à utiliser. La cotation des indices de durabilité est un élément rapporté par plusieurs participantes comme influençant la convivialité de la grille. De fait, la cotation rend difficile l’utilisation de la grille.

« Par rapport aux indices, ce que je trouvais difficile, c’était entre le -1 et le -2. C’est comme si,

par rapport à mes connaissances, il y a juste trois niveaux dans ma tête : ça favorise [la durabilité], ça n'a pas de retombées [donc neutre] ou c'est négatif. Mais là, entre le modéré et le fort, c'est vraiment ça qui rendait [la cotation] difficile. Je me demandais si c'était nécessaire de faire cette distinction-là. [...] Je pense que de préciser vraiment la différence entre les deux [ça aiderait] » (participante 2).

Ainsi, un défi soulevé renvoie à la distinction établie entre les indices de durabilité -1 et -2, soit entre la cotation d'un impact léger à modéré ou d'un impact élevé. Aussi, des participantes estiment que ces indices négatifs peuvent susciter une certaine culpabilité chez la personne accompagnée.

Par ailleurs, le fait que certaines tâches pourraient être davantage subdivisées influençait également l'attribution de l'indice puisqu'il était difficile d'attribuer un indice moyen pour des tâches différentes. En ce sens, la participante 4 soutient que les tâches qui consistent à ranger et nettoyer devraient être séparées, car « [c]es deux actions-là sont [...] quand même assez différentes et peuvent avoir des impacts différents ». Certaines participantes estiment aussi qu'il serait important d'ajouter une section pour noter le repas consommé, ce qui pourrait « aider à se souvenir » (participante 3) et faciliter l'analyse *a posteriori*.

Par ailleurs, les participantes soutiennent que la répétitivité des exemples donnés pour chacune des dimensions a également affecté la convivialité de la grille. « C'était un peu irritant de relire les mêmes exemples [...]. Je les relis, puis je ne sais pas ce que ça rajoute à ma réflexion. [Je suggère] de mieux mettre en contexte certains exemples ou d'en enlever, si c'est moins parlant » (participante 4).

Ainsi, le fait que les exemples indiqués dans certaines sections soient les mêmes influençait négativement la réflexion, au point d'amener des émotions négatives dans l'expérience. C'est également ce que rapporte la participante 2 : « Pour ma part, j'ai quand même trouvé ça difficile d'utiliser la grille [...]. J'aurais aimé être mieux accompagnée dans ma réflexion à chacune des étapes. Vos exemples étaient pertinents, mais j'aurais eu besoin que quelqu'un m'explique, de

lire un paragraphe [explicatif] ou que les cases soient divisées en certains énoncés pour [mieux] guider ma réflexion. »

Toutefois, même si certaines participantes affirment avoir rencontré des difficultés en raison des exemples donnés qui étaient répétitifs, certaines voient un point positif dans le fait de ne pas avoir eu un outil volumineux à utiliser. En effet, la participante 10 rapporte que malgré le fait qu'avoir davantage d'exemples aurait été bénéfique, « ça [l]'a encouragée que ce ne soit pas si gros que ça comme outil. Si ça avait été 10 pages à remplir, peut-être que ça aurait été moins convivial pour [elle] ». De plus, concernant ce qui facilite l'utilisation de la grille, la participante 9 mentionne que d'administrer la grille directement dans la cuisine de la personne accompagnée facilitait la discussion, puisque « si [elle] n'était pas certaine par exemple de la provenance d'un aliment, bien [elle] pouvait aller chercher dans le réfrigérateur et dans les armoires ». Ainsi, le fait de se trouver dans l'environnement de la personne rejoignait la pratique ergothérapique, ce qui incite à utiliser la grille. À cet effet, la participante 3 soutient que la division des tâches facilitait l'analyse, car « [ç]a faisait très ergo ».

3.2.2.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la convivialité

Quatre modifications ont été apportées à la grille pour améliorer sa convivialité. D'abord, du fait des difficultés rapportées relatives à l'échelle de cotation négative, laquelle pouvait être perçue comme culpabilisante, une note a été ajoutée au bas de la première page afin d'expliquer le choix de l'échelle et sa logique. Cet ajout permet de mettre en lumière le fait que la majorité des occupations ont des impacts négatifs sur la durabilité en raison de la consommation de ressources, mais que certaines consomment des ressources sans dépasser les capacités de régénération de la planète (cotation -1), tandis que d'autres les dépassent (cotation -2 ; Rockström *et al.*, 2009). À cet effet, les descriptifs des cotations ont été ajustés pour davantage traduire cette logique. Ensuite, afin de faciliter l'attribution d'un indice pour chacune des tâches et d'en favoriser l'interprétation, les tâches « ranger » et

« nettoyer » ont été séparées. De plus, dans le but de prendre des notes relatives au contexte particulier d'utilisation de la grille, une ligne a été ajoutée en bas du tableau 1 pour nommer le repas consommé et le décrire. Enfin, des exemples ont été ajoutés pour faciliter la compréhension de chacune des dimensions de la durabilité en lien avec les tâches du tableau 1. Les points de suspension à la fin des exemples ont été retirés pour limiter la culpabilité chez les personnes.

3.2.3 Exhaustivité de la grille

Relativement à l'exhaustivité de la grille, 50 % des participantes soutiennent que la grille nécessite des révisions mineures pour être complète. Tandis que la participante 1 affirme qu'« il y avait beaucoup d'éléments déjà, de sorte [qu'elle] n'en rajouterait pas », plusieurs notent le besoin d'avoir accès à un guide d'utilisation pour approfondir certains éléments. En effet, cela apporterait « des connaissances [...] plus approfondies sur certaines thématiques [...] comme] la durabilité sociale [et] économique » (participante 4) et cela permettrait de « mieux guider la cotation au niveau de l'indice » (participante 8). De son côté, en lien avec la cotation, la participante 5 suggère que le guide pourrait mentionner « un ou deux exemples concrets de réponses ». Par ailleurs, la participante 7 soutient que ce guide pourrait aider à cerner « des facteurs explicatifs puis fournir des solutions qui en découlent ». Pour sa part, la participante 10 relève qu'il serait bénéfique d'y intégrer des explications sur la cotation de tâches qui ne sont pas effectuées par la personne directement, mais par une personne de son environnement social. Elle explique : « Dans des couples, ce n'est pas madame qui fait l'épicerie. Ça a toujours été monsieur. [...] Est-ce qu'on attribue un indice de base aux éléments qui ne sont pas [faits par la personne accompagnée, mais par une autre personne] ? »

En ce sens, certaines participantes font observer que la grille pourrait bénéficier de certains ajouts qui faciliteraient son utilisation et la rendraient plus exhaustive. Par exemple, la participante 5 soutient qu'il serait intéressant d'ajouter une nouvelle section, sous la forme « [d']une question, [d']une échelle ou autre, pour ajouter la

perception de la personne par rapport à son engagement et [la façon dont elle] s'est mis[e] en action ». Elle ajoute « que ça pourrait bonifier la grille ». Finalement, la participante 6 affirme avoir rencontré des difficultés à placer certaines tâches, notamment le jardinage, et note qu'elle s'est fait la réflexion suivante : « On jardine nous, mais ce n'est pas placé dans la grille. »

3.2.3.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer l'exhaustivité

Trois modifications ont été apportées à la grille pour en améliorer l'exhaustivité. Tout d'abord, afin de favoriser une analyse plus précise de la moyenne des indices de durabilité, une section d'interprétation a été ajoutée. Par ailleurs, pour diminuer la culpabilité, une section *Forces de la personne pour relever ces défis* a été ajoutée sur cette même page afin d'identifier les facteurs propres à la personne qui peuvent l'aider à s'engager dans une alimentation plus durable. Aussi, dans le but de soutenir et de reconnaître les activités de jardinage comme faisant partie des tâches relatives à la prise d'un repas, l'exemple « utilise les produits de son jardin » a été ajouté à la colonne de la durabilité environnementale pour la tâche « choisir des aliments ». Enfin, une subvention a été obtenue afin d'élaborer un guide d'utilisation de la grille comme suggéré par la majorité des participantes, lequel sera disponible en libre accès en 2025 sur le site web de la Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E, s.d.). Ainsi, tout ergothérapeute issu de la francophonie pourra y accéder ainsi qu'à la dernière version améliorée de la grille.

3.2.4. Pertinence de la grille

Enfin, en ce qui concerne la pertinence, 60 % des participantes estiment que de baser la grille sur le concept de la durabilité occupationnelle est totalement pertinent. En effet, selon la majorité des participantes, ce concept se révèle pertinent et traduit bien la place de l'ergothérapie dans la lutte contre la crise climatique. Comme le remarque la participante 7 : « Le concept est vraiment intéressant, [...] les valeurs associées à ça, la compréhension du monde, [la considération] des

générations futures et de l'impact de ce qu'on fait ; je fais vraiment le lien avec les occupations humaines. » Bien que la majorité des participantes soient de cet avis sur le plan théorique, certaines se questionnent sur l'applicabilité de ce concept en pratique.

« Je lis ce mot-là et je suis vraiment excitée. Ça me fait vraiment beaucoup de bien. Mais que faire avec ça ? J'ai eu la même réflexion en complétant la grille. Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait être mieux placé que moi pour le faire ? Puis, avec les réflexions qu'on a [...], je sens qu'on est quand même bien placé. On a des connaissances pertinentes. Mais j'ai l'impression que [...] c'est vraiment comme en dehors de la boîte. C'est vraiment innovant comme pratique, comme réflexion en ergo » (participante 3).

Même si le rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre la crise climatique est encore à développer pour le mettre en application dans la pratique clinique pour certaines participantes, d'autres y voient une opportunité pour adopter des « rôles populationnels » (participante 5) ou pour « transformer les personnes à travers des occupations [grâce à...] l'accompagnement » (participante 7). En ce sens, la participante 5 affirme même avoir un sentiment de fierté à l'égard de l'évolution de la pratique : « Je trouve ça super pertinent, puis je suis fière qu'en ergothérapie on commence à utiliser ces outils-là. Je pense qu'on va pouvoir [...] amener une lunette différente. » À ce propos, la participante 6 se réjouit « qu'il commence à y avoir des outils concrets pour nous aider à l'appliquer en pratique puis l'aborder avec des clients ». Somme toute, le fait d'avoir des outils développés pour la pratique ergothérapique favorise la sensibilisation aux transitions occupationnelles durables auprès des clients et contribue à légitimer ce rôle émergent.

Par ailleurs, malgré le fait que certaines participantes soutiennent qu'il peut y avoir un aspect culpabilisant à l'utilisation de la cotation négative pour obtenir l'indice de durabilité globale, la majorité d'entre elles rapportent avoir eu des retombées positives en utilisant la grille. En effet, les participantes sont d'avis qu'utiliser la grille auprès de la personne accompagnée amène des retombées positives pour les deux personnes dans

la discussion, notamment en regard des impacts environnementaux liés à l'alimentation : « Les apprentissages que la personne fait avec la grille et les réflexions qu'elle fait sur elle et sur son activité, ça nous donne des réflexions à nous aussi sur [la manière dont] nous faisons cette tâche-là » (participante 1). En ce sens, le fait d'accompagner une personne dans sa réflexion personnelle à l'aide des trois dimensions de la durabilité permet d'approfondir sa réflexion d'ergothérapeute et d'« avoir une vision plus globale de l'impact de l'alimentation sur l'environnement » (participante 8). La participante 3 soutient même que la réflexion est davantage étayée avec la grille qui permet « d'avoir une analyse multidimensionnelle de la durabilité de nos actions ». En effet, les participantes notent que leur réflexion relative au développement durable était davantage axée sur la dimension environnementale, mais que l'utilisation de la grille leur a permis de prendre davantage en compte les dimensions sociale et économique.

« Moi, ça m'a sensibilisée personnellement aux impacts [de l'alimentation et ça m'a amenée], à réfléchir plus largement aux impacts de la prise de repas. [...] Utiliser des ustensiles réutilisables et [ne] pas jeter les restants [de nourriture], c'est [...] quelque chose qui va de soi chez moi. Mais penser plus loin aux répercussions sociales, économiques et réfléchir un peu plus loin aux actions qu'on pose, [...] ce n'est pas nécessairement une réflexion que j'avais au quotidien » (participante 10).

Par ailleurs, certaines participantes admettent que leur conception d'une action écoresponsable au quotidien était très minimale. La participante 8 affirme notamment que, selon elle, être écoresponsable au quotidien « était très [axé... sur le] gaspillage alimentaire, [la consommation de] viande et [de] produits locaux ». Ainsi, le lien entre plusieurs tâches reliées à l'alimentation et la durabilité pouvait être omis. En ce sens, la participante 2 affirme que le découpage d'une occupation en tâches permet de prendre conscience de l'ensemble des actions durables pouvant être mises en avant.

« Le fait d'identifier des moyens qu'on peut mettre en place concrètement par rapport aux tâches d'une occupation [est utile]. [...] C'est sûr que tout

est relié, mais décortiquer une occupation, je trouve que c'était intéressant comme processus » (participante 2).

En somme, plusieurs retombées positives ont été expérimentées par les participantes à l'étude, notamment les nombreux apprentissages et la sensibilisation sur le sujet, ce qui témoigne de la pertinence de la grille développée.

3.2.4.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la pertinence

Considérant le fait que l'ensemble des participantes a identifié l'utilisation de la grille comme pertinente, aucune modification n'a été effectuée pour ce critère. En effet, la majorité des participantes affirment que ces questions sont pertinentes en ergothérapie, bien que le rôle en contexte clinique doive encore être développé. Le fait d'avoir accès à des outils comme la grille permet de renforcer ce rôle émergent.

4. Discussion

La présente section offre une discussion sur les résultats de l'étude. L'objectif de la recherche est d'abord rappelé, puis les résultats sont comparés à ceux de l'étude précédente sur la version française de la grille, avant de présenter les forces et limites de l'étude.

4.1. Retour à l'objectif de l'étude

L'objectif de la présente étude était d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »* afin de soutenir son utilisation en ergothérapie dans un contexte d'enseignement et de clinique au Québec en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence. Comme l'attestent les résultats et les annexes, plusieurs modifications ont été apportées à la grille afin d'améliorer sa clarté, sa convivialité et son exhaustivité. Un guide destiné à l'utilisateur sera également rédigé et disponible en 2025 sur le site web de la C4E.

4.2. Comparaison avec l'étude française précédente

Cette étude présente plusieurs similitudes avec l'étude précédente réalisée en France. Tout d'abord, la majorité des participants à ces deux études estime que la grille atteint son objectif en permettant d'analyser la durabilité de l'occupation « prendre un repas ». Plus précisément, 74 % des participants de l'étude française (Thiébaud *et al.*, 2023) et 90 % des participantes à la présente étude estiment que la grille favorise l'atteinte de l'objectif. Ensuite, les deux études ont permis d'identifier les forces et les limites de l'utilisation de la grille. En ce sens, une des forces communes qui ont été soulevées concerne la division en tâches, laquelle permet de réfléchir de façon exhaustive à l'occupation « prendre un repas » (Thiébaud *et al.*, 2023). Un autre atout mentionné concerne les retombées qui découlent de l'utilisation de la grille, notamment le fait qu'elle permet de sensibiliser les utilisateurs aux différentes dimensions de la durabilité et de les mettre en lien avec l'occupation de s'alimenter. Ainsi, la réflexion exhaustive qui découle de l'utilisation de la grille met en lumière certains aspects qui pourraient être omis lors de la prise d'un repas, tels que la provenance des aliments, les personnes ayant contribué à leur présence dans l'assiette et les retombées économiques des choix alimentaires. En lien avec les limites qui ont été relevées, 63 % des participants de l'étude de Thiébaud et ses collaboratrices (2023) estiment qu'ils n'avaient pas suffisamment de connaissances pour utiliser la grille, ce qui a également été rapporté par plusieurs participantes à la présente étude. Ce manque de connaissances rendrait plus complexe la cotation des indices de durabilité. Ainsi, les deux études soulèvent le fait qu'offrir une échelle de cotation plus détaillée serait utile et nécessaire pour faciliter l'utilisation de la grille. Des différences sont notées entre l'étude de Thiébaud et ses collaboratrices (2023) et la présente étude. Une première différence concerne l'utilisabilité de la grille en contexte clinique. En effet, les participantes à la présente étude soulèvent des questions relatives à son utilisabilité, considérant que leur mandat en tant qu'ergothérapeutes cliniciennes ou enseignantes n'est pas lié à la durabilité occupationnelle, tandis

que ces questions n'ont pas été soulevées dans la première étude. Cette différence peut s'expliquer par l'échantillon de la présente étude qui était majoritairement constitué d'ergothérapeutes cliniciennes, tandis que l'échantillon de la première étude était constitué d'étudiants. Par ailleurs, une autre différence réside dans le fait que plusieurs participantes de la présente étude affirment avoir rencontré des difficultés à délimiter leur réflexion relative à l'indice de durabilité pour chacune des tâches en raison de la complexité du système de production alimentaire, tandis que cet aspect n'est pas ressorti dans l'étude française. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'étude en France a eu lieu dans le cadre de la pause déjeuner d'une journée de cours, ce qui a offert un cadre temporel permettant de circonscrire la réflexion. Enfin, le contexte de l'étude française peut aussi expliquer la différence notée au sujet de la suggestion d'un guide d'utilisation de la grille, en ceci que les étudiants ont bénéficié de l'accompagnement de leurs enseignants lors de leur utilisation de la grille. En effet, le fait que des explications relatives à l'utilisation de la grille aient été fournies aux étudiants avant son utilisation peut avoir été un élément favorable, alors que pour cette étude les participantes ont uniquement reçu les consignes disponibles sur la grille.

4.3. Forces et limites de l'étude

L'étude présente un certain nombre de forces. Premièrement, elle consiste en la première qui, à notre connaissance, documente l'utilisation d'un outil permettant d'évaluer la durabilité de la prise d'un repas selon les dimensions du développement durable, et ce, selon l'expérience et la perspective d'ergothérapeutes et d'étudiantes en ergothérapie. De plus, comme souhaité, plusieurs améliorations ont été apportées à la grille afin de soutenir son utilisabilité en ergothérapie dans un contexte québécois. Il importe de mentionner que les discussions entre ergothérapeutes et étudiantes en ergothérapie furent riches dans les groupes de discussion et ont facilité l'émergence des idées. Enfin, *via* l'adaptation québécoise de la grille et l'apport d'améliorations, l'étude permet de répondre à l'invitation de la FME (2012 ; 2018) d'inclure la durabilité au sein de la pratique en offrant un nouvel outil aux ergothérapeutes

souhaitant soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes et des communautés à la fois dans l'enseignement et la clinique, et ce, suivant une posture bienveillante et non culpabilisante. Somme toute, bien que la grille n'ait pas la vocation d'offrir une mesure fiable et précise de la durabilité, elle permet néanmoins à une personne de se questionner sur l'impact de son alimentation sur la durabilité en vue de modifier certaines habitudes. En ce sens, elle est une ressource utile pour soutenir les transitions occupationnelles durables.

En ce qui concerne les limites de l'étude, la première d'entre elles réside dans le fait qu'aucun étudiant en environnement ni aucun citoyen engagé dans un organisme écologique n'a participé à l'étude, ce qui ne permet donc pas d'obtenir des perspectives différentes de celles des personnes issues du domaine de l'ergothérapie. Ces personnes auraient pu notamment contribuer à l'amélioration des exemples donnés au tableau 1, si l'on avait pris en compte de leurs connaissances des dimensions du développement durable. Ensuite, le petit échantillon se présente aussi comme une limite, en ce sens qu'un plus grand nombre de participants aurait possiblement permis d'améliorer encore davantage la grille. De plus, bien que 7,8 % des ergothérapeutes québécois soient des hommes (OEQ, 2024), seules des femmes ont pris part à la recherche. Or, il est possible que des ergothérapeutes masculins aient des perceptions différentes de la grille. Enfin, une meilleure préparation des participantes avant l'expérimentation de la grille aurait probablement facilité son utilisation, même si cela a eu l'impact positif de mettre en lumière l'importance de créer un guide pour la personne utilisatrice.

5. Conclusion

Cette étude a permis d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »* en améliorant sa clarté, sa convivialité et son exhaustivité afin de soutenir son utilisation en ergothérapie dans un contexte québécois dans les domaines de l'enseignement et de la clinique. Une prochaine étape pourrait être d'évaluer sa validité de contenu auprès d'experts en développement durable. Cette étude s'inscrit dans la vision

novatrice de la FME (2012 ; 2018) suivant laquelle les ergothérapeutes devraient réfléchir à des façons de soutenir les transitions occupationnelles durables. En effet, elle offre un outil qui peut être inclus dans les enseignements et être utilisé en clinique. Avec l'intérêt grandissant pour les questions relatives aux transitions occupationnelles durables, il importe d'offrir une traduction de cette grille dans différentes langues et une adaptation à différents contextes culturels. Celles-ci pourraient être effectuées en collaboration avec les nombreux regroupements d'ergothérapeutes s'intéressant à ces questions, notamment les réseaux *Occupational Therapy for Climate Action Network* (OT-CAN ; 2023) situé au Canada et *Occupational Therapist for environmental action* (OTEA, s.d.) situé aux États-Unis, de même que les chercheurs ayant proposé des pistes de réflexion pour accompagner les personnes dans des transitions occupationnelles durables (Dieterle, 2020 ; Ikiugu *et al.*, 2015). Pour faciliter l'utilisation

de la grille dans différents contextes, l'élaboration d'un guide permettant de soutenir son utilisation sera un ajout utile, voire nécessaire.

Remerciements

Nous remercions les ergothérapeutes et les étudiantes en ergothérapie qui ont pris part à l'étude. Nous soulignons également la contribution de l'UQTR qui a soutenu ce projet *via* le fond écoresponsable Feu VERT. Les autrices remercient chaleureusement les réviseurs qui, par leurs commentaires et suggestions, ont permis d'améliorer l'article.

Déclaration d'intérêts

Les autrices ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Bibliographie

- ACORE, ACPUE et ACE. (2021). *Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes au Canada*. <https://acotro-acore.org/wp-content/uploads/2022/08/OT-Competency-Documents-FR-HiRes.pdf>
- Aoyama, M., Hudson, M.J., & Hoover, K.C. (2012). Occupation Mediates Ecosystem Services with Human Well-Being. *Journal of Occupational Science*, 19 (3), 213-225.
- Aoyama, M. (2014). Occupational therapy and environmental sustainability. *Australian Occupational Therapy Journal*, 61, 458-461.
- C4E. (s.d.). *Grille d'analyse de la durabilité de la prise d'un repas*. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=6321&owa_no_fiche=29&owa_bottin=
- Commission du *Lancet* sur la santé et les changements climatiques. (2015). Santé et changements climatiques : réponses politiques pour protéger la santé publique [Health and climate change : Policy responses to protect public health]. *The Lancet*, 386 (10006), 1861-1914.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1987). *Notre avenir à tous*. <https://digitallibrary.un.org/record/139811?ln=fr>
- Dennis, C. W., Dorsey, J. A., & Gitlow, L. (2015). A call for sustainable practice in occupational therapy, *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82 (3), 160-168.
- DePoy, E., & Gitlin, L.N. (2021). *Introduction to Research (six edition)*. Elsevier Mosby.
- Dieterle, C. (2020). The case for environmentally informed occupational therapy: Clinical and educational applications to promote personal wellness, public health and environmental sustainability. *WFOT Bulletin*, 76 (1), 32-39.
- Domenjoud, S., & Clavreul, H. (2023). Repenser le concept d'environnement en ergothérapie. *ErgOTHérapies*, 89, 25-36.
- Do Rozario, L. (1997). Shifting paradigms: the transpersonal dimensions of ecology and occupation. *Journal of Occupational Science*, 4 (3), 112-118.

- Drolet, M.-J., & Lafond, V. (2025). Supporting Sustainability: A Philosophical Analysis of Certain Assumptions Underlying Occupational Therapy. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 0 (0), 1-13. <https://doi.org/10.1177/00084174251317022>
- Drolet, M.-J., Thiébaud, S., & Ung, Y. (2019). Prendre au sérieux les changements climatiques pour la justice occupationnelle intergénérationnelle. *Actualités ergothérapeutiques*, novembre, 21 (6), 21-22.
- Dubois, B., Thiebaut Samson, S., Trouvé, E., Tosser, M., Poriél, G., Tortora, L., Riguet, K., & Guesné, J. (2017). *Guide du diagnostic en ergothérapie*. De Boeck supérieur.
- Egan, M., & Restall, G. (2022). Modèle canadien de la participation occupationnelle. Dans M. Egan et G. Restall (2022), *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle* (pp. 81-106). Publications ACE.
- Fédération mondiale des ergothérapeutes. (2012). *Déclaration de position. Développement durable—Pratique visant la durabilité en ergothérapie*. <https://www.wfot.org/resources/environmental-sustainability-sustainable-practice-within-occupational-therapy>
- Fédération mondiale des ergothérapeutes. (2018). *La durabilité compte : Principes directeurs pour la durabilité dans la pratique, l'éducation et la recherche en ergothérapie [Sustainability matters : guiding principles for sustainability in occupational therapy practice, education and scholarship]*. <https://wfot.org/resources/wfot-sustainability-guiding-principles>
- Fisher, A. G. (2009). *Occupational therapy intervention process model: a model for planning and implementing top-down, client-centered, and occupation-based interventions*. Three Star Press Inc.
- Fisher, A. G., & Marterella, A. (2019). *Powerful practice: a model for authentic occupational therapy*. Center for Innovative OT Solutions.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition. ed.). Chenelière éducation.
- Glaser, B., & Strauss, A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin.
- Gouvernement du Canada. (2024). *Agriculture et la qualité de l'eau*. <https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/gestion-ressources/gestion-durable-leau/agriculture-qualite-leau>
- Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. (2014). *Climate Change 2014 : Synthesis Report*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR_AR5_FINAL_full.pdf
- Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. (2022). *Climate change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Summary for Policymakers*. https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). *Climate Change 2023. Summary for Policymakers*. https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf
- Hammell, K. W., Carpenter, C., & Dyck, I. (2000). *Using qualitative research: a practical introduction for occupational and physical therapists*. Churchill Livingstone.
- Ikiugu, M. N. (2008). *Occupational Science in the service of Gaia: an essay describing a possible contribution of occupational scientists to the solution of prevailing global problem*. Publish America.
- Ikiugu, M. N., Westerfield, M. A., Lien, J. M., Theisen, E. R., Cerny, S. L., & Nissen, R. M. (2015). Empowering people to change occupational behaviours to address critical global issues. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82 (3), 194-204.
- Kiepek N. (2024). Occupation in the Anthropocene and Ethical Relationality. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 91 (1), 44-55.
- Law, M., Cooper, B., Strong, S., Stewart, D., Rigby, P., & Letts, L. (1996). The Person-Environment-Occupation Model: A transactive approach to occupational performance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 63,9-23.

- Lieb, L. C. (2020). Occupation and environmental sustainability: A scoping review. *Journal of Occupational Science*, 29 (4), 505-528.
- Lynn, M. R. (1986). Determination and quantification of content validity. *Nursing Research*, 35 (6), 382-385. <https://doi.org/10.1097/00006199-198611000-00017>
- Organisation mondiale de la santé. (31 octobre 2021). *Changement climatique et santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health#:~:text=Le%20changement%20climatique%20-%20la%20plus,de%20la%20crise%20en%20cours>
- Organisation des Nations unies. (s.d.). *Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>
- Occupational Therapy for Climate Action Network. (2023). *Who we are*. <https://ot4climate.com/who-we-are/#>
- Occupational Therapists for Environmental Action. (s.d.). *About*. <https://www.otenvironmentalaction.com>
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ). (2024). *Rapport annuel 2023-2024*. <https://www.oeq.org/DATA/RAPPORTANNUEL/26~v~2023-2024.pdf>
- Polatajko, H.J., Backman, C., Baptiste, S., Davis, J., Eftekhari, P., Harvey, A., Jarman, J., Krupa, T., Lin, N., Pentland, W., Laliberte Rudman, D., Shaw, L., Amoroso, B., & Connor-Schisler, A. (2013). L'occupation mise en contexte. Dans E. Townsend, H.J. Polatajko et N. Cantin, *Habiliter à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (pp. 45-74). Publications ACE.
- Polatajko, H.J., Davis, J., Stewart, D., Cantin, N., Amoroso, B., Purdie, L., & Zimmerman, D. (2013a). Préciser le domaine primordial d'intérêt : l'occupation comme centralité. Dans E. Townsend, H.J. Polatajko et N. Cantin, *Habiliter à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (pp. 15-44). Publications ACE.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2006). The content validity index: are you sure you know what's being reported? Critique and recommendations. *Research in Nursing & Health*, 29 (5), 489-497. <https://doi.org/10.1002/nur.20147>
- Recyc-Québec. (2024). *Prévenir le gaspillage alimentaire*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire/#:~:text=Et%20ce%20n'est%20pas,milliard%20de%20tonnes%20par%20an>
- Ritchie, H., & Roser, M. (2024). *CO2 emissions. How much CO2 does the world emit? Which countries emit the most?* <https://ourworldindata.org/co2-emissions#citation>
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, A., Chapin, F.S. III., Lambin, E., Lenton, T. M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H.J., Nykvist, B., De Wit, C.A., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sorlin, S., Snyder, P.K., Costanza, R., Svedin, U., ..., Foley, J. (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, *Ecology and Society* 14 (2), 32.
- Rogers, J. C., & Holm, M. B. (1991). Occupational therapy diagnostic reasoning: a component of clinical reasoning. *The American Journal of Occupational Therapy*, 45 (11), 1045-1053.
- Rogers, J.C. (2004). Occupational diagnosis. Dans M. Molineux (Ed.), *Occupation for occupational therapists* (pp. 16-31). Blackwell Publishing.
- Sekhon, M., Cartwright, M., & Francis, J. J. (2017). Acceptability of healthcare interventions: an overview of reviews and development of a theoretical framework. *BMC health services research*, 17, 1-13.
- Símo Algado, S., & Townsend, E.A. (2015). Eco-social occupational therapy. *British Journal of Occupational Therapy*, 78 (3), 182-186.
- Símo Algado, S. (2023). Occupational ecology: an emerging field for occupational science. *Journal of Occupational Science*, 30 (4), 684-696. <https://doi.org/10.1080/14427591.2023.2185278>
- Smith, D.L., Fleming, K., Brown, L., Allen, A., Baker, J., & Gallagher, M. (2020). Occupational therapy and environmental sustainability: A scoping review. *Annals of International Occupational Therapy*, 3 (3), 136-143.
- Taylor, R. R., Bowyer, P., Fisher, G., & Kielhofner, G. (2024). *Kielhofner's model of human occupation: theory and application* (Sixth edition). Wolters Kluwer.

- Thiébaud Samson, S. (2018). « Quels fondements pour une pratique durable en ergothérapie ? », dans Izard, M-H. (dir.), *Expériences en Ergothérapie*, vol. 21 (pp. 283-291). Sauramps Medical.
- Thiébaud Samson, S., Drolet, M-J, Tremblay, L., & Ung, Y. (2020). Proposition d'un paradigme occupationnel écosystémique pour une pratique durable de la profession. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 12, 3-9.
- Thiébaud, S., (2022). Initier les étudiants en ergothérapie à une pratique écoresponsable en s'appuyant sur la démarche diagnostique professionnelle. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 14, 28-36.
- Thiébaud, S., Drolet, M.-J., & Farny, C. (2023). Du repas à la planète: évaluation d'une grille d'analyse de la durabilité d'une occupation en ergothérapie. *ErgOTHérapies*, 89, 13-23. <https://doi.org/10.60856/xqbq-be90>
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Enabling Occupation II: Advancing an Occupational Therapy Vision for Health, Well-being*, 9th edition. CAOT.
- Turcotte, L-P., & Drolet, M.-J. (2020). Moins travailler pour moins polluer : la nature occupationnelle de la transition écologique. *Climatoscope*, 2, 60-63.
- Ung, Y., Thiébaud Samson, S., Drolet, M.-J., Algado, S.S., & Soubeyran, M. (2020). Building occupational therapy practice ecological based occupations and ecosystem sustainability: Exploring the concept of eco-occupation to support intergenerational occupational justice. *WFOT Bulletin*, 76 (1), 15-21.
- Wagman, P. (2014). How to contribute occupationally to ecological sustainability: A literature review. *Scandinavian journal of occupational therapy*, 21 (3), 161-165.

Annexe 1

Grille d'analyse de la durabilité de la prise d'un repas initiale

GRILLE D'ANALYSE DE LA DURABILITÉ DE L'OCCUPATION « PRENDRE UN REPAS »

Objectif de la grille :

Cette grille est un support pédagogique pour l'analyse de l'occupation qui consiste à prendre un repas. L'analyse porte sur la durabilité dans ces trois dimensions : environnementale, économique et sociale. Cette grille s'inspire de la démarche diagnostique de l'ergothérapeute qui consiste à apprécier l'état occupationnel, l'expliquer puis identifier des ressources pour accompagner le changement.

Consignes pour l'analyse :

(1) Analyser les retombées environnementales, sociales, économiques des performances occupationnelles.

Dans un premier temps, à partir de l'observation de la prise d'un repas, vous décrierez les performances réalisées. Puis vous commenterez et donnerez un indice de durabilité environnementale, sociale et économique pour chaque performance à partir de vos connaissances. Enfin, vous établirez un score global (moyenne des 3 indices). Les scores positifs indiquent que le critère est favorable à la durabilité. Les scores négatifs indiquent que le critère est défavorable à la durabilité.

	Durabilité environnementale	Durabilité sociale	Durabilité économique
+1	Favorise la protection des écosystèmes naturels et leur renouvellement	Favorise la solidarité entre les personnes et les populations	Favorise une utilisation locale et une répartition équitable des ressources produites et consommées
0	Pas de retombées environnementales / non évaluable	Pas de retombées sociales / non évaluable	Pas de retombées économiques / non évaluable
-1	Consomme modérément des ressources naturelles sans garantir leur renouvellement	Perturbe la solidarité entre les personnes et les populations	S'appuie peu sur une utilisation locale et une répartition équitable des ressources
-2	S'appuie sur une forte consommation de ressources naturelles et dégrade les écosystèmes	S'oppose à l'établissement de relations de solidarité entre les personnes et les populations	S'oppose à une utilisation locale et équitable des ressources

(2) Identifier des facteurs explicatifs des performances et des ressources

Dans un deuxième temps, à partir d'un entretien avec la personne observée, vous identifierez des facteurs explicatifs pour les performances ayant les scores de durabilité les plus faibles. Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même (valeurs, intérêts, habitudes, capacités, etc.) ou de l'environnement (physique, social, culturel...).

Votre analyse sera synthétisée à la fin de ce document pour mettre en évidence les points clés ainsi que les ressources pour durabiliser l'occupation.

Bon appétit et bonne analyse !

1. ANALYSE DES PERFORMANCES : Décrire les performances réalisées et apprécier leurs retombées environnementales, sociales et économiques

PERFORMANCE OCCUPATIONNELLE	DESCRIPTION DE LA PERFORMANCE OBSERVÉE	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ SOCIALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ ÉCONOMIQUE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	SCORE DE DURABILITÉ (moyenne)
S'approvisionne en nourriture	(Ex. : se déplace en voiture, achète un plat préparé au supermarché...)	(Empreinte carbone des aliments, transports, emballages...)	(Conditions de travail des producteurs, fabricants, commerçants...)	(Rétribution des producteurs, localisation, coût pour le consommateur...)	
Stocke la nourriture	(Ex. : place les aliments dans un réfrigérateur...)	(Énergie consommée, fournisseur d'énergie, vaisselle...)	(Conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants...)	(Rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur...)	
Prépare la nourriture et la table	(Ex. : chauffe au micro-ondes, prend des couverts jetables...)	(Énergie consommée, fournisseur d'énergie, vaisselle...)	(Conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants...)	(Rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur...)	
Consomme	(Ex. : ne mange qu'une partie des aliments)	(Vaisselle utilisée, nourriture consommée...)	(Retombées sociales pour le consommateur...)	(Coût pour le consommateur...)	
Range et nettoie	(Ex. : jette les restes alimentaires dans les ordures ménagères, fait la vaisselle à la main...)	(Quantité et tri des déchets, consommation d'eau, choix des produits ménagers...)	(Conditions de travail de fournisseurs d'énergie et d'eau, pour le traitement de déchets...)	(Rétribution des fournisseurs, acteurs du traitement des déchets, coût pour le consommateur...)	

2. ANALYSE DE LA TÂCHE : Identification de facteurs explicatifs pour les performances ayant un indice de durabilité faible

PERFORMANCE OCCUPATIONNELLE (reporter une performance ayant un score de durabilité faible)	SCORE GLOBAL DE DURABILITÉ (reporter le score de la performance)	FACTEURS EXPLICATIFS (À PARTIR D'UN ENTRETIEN EXPÉRIENTIEL) (Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même – ses valeurs, ses intérêts, sa culture, ses capacités, ses habitudes – ou de son environnement – produits disponibles, entourage humain, etc.)

Moyenne des scores de durabilité pour cette occupation :

Synthèse de l'analyse :
Principaux problèmes de durabilité des performances
Facteurs explicatifs et ressources identifiés
Axes d'amélioration envisageables

Annexe 2

Grille modifiée selon les commentaires des participantes

Objectifs de la grille¹ :

Cette grille a été conçue pour amener une personne à réfléchir à l'empreinte écologique de son alimentation par le biais de l'analyse de la durabilité de la prise d'un repas. L'analyse porte sur la durabilité dans ses trois dimensions : environnementale, sociale et économique. Elle se réalise idéalement avec une personne qui souhaite apporter des changements à ses habitudes alimentaires. Il s'agit pour l'utilisateur de la grille d'évaluer la durabilité de la prise d'un repas de la personne observée et, ce faisant, d'entamer une discussion avec elle, sans jugement, dans le respect et la bienveillance sur les trois dimensions de la durabilité de son repas. Pour finir, il est souhaité que la personne observée puisse identifier des pistes d'action pour entamer les changements qu'elle souhaite apporter à son alimentation.

Consignes pour l'analyse :

(1) Analyser les retombées environnementales, sociales, économiques de la prise d'un repas²

Dans un premier temps, à partir de l'observation de la prise d'un repas, de la **discussion** réalisée avec la personne observée et de la **grille** prévue à cette fin (voir la page suivante), évaluez la durabilité environnementale, sociale et économique de la prise d'un repas. Pour ce faire, décrivez la tâche évaluée (sur la base de vos observations et/ou discussions avec la personne, si la tâche a été réalisée au préalable ou par une autre personne) et donnez un indice³ de durabilité environnementale, sociale et économique pour chaque tâche à l'aide de l'échelle proposée ci-dessous et à partir de vos connaissances. Cela dit, il se peut que vous ressentiez le besoin d'effectuer des recherches d'information pour déterminer les indices ; cela est permis, mais non requis. Enfin, établissez un **indice global** (moyenne des 3 indices de la durabilité pour chacune des tâches). Les indices positifs indiquent que le critère est favorable à la durabilité, tandis que les indices négatifs indiquent le contraire.

Indice	Durabilité environnementale	Durabilité sociale	Durabilité économique
+1	Favorise la restauration des écosystèmes et augmente les ressources naturelles	Favorise la solidarité et / ou la justice sociale entre les personnes, les groupes et les peuples	Favorise la viabilité à long terme de l'entreprise par l'achat et l'utilisation de ressources locales ainsi que la gestion responsable des risques
0	Ne consomme pas de ressources ou consomme des ressources sans excéder les capacités de régénération de la biosphère / non évaluable	Pas de retombées sociales / non évaluable	Pas de retombées économiques / non évaluable
-1	Consomme modérément des ressources naturelles sans garantir leur renouvellement	Perturbe la solidarité et / ou la justice sociale entre les personnes, les groupes et les peuples	S'appuie peu sur l'achat et l'utilisation de ressources locales et sur la gestion responsable des risques
-2	S'appuie sur une forte consommation des ressources naturelles et dégrade les écosystèmes	S'oppose à l'établissement de relations solidaires et/ou justes entre les personnes, les groupes et les peuples	S'oppose à l'achat et l'utilisation de ressources locales et à la gestion responsable des risques (profit à tout prix)

(2) Identifier des facteurs explicatifs des faibles indices de durabilité

Dans un deuxième temps, à partir de discussions avec la personne observée, identifiez des facteurs explicatifs des tâches ayant les indices de durabilité les plus faibles (négatifs). Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même (ex. : valeurs, intérêts, capacités, habitudes, préférences, etc.) ou de son environnement (ex. : tâches déléguées, préférences de l'environnement social, culture, produits disponibles, moyens financiers, etc.). Enfin, merci de synthétiser votre analyse à la fin de ce document pour mettre en évidence les points clés de votre évaluation et identifier des pistes d'action pouvant permettre à la personne d'améliorer la durabilité de son alimentation.

Bonne analyse !!!

¹. Adaptation québécoise de la grille : Marie-Josée Drolet, Valérie Lafond et Sarah Thiébaud – Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E) – 2022 / Révision de la grille : Sarah Thiébaud, Sabrina Téchéné Maurel et Marie-Josée Drolet – Réseau pour le développement durable en ergothérapie (R2DE) et C4E – 2021 / Conception initiale de la grille : Sabrina Téchéné Maurel, Muriel Soubeyran et Sarah Thiébaud – R2DE – 2019.

². La grille n'a pas la vocation d'offrir une mesure fiable et précise de la durabilité, mais elle permet à une personne de se questionner sur l'impact de son alimentation sur la durabilité en vue de modifier certaines habitudes.

³. Considérant que les occupations humaines ont généralement une empreinte écologique importante, les indices de durabilité de cette grille sont volontairement et majoritairement négatifs.

1. ANALYSE DE LA PRISE D'UN REPAS : décrire les tâches réalisées et apprécier leurs retombées environnementales, sociales et économiques

TÂCHES OBSERVÉES OU RÉALISÉES	DESCRIPTION DES TÂCHES ÉVALUÉES	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ SOCIALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ ÉCONOMIQUE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	INDICE DE DURABILITÉ (moyenne)
Se déplacer pour faire l'épicerie	(ex. : se déplace en voiture à essence, en voiture électrique, en transport en commun, à vélo ou à pied)	(ex. : empreinte carbone des déplacements et de la fabrication du moyen de transport)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail du fabricant du moyen de transport et des travailleurs)	(ex. : achat et utilisation de ressources locales, gestion responsable des risques)	
Choisir des aliments	(ex. : achète un plat préparé et suremballé à l'épicerie ou des produits locaux en vrac dans un marché public)	(ex. : empreinte carbone des aliments, transports des aliments, emballages, utilise les produits de son jardin)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail des producteurs, commerçants, travailleurs)	(ex. : rétribution des producteurs et travailleurs, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Conserver les aliments	(ex. : met les aliments au réfrigérateur pour assurer leur pérennité, effectue une rotation des aliments, laisse des aliments non emballés sur le comptoir)	(ex. : énergie consommée, fournisseur d'énergie, contenants pour ranger les aliments à usage multiple ou unique)	(ex. : conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. : rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Préparer le repas	(ex. : chauffe au micro-ondes, utilise le barbecue, cuit les aliments au four, jette des parties bonnes des aliments, mange des aliments crus, composte)	(ex. : énergie consommée, fournisseur d'énergie)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. : rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Préparer la table	(ex. prend des couverts jetables, utilise une vieille vaisselle)	(ex. vaisselle, ustensiles, nappe et napperons utilisés)	(ex. personne seule ou accompagnée, conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	
Consommer le repas	(ex. ne mange qu'une partie des aliments et jette le reste, réutilise les restes)	(ex. nourriture consommée)	(ex. : personne seule ou accompagnée)	(ex. coût pour le consommateur)	
Nettoyer	(ex. fait la vaisselle à la main en utilisant peu d'eau, lave la vaisselle en laissant couler l'eau, utilise un lave-vaisselle)	(ex. consommation d'eau, choix des produits ménagers)	(ex. conditions de travail des fournisseurs d'énergie et d'eau, conditions de travail des fournisseurs de produits ménagers)	(ex. rétribution des fournisseurs de produits ménagers, coût pour le consommateur)	
Ranger	(ex. : jette les restes alimentaires dans les ordures ménagères, composte les restes alimentaires, consomme les restes alimentaires)	(ex. : quantité et tri des restes alimentaires et déchets, utilise des contenants réutilisables, consomme des sacs de plastique neufs)	(ex. : conditions de travail et lieux de production des contenants de rangement)	(ex. : rétribution des fournisseurs des contenants, coût pour le consommateur)	
Repas analysé (description du repas)					

2. ANALYSE DES TÂCHES AYANT UNE FAIBLE INDICE DE DURABILITÉ : identification de facteurs explicatifs des tâches ayant un indice de durabilité faible

TÂCHES À AMÉLIORER (Listez les tâches ayant un indice de durabilité faible)	INDICE GLOBAL DE DURABILITÉ (Indiquez l'indice des tâches)	FACTEURS EXPLICATIFS (À PARTIR DE DISCUSSIONS AVEC LA PERSONNE OBSERVÉE) (Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même ou de son environnement)

Moyenne des indices de durabilité pour la prise du repas et interprétation :

Synthèse de l'analyse :

Principaux défis de durabilité

Principaux facteurs explicatifs

Pistes d'action envisageables

Forces de la personne pour relever ces défis

Photovoix sur les capacités des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu

Héloïse Poulain, Ergothérapeute, doctorante en santé publique¹, **Anna Petrosyan**, Photographe et co-chercheuse², **Ada Mbouzo**, Aide-soignante et co-chercheuse³, **Julie Desrosiers**, Ergothérapeute, PhD⁴, **Aurélien Tinland**, Psychiatre, PhD⁵

¹ Laboratoire CReSS d'Aix-Marseille Université et Groupe SOS, Marseille, France. ORCID 0000-0003-4037-5758

² Ex-résidente de Coco Velten

³ Ex-résidente de Coco Velten

⁴ Haute École de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL – HES-SO), Lausanne, Suisse. ORCID 0000-0002-6149-7722

⁵ Équipe MARSS – Assistance publique Hôpitaux de Marseille – APMH UR3279 CReSS – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0002-8168-930X

Reçu le : 7 août 2024

Accepté le : 3 juin 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/3adgf874>

Auteur correspondant : Héloïse Poulain, poulain-h@outlook.fr

Résumé

Contexte

Face à un système d'hébergement qui limite les capacités des personnes sans domicile, l'urbanisme temporaire propose l'hébergement au sein de tiers-lieux comme une solution nouvelle.

Objectif

Cette étude vise à explorer l'influence de ce type de tiers-lieu sur les capacités des personnes hébergées.

Méthode

Un Photovoix basé sur l'approche par les capacités a été réalisé dans un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement.

Résultats

Douze thèmes ont émergé. Les thèmes ont été analysés à travers les axes de l'intégration dans le territoire, du contrôle de l'environnement, de l'engagement dans des occupations significatives, des relations sociales épanouissantes, de la qualité du lieu et de l'espoir.

Conclusion

Les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire semblent pouvoir être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capacités, sans pour autant résoudre les problèmes liés à la basse qualité et au contrôle social des centres d'hébergement collectifs classiques.

Mots clés

Capacités, Centre d'hébergement, Sans domicile fixe, Recherche participative, Urbanisme temporaire, Espace commun.

Introduction

Les centres d'hébergement ont été développés afin de favoriser le retour vers le logement des personnes sans domicile fixe, en proposant une mise à l'abri et un accompagnement social. Toutefois, ces établissements présentent des limites qui restreignent les personnes accueillies dans leurs possibilités de mener leur vie telle qu'elles le souhaiteraient. De nouvelles formes d'hébergement ont émergé pour tenter de répondre à ces limites, tels que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire. En s'appuyant sur l'approche par les capacités et la recherche participative, cette étude cherche à explorer les forces et les limites d'un centre d'hébergement situé en tiers-lieu. L'introduction de cet article présente dans un premier temps les concepts et les enjeux du sans-domicilisme, des capacités et des tiers-lieux. Le programme de tiers-lieu solidaire sur lequel s'appuie l'étude est ensuite présenté avec les objectifs de recherche.

Inadaptation du système de lutte contre le sans-domicilisme

Le sans-domicilisme englobe diverses situations d'exclusion liées au logement (Loison, 2023). Il représente un défi social majeur au sein d'une société sédentaire, qui ne propose pas suffisamment de logements accessibles financièrement. Pour lutter contre ces situations, le système actuel propose un modèle « en escalier » où les personnes sans domicile doivent passer par différents paliers d'hébergement pour augmenter et démontrer leur « capacité à habiter » avant d'intégrer un logement. Toutefois, en privilégiant une approche centrée sur le développement de ces « capacités à habiter » au détriment de la résolution de la crise du logement abordable, les personnes sans domicile se retrouvent piégées dans le système sans porte de sortie, ou en sont exclues si elles ne satisfont pas aux critères exigés, alors que plus le service est bas dans l'escalier, plus les conditions d'hébergement sont basses et strictes (Sahlin, 2005). En France, un rapport de la Fondation Abbé Pierre estime qu'une personne seule passe en moyenne dix ans dans le parcours en escalier avant d'accéder à un logement stable (Serme-Morin & Coupechoux, 2018). Le nombre de personnes sans domicile augmente en France et ce système ne

parvient pas à répondre à la demande croissante d'hébergement (Dallier, 2017).

Les centres d'hébergement sont rejetés par les habitant-es des centres-villes, ajoutant ainsi des inégalités territoriales aux autres formes d'inégalités déjà subies par les personnes hébergées (Lyon-Callos, 2001). Aujourd'hui, d'autres formes de lutte contre le sans-domicilisme voient le jour, telles que le Logement d'Abord, c'est-à-dire l'accompagnement à l'accès direct et au maintien dans un logement. Bien que ce système ait fait ses preuves (Greenwood *et al.*, 2020 ; Pleace, 2013) et se développe en France, le système en escalier demeure néanmoins le plus répandu (Serme-Morin & Coupechoux, 2018).

L'approche par les capacités

Le sans-domicilisme est décrit comme une « privation de capacités » (Batterham, 2019). Martha Nussbaum a développé et vulgarisé la notion de capacités créée par Amartya Sen (2000), en expliquant que les capacités humaines représentent le potentiel de tout ce qu'une personne est réellement libre et capable de faire et être (Nussbaum, 2011). Développer les capacités d'une personne ou d'une communauté signifie développer ses possibilités de mener la vie qu'elle souhaite, ou encore le nombre de choix d'interaction qu'elle peut avoir avec l'environnement. Les capacités dépendent donc à la fois des capacités des personnes et des opportunités ou restrictions de l'environnement (Shinn, 2015). Par exemple, pour qu'une personne ait la capacité de faire du vélo, celle-ci doit avoir les capacités de faire du vélo (équilibre par exemple), mais également des ressources de son environnement pour faire du vélo (un vélo, une route), ou encore des normes sociales favorables à la pratique du vélo (ne pas être stigmatisé-e en fonction de son genre par exemple). Plus une personne aura de capacités développées, plus elle disposera de choix pour s'engager ou non dans une variété d'occupations. L'approche par les capacités propose une perspective globale des enjeux de justice sociale et de qualité de vie en saisissant la complexité des situations et des systèmes (Kjellberg & Jansson, 2022). L'approche des capacités permet de sortir du paradigme biomédical, néolibéral et individualiste vers un paradigme plus politico-social avec une perspective

fondée sur les droits humains (Hammell, 2023 ; Mousavi *et al.*, 2015) qui considère l'interaction d'un individu dans son contexte social spécifique. Ainsi, un lieu de vie pourra être jugé comme étant plus ou moins capabilisant. La fédération mondiale d'ergothérapie (WFOT) plébiscite également cette approche dans sa prise de position sur les droits humains et affirme que « les droits occupationnels sont garantis par l'identification et la prise en compte des capacités (Sen, 2003), des opportunités et de la liberté de choix dont disposent les individus, les communautés et les populations pour participer à la société » (Hocking *et al.*, 2019, p. 1).

Capabilités et sans-domicilisme

Plusieurs études sur les capacités des personnes sans domicile soulignent que leur intégration à la communauté est profondément limitée par l'exclusion sociale et la stigmatisation, et que les représentations négatives de la population sur les centres d'hébergement collectifs contribuent à cette exclusion (McDonald, 2019). Les écrits sur les capacités font état d'un sentiment d'isolement chez les personnes sans domicile (Kerman & Sylvestre, 2020), dans un contexte social où les risques de persécution sont constants (Marshall, Gewurtz, *et al.*, 2022) et le choix de relations sociales fortement limité par la vie collective imposée dans les centres d'hébergement (O'Shaughnessy *et al.*, 2021). Quant à la « relation aux autres espèces » qui est une des capacités centrales établies par Nussbaum (2011), la littérature indique que les relations aux animaux apportent aux personnes sans domicile de la stabilité, de la protection et du soutien émotionnel ; or ces derniers sont généralement interdits dans les centres d'hébergement (Lotz, 2018 ; Watts & Blenkinsopp, 2022).

Les écrits scientifiques insistent dans de nombreuses études sur le fait que les pratiques oppressives des centres d'hébergement limitent grandement les capacités des personnes hébergées (eg : Greenwood *et al.*, 2021 ; Irving, 2018 ; Shaughnessy *et al.*, 2020 ; Watts & Blenkinsopp, 2022), par exemple au travers de règles qui limitent le contrôle des personnes hébergées sur leur environnement immédiat : horaires d'entrée et de sortie, visites interdites et

impossibilité de décorer son lieu de vie (Hearne & Murphy, 2017 ; Toolis *et al.*, 2022 ; Watts & Blenkinsopp, 2022). Ces pratiques produisent des relations ambivalentes entre l'équipe de travail social et les personnes accompagnées, entre le contrôle social et le soutien (Hearne & Murphy, 2017).

Les études ayant exploré les capacités au sein des services d'hébergement montrent que ces dernières sont limitées par la basse qualité des centres d'hébergement (Greenwood *et al.*, 2021). Adele Irving (2018) a montré l'influence négative des mauvaises conditions sanitaires sur les capacités des personnes hébergées en centre d'hébergement. Rory Hearn et Mary Murphy (2017) ont également montré que la qualité du lieu de vie des centres d'hébergement pour familles engendre un manque d'intimité au sein délétère à leurs capacités.

Une étude qualitative reposant sur l'approche par les capacités a montré que les personnes sans domicile manquent de participation à des activités significantes (Marshall, Gewurtz, *et al.*, 2022). D'autres études vont en ce sens et tentent d'expliquer ce manque : une étude a montré une corrélation entre l'ennui et le manque d'appartenance à la communauté chez les personnes sans domicile (Marshall, Davidson, *et al.*, 2019), et une étude de la portée a identifié le manque d'opportunité dans l'environnement comme déterminant de l'ennui, soit du manque de sens au quotidien, des personnes sans domicile (Marshall, Roy, *et al.*, 2019). Si la priorité en termes d'activités significantes reste généralement de retrouver un emploi pour obtenir des revenus, remplir son rôle familial, les activités productives et d'utilité sociale jouent également un rôle important pour le bien-être occupationnel des personnes sans domicile. Ces dernières favorisent leur sentiment d'appartenance, limitent l'isolement social, améliorent leurs habiletés ou renforcent leur confiance en soi (Cunningham & Slade, 2019 ; Marshall *et al.*, 2017 ; Marshall, McKinley, *et al.*, 2022 ; Muñoz *et al.*, 2006 ; Schultz-krohn, 2004).

Urbanisme temporaire et tiers-lieux

Devant les limites du système classique et celles des institutions, le monde de l'économie sociale et solidaire (ESS) recherche de nouvelles solutions

pour soutenir les capacités des populations (Ferraton, 2008). L'urbanisme temporaire, aussi appelé « urbanisme transitoire », fait partie de ces solutions de l'ESS. En France, de nombreux bâtiments sont vacants (Pele & Cerema, 2023). L'urbanisme temporaire propose, dans ces espaces vacants, d'occuper les bâtiments avec des initiatives visant à revitaliser provisoirement la vie locale, en attendant la décision d'un usage définitif (Diguët, 2018). L'occupation temporaire d'espaces permet généralement de prévenir la dégradation des bâtiments vacants. Pour les propriétaires, cette pratique offre une alternative moins coûteuse à la surveillance, limitant les risques d'intrusions, de dégradations ou de squats. Toutefois, des tensions émergent parfois entre le mouvement squat militant et l'urbanisme temporaire. Bien qu'ils partagent l'objectif commun de réutiliser des bâtiments vacants pour répondre à des besoins locaux, ces mouvements diffèrent sur des points fondamentaux tels que la gouvernance, la vision de la propriété et les finalités à long terme. Le mouvement squat milite pour l'autogestion et considère le logement comme un droit fondamental, rejetant sa marchandisation dans un système capitaliste. Contrairement à l'urbanisme temporaire, qui est souvent critiqué pour favoriser la gentrification et soutenir des politiques néolibérales, les collectifs squats cherchent fréquemment à pérenniser leur occupation (Bragaglia & Rossignolo, 2021). L'occupation temporaire d'un bâtiment génère également de nombreux défis, notamment pour correspondre aux nouveaux usages du lieu. Du fait de sa temporalité courte, l'investissement dans la qualité du lieu est souvent limitée et les conditions y sont souvent précaires (Bragaglia & Rossignolo, 2021). Il arrive que les occupations temporaires, qui ont permis d'expérimenter certains usages du lieu et leur pertinence, finissent par modifier l'usage du projet pérenne. Ce phénomène est appelé l'urbanisme « transitoire ». La volonté de peser sur l'utilisation pérenne de l'espace peut être prévue de façon affichée, ou de façon sous-jacente dans l'idée de convaincre de la pertinence du projet. En effet, l'aspect d'occupation temporaire peut favoriser l'acceptabilité de l'implantation d'un projet au sein d'un quartier, qui peut parfois devenir pérenne par la suite (Andres & Kraftl, 2021).

Les « tiers-lieux » sont régulièrement créés dans le cadre de l'urbanisme temporaire. Bien qu'il n'en existe pas de définition établie (Burret, 2017), ce terme fut développé par Ray Oldenburg en 1991 pour désigner des espaces urbains à l'interface entre ceux qui sont destinés au travail et ceux qui sont destinés au logement. Antoine Burret propose une définition conceptuelle : « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes » (2017). La notion de « tiers-lieu » étant parfois galvaudée par la multiplication de projets ancrés dans une vision libérale à but lucratif, certain-es préfèrent par exemple la notion d'« espace hybride », qui est défini par Jeanson Durand comme un lieu « au croisement d'enjeux sociétaux, de biens communs, entrepreneuriaux et de marchandisation, avec comme enjeu transversal une gouvernance plus horizontale » (2019).

Selon l'Observatoire France Tiers-lieux, 47 % des 3 500 tiers-lieux recensés ont signé un contrat ou une convention d'occupation de moins de quatre ans (Observatoire France Tiers-lieux, 2023). Les tiers-lieux sont en pleine expansion en France, passant de 1 800 en 2018, à 3 500 en 2023 (France Tiers-lieux, s. d.). Les tiers-lieux sont de natures très diverses. On retrouve par exemple des tiers-lieux agro-écologiques, culturels ou encore des tiers-lieux dits « solidaires ».

Selon Amélie Tehel *et al.*, le tiers-lieu solidaire est « avant d'être un espace de possibilités, un lieu refuge de mise à l'abri qui permet la préservation des capacités d'action des personnes les plus fragiles. [...] Ces espaces s'inscrivent dans des luttes actives contre les discriminations » (2023, p. 194). Ainsi, les tiers-lieux solidaires cherchent à maximiser les potentiels rôles que peuvent prendre leurs occupants, soit à développer leurs capacités (Tehel *et al.*, 2023). Toujours selon Tehel *et al.* (2023), les tiers-lieux solidaires recherchent des configurations spatiales et sociales qui tendent vers davantage d'horizontalité, souhaitant rompre avec les relations de pouvoir oppressives. Les tiers-lieux solidaires comportent parfois de l'hébergement pour personnes sans domicile. C'est par exemple le cas des « Grands Voisins » ou des « Cinq Toits »

dans la région parisienne, du « GR1 »¹ à Marseille ou encore des « Grandes Voisines » à Lyon.

Les tiers-lieux solidaires émergent alors comme une nouvelle approche pour répondre au sans-domicilisme. À ce jour, aucune étude à notre connaissance n'a encore été réalisée sur la façon dont les tiers-lieux pouvaient influencer les capacités des personnes qui y sont hébergées.

La présente étude

À Marseille, au moins 14 063 personnes se sont retrouvées sans abri, en 2019 (Daguzan *et al.*, 2022). Devant ces importants besoins, seulement 446 offres d'hébergement ont été proposées dans la ville, en 2020 (Service intégré d'accueil et d'orientation des Bouches-du-Rhône (SIAO 13, 2020)). Par ailleurs, Marseille n'échappe pas à la vacance élevée de ses bâtiments (Gilles, 2019). Devant ce constat, plusieurs acteurs et actrices engagé-es contre le sans-domicilisme se sont rassemblé-es pour expérimenter une nouvelle réponse qui mobiliserait ces bâtiments vides : le programme de tiers-lieu solidaire « Coco Velten ».

Description du programme

Coco Velten est un programme ayant été développé par le Lab'Zéro. Le Lab'Zéro est un laboratoire d'innovation publique porté par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, comportant des politiques, des chercheur-ses, des citoyen-nés, une personne ayant l'expérience vécue du sans-domicilisme et des

professionnel-les de terrain. En 2017, ce laboratoire avait pour objectif « Zéro SDF à Marseille dans dix ans ». Le but du Lab'Zéro étant de développer des solutions pouvant être testées rapidement à petite échelle, puis reproduites à grande échelle si elles se révèlent efficaces pour lutter contre le sans-domicilisme. Le Lab'Zéro a donc développé le programme Coco Velten avec pour mission principale de créer des places d'hébergement pour tout type de ménage. Inspiré par l'urbanisme temporaire, le Lab'Zéro a proposé d'utiliser un bâtiment vacant d'anciens bureaux en occupation temporaire de trois ans (2018-2021), pour en faire un lieu mêlant mixité d'usages et mixité du public accueilli, dont l'ensemble devait être géré *via* des pratiques participatives et de co-construction (Yes We Camp *et al.*, 2017). Un bâtiment d'anciens bureaux vides appartenant à l'État a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire signée entre la Préfecture des Bouches-du-Rhône et l'association Yes We Camp² en mai 2018. La mixité d'usage et des publics au sein du bâtiment inclut : un centre d'hébergement géré par l'association Groupe SOS³, des ateliers-bureaux d'associations et micro-entreprises gérés par la coopérative Plateau Urbain⁴, et des espaces se voulant inclusifs ouverts au public géré par l'association Yes We Camp. Le plan du lieu est détaillé en figure 1. Yes We Camp s'occupe également de la médiation entre les trois usages, *via* des processus participatifs et de co-construction.

¹ « GR1 » : nom choisi par les jeunes usagers, dérivé du mot « GRIN », qui signifie « réunion » ou encore « refuge » en Afrique. Véritable institution, source de normes et codes de conduite, dont le partage et le soutien réciproque.

² Association de création et d'animation de tiers-lieux solidaires qui propose « une utilisation inventive des

espaces disponibles » pour créer du lien ; <https://yeswecamp.org/>.

³ Association actrice du secteur social et médico-social en France ; www.groupe-sos.org/groupe-sos-solidarites/.

⁴ Coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire et temporaire ; <https://www.plateau-urbain.com/>.

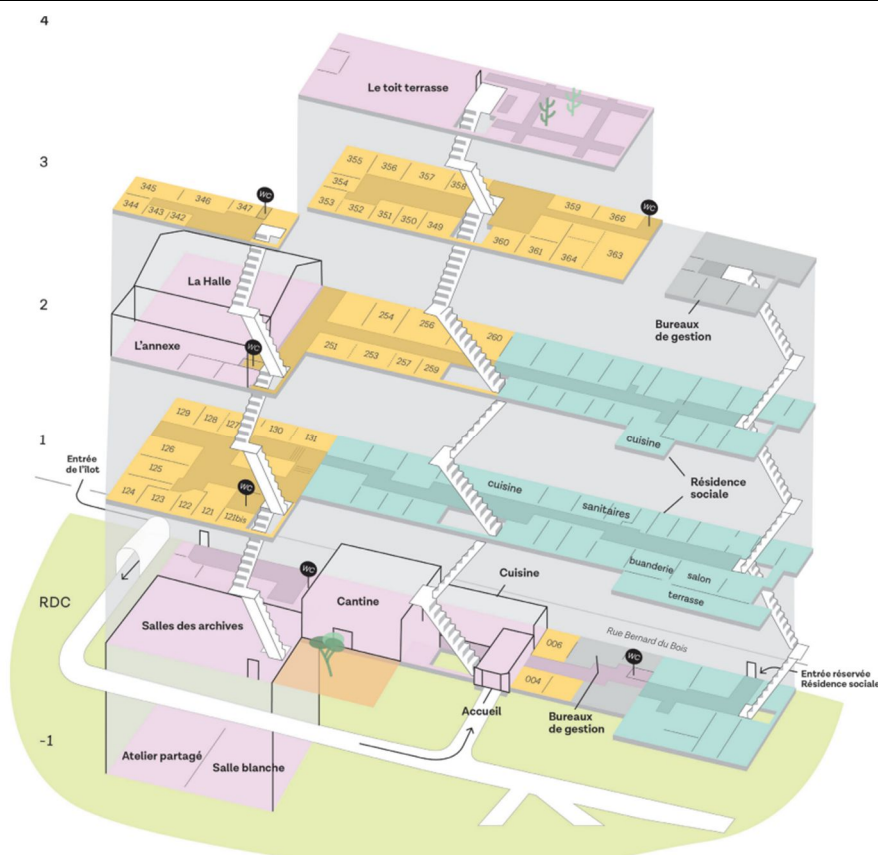


Figure 1 : Plan du programme Coco Velten.

Le centre d'hébergement (appelé « résidence ») comporte 80 places mixtes pour personnes sans domicile (appelées les « résident·es »), dont les premières personnes ont été hébergées en Mars 2019. Le centre d'hébergement accueille des personnes sans domicile seules, en couple ou en famille, avec des problématiques sociales ou de santé variées. Il y est proposé une chambre par ménage. Le reste des espaces est collectif. En août 2020, le centre d'hébergement accueillait 72 résident·es, soit en termes de ménage : 7 couples avec enfants, 2 couples sans enfant, 11 personnes seules et 11 personnes seules avec enfants. Au regard du budget et de la temporalité du projet, des dérogations ont été accordées pour disproportion manifeste du coût d'installation. Ainsi, les chambres ne comportent par exemple pas de point d'eau, ou encore les normes pour personne à mobilité réduite ne sont pas respectées. Le centre d'hébergement propose un accompagnement social global, assuré au moment du Photovoix par une éducatrice jeune enfant et une éducatrice spécialisée. Comme dans la plupart des centres d'hébergement classiques,

les personnes hébergées doivent payer une participation financière équivalente à environ 10 % des revenus et l'établissement fournit des ressources matérielles telles que des tickets service, des produits d'hygiène ou de la nourriture nommée « L'aide Coco ». Ainsi, en dehors des dérogations sur la qualité du lieu, la volonté de mettre en place des pratiques plus participatives et de collaborer avec les autres dimensions du tiers-lieu, le centre d'hébergement propose un fonctionnement globalement classique.

Les « ateliers-bureaux » accueillent des associations, des artistes ou des microentreprises. Les espaces communs sont ouverts à tous·tes, avec une programmation variée et inclusive, tels que « La Cantine » qui propose un endroit pour se restaurer, se détendre, faire la fête ou découvrir des projets artistiques, un toit terrasse avec un jardin partagé mobilisable pour divers usages ou encore un atelier de bricolage.

Le programme vise l'horizontalité des relations à travers des processus participatifs et de co-construction comme la mise en place de chantiers

participatifs pour l'aménagement et la végétalisation du lieu, ou une gouvernance

participative. Cette gouvernance est mise en œuvre à travers plusieurs instances décrites au tableau 1.

Tableau 1 : *Les instances de gouvernance.*

Nom de l'instance	Niveau de gestion	Temporalité	Participant-es
Conseil de maison	Centre d'hébergement	1x/mois	Équipe travail social et résident-es
Comité stratégique	Coco Velten	4x/an	Associations opératrices
Conseil de vie	Coco Velten	2x/an	Associations opératrices, membres des ateliers-/bureaux, résident-es et les membres des organisations voisines
Comités des partenaires	Coco Velten	1x/an	Ensemble des parties prenantes, les politiques et les organisations finançant le programme

La raison d'être du projet Coco Velten est d'évaluer son acceptabilité et sa pertinence afin de prévoir un essaimage à plus large échelle. Pour ce faire, une évaluation de programme devait être réalisée. Les écrits scientifiques soulignent l'importance d'inclure les personnes sans domicile dans le développement et l'évaluation des programmes les concernant pour limiter les réponses inéquitables et oppressives ainsi qu'améliorer la pertinence de celles-ci (Luchenski *et al.*, 2018 ; Magwood *et al.*, 2019 ; Omerov *et al.*, 2020).

Objectifs et question de recherche

L'objectif principal de l'étude est d'explorer l'influence d'un tiers-lieu solidaire en occupation temporaire sur le soutien des capacités des personnes y étant hébergées. Cette étude a pour objectif secondaire de proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident-es du programme. La question de recherche est : « En quoi Coco Velten influence-t-il les capacités des résident-es ? ».

Méthode

Cette partie décrit dans un premier temps le cadre global de la recherche avec le paradigme et le devis de l'étude, puis présente la méthode de recherche participative « Photovoix » ayant été mise en place pour cette étude.

Paradigme et devis de l'étude

Une méthode d'évaluation s'appuyant sur la participation des parties prenantes tout au long du processus a alors été mise en place : une évaluation de programme axée sur l'utilisation des résultats (Patton, 1997), avec l'approche par les capacités comme fil conducteur. Cette évaluation a permis de construire la théorie du programme illustrée dans le modèle logique en figure 2.

La mixité des usages et du public accueilli au sein d'un même bâtiment devait favoriser l'intégration dans le territoire en réduisant la stigmatisation du centre d'hébergement dans le quartier d'implantation et, par conséquent, celle des résident-es. Des relations sociales épanouissantes devraient être développées par la création de liens avec les membres des ateliers-bureaux et du public des

espaces communs, l'accompagnement de l'équipe de travail social et la mixité des personnes accueillies dans la résidence. La mixité d'usage devait également développer l'engagement dans des occupations significatives des résident·es par les activités proposées dans les espaces communs et les opportunités engendrées par les ateliers-bureaux. Les approches participatives et de co-construction devaient être mobilisées afin de soutenir le contrôle de l'environnement des

résident·es à la fois dans l'accompagnement individuel au rétablissement et dans la gestion de la vie collective de la résidence et du programme Coco Velten dans son ensemble. La piètre qualité du lieu a été considérée comme pouvant limiter le soutien des capacités des résident·es, par l'aspect d'occupation temporaire du bâtiment qui limite les investissements possibles et l'aspect collectif de l'hébergement.

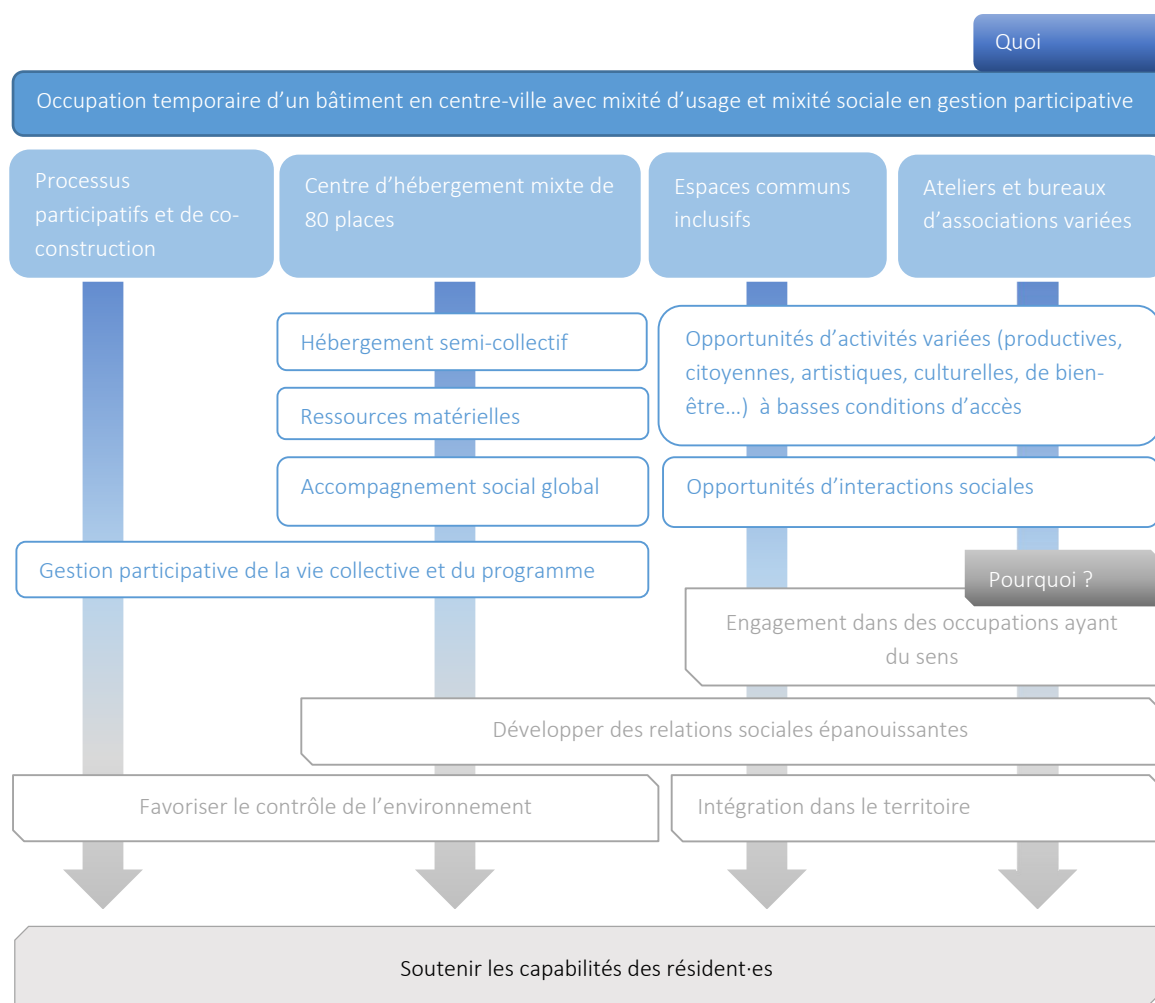


Figure 2 : Modèle logique du programme de tiers-lieu à mixité d'usage et de public comportant un centre d'hébergement.

Le Photovoix

Pour répondre à l'objectif de l'étude, la méthode de recherche participative Photovoix (Wang & Burris, 1997) a été utilisée. Cette méthode propose aux personnes directement concernées de prendre des photographies qui répondent à une question de recherche, de discuter collectivement de ces

photographies pour faire émerger des thèmes et des axes d'amélioration, puis de diffuser leurs résultats. Le Photovoix, qui cherche à favoriser l'émancipation des participant·es, a été développé pour travailler avec des personnes opprimées et/ou marginalisées. Elle permet d'accéder aux savoirs expérientiels de la communauté concernée par

l'objet de recherche. La recherche participative ambitionne le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées par les enjeux du projet, proposant une réflexion critique sur leur pouvoir d'émancipation (Buchter *et al.*, 2022). En effet, cette méthode de recherche permet à la communauté concernée de prendre conscience de ses forces, de ses représentations et du potentiel de changement. Elle propose de présenter leurs résultats de recherche à divers-es acteur·rices, et d'effectuer un travail de plaidoyer pour leur communauté. Enfin, le Photovoix permet à la communauté de proposer et/ou de mettre en place des actions d'amélioration (Wang et Burris, 1997). La méthodologie et la mise en œuvre de l'étude ont été choisies et coordonnée par la chargée de l'évaluation du programme Coco Velten, appelée « facilitatrice ». Dans le cadre de cette recherche participative, il incombait à la facilitatrice d'adopter une posture caractérisée par l'écoute active, l'humilité, l'empathie et l'absence de jugement, éléments décrits comme essentiels à ce type de démarche (Loignon *et al.*, 2018). Plutôt que de se positionner comme détentrice d'un savoir expert, elle devait s'engager dans une attitude d'apprentissage, conformément aux recommandations de Walter Fernandes et Rajesh Tandon (1981). En s'appuyant sur les principes développés par Paulo Freire (1978), il lui était également nécessaire de porter une attention particulière aux rapports de pouvoir inhérents à la situation de recherche, en reconnaissant sa propre position de pouvoir, d'autant plus prégnante du fait de son appartenance à l'équipe professionnelle de la résidence (Savoie-Zajc, 2012). En effet, la facilitatrice provient de la classe moyenne, a un haut niveau de scolarité et n'a pas d'expérience vécue de situation de sans-domicilisme.

Inclusion des co-chercheur·ses

Les résident·es étaient invité·es à prendre part à l'étude en tant que « co-chercheur·ses » de

septembre à octobre 2020. Le rôle de « co-chercheur·ses » a été choisi pour souligner d'une part le processus de réflexivité des participant·es et, d'autre part, pour indiquer l'implication des personnes directement concernées lors de la recherche à des niveaux de participation citoyenne supérieurs à la simple coopération symbolique, soit les niveaux de pouvoir effectif, ainsi que les décrit Sherry Arnstein (2019), tels que la co-construction ou la codécision. S'inscrivant dans le cadre de l'évaluation participative plus large du projet Coco Velten, les résident·es et la facilitatrice se connaissaient avant le début du Photovoix et les résident·es ont été consulté·es pour définir les objectifs de l'évaluation.

La facilitatrice a présenté l'étude lors du « conseil de maison » et de façon individuelle aux personnes qui n'étaient pas présentes. Pour participer, les critères d'éligibilité étaient d'être majeur·e et hébergé·e depuis au moins un mois à la résidence. Le Photovoix a commencé par l'explication de la méthodologie, la vulgarisation de l'approche par les capacités et la co-construction des modalités de participation. Puis les co-chercheur·ses ont été initié·es à la photographie par un photographe, poursuivant leur apprentissage en auto-support.

Récolte et analyse des données

Les co-chercheur·ses ont ensuite pris des photos qui répondent à la question de recherche « En quoi Coco Velten influence-t-il les capacités des résident·es ? ». Puis des sessions de groupe ont permis aux co-chercheur·ses de sélectionner les photographies en fonction du sens et de l'importance des sujets qu'elles dégagent par rapport à la question de recherche, avec un maximum de 5 photographies par participant·es. Ces photographies ont ensuite été discutées et analysées par les co-chercheur·ses selon la méthode reposant sur l'acronyme SHOWED (Wang, 1999), présentée au tableau 2.

Tableau 2 : *L'acronyme SHOWED (Wang, 1999).*

S (See)	Qu'est-ce que vous voyez là ? Qu'est-ce qu'on voit sur la photo ?
H (Happening)	Qu'est-ce que cela montre réellement (ce qu'il y a derrière l'image) ? / Que s'y passe-t-il réellement ?
O (Organisation)	Qu'est-ce que cette photo dit de la vie au sein de Coco Velten ?
WE (Why... Exist)	Pourquoi cette situation, cet aspect, cette force/faiblesse existe-t-il/elle ?
D (Done)	Qu'est-ce qui peut être fait ?

La facilitatrice prenait des notes sur un tableau des sujets émergents de l'analyse SHOWED que les participant·es pouvaient voir, afin d'éviter les biais d'interprétations, et qu'ils et elles puissent vérifier que tous les sujets évoqués étaient bien notés.

Les notes prises au fil des séances ont ensuite été thématisées par les co-chercheur·ses *via* une analyse inductive. Les séances de groupe ont été enregistrées et retranscrites, puis codifiées sur Nvivo v12 par la facilitatrice selon les thèmes déterminés par les co-chercheur·ses. Ces thèmes ont ensuite été regroupés par la facilitatrice par une analyse déductive en fonction des grands axes de l'étude : l'intégration dans le territoire, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles, les relations sociales épanouissantes et des potentiels résultats inattendus.

Préparation de la diffusion et évaluation

Pour finir, les co-chercheur·ses ont élaboré un processus de diffusion des résultats et axes d'amélioration, en fonction des enjeux et objectifs qu'ils et elles ont déterminés. Les co-chercheur·ses ont donné leur consentement à l'utilisation des photographies pour la diffusion si besoin. Puis les co-chercheur·ses ont réalisé l'évaluation de la recherche. Étant donné le nombre peu élevé de personnes correspondant aux critères d'inclusion, et pour éviter l'identification des co-chercheur·ses par les professionnel·les, il a été décidé de ne pas attribuer de nom aux verbatims, même anonymisés par un numéro.

Observations des changements

La facilitatrice a noté les observations de changements de Coco Velten liées aux propositions d'amélioration au sein d'un journal de bord lors des deux années suivant le Photovoix (d'octobre 2020 jusqu'à septembre 2022).

Résultats

Sept résident·es (n = 7) ont participé en tant que co-chercheur·ses aux sessions de sélection et d'analyse des photographies (4 femmes et 3 hommes, 6 issu·es de ménages de parent seul avec enfants, et 1 personne seule, avec une moyenne de séjour de quinze mois). Deux co-chercheuses ont réalisé la

thématisation et la diffusion, les cinq autres ayant arrêté pour des raisons de manque de temps, d'énergie, de difficultés de maîtrise de la langue française et de relogement. Au total, douze sessions de groupe ont eu lieu. À partir de quatre-vingt-dix-neuf ayant été prises, onze ont été analysées (incluses dans le matériel supplémentaire). Douze thèmes et neuf propositions d'amélioration ont émergé. Deux thèmes contribuent à l'axe de l'intégration dans le territoire, trois au contrôle de l'environnement, deux à l'engagement dans des occupations significatives, sept à la qualité du lieu. Un résultat fut inattendu : l'espoir.

Intégration au territoire

À travers le thème « Centre-ville », les co-chercheur·ses ont souligné l'importance de l'emplacement en centre-ville pour favoriser leurs déplacements et l'accès aux ressources du territoire.

« [...] il y a tous les transports à côté. On a la possibilité d'aller n'importe où, même le train, c'est à côté. On a la possibilité de se promener avec les enfants n'importe où. »

Toutefois, les co-chercheur·ses indiquent rencontrer des difficultés financières à prendre les transports en commun :

« Avant de venir ici, j'étais [dans un autre centre d'hébergement]. Tous les jours, j'avais mes tickets de transport. [...] Je ne me suis jamais fait choper. Jamais. Je suis arrivée ici, ça a posé un problème. »

Proposition d'amélioration : que la résidence fournisse des tickets de transport en commun.

Contrôle de l'environnement

À travers le thème « Plus de liberté », les participant·es expriment qu'ils ou elles souhaiteraient davantage de liberté, même s'ils ou elles estiment que le règlement de la résidence est plus souple que dans les autres centres d'hébergement.

« Par exemple, à [une autre structure d'hébergement], c'était sans invitation des ami·es [...]; c'était vraiment strict et, ici, c'est plus libre pour nous. »

À travers le thème « Insuffisance de l'Aide Coco », les participant·es soulignent l'importance de ces aides matérielles et alimentaires considérées

comme essentielles, mais insuffisantes. Les participant·es témoignent se sentir déstabilisé·es par le manque d'organisation lié à la distribution de ces aides censées être hebdomadaires, mais qui ne sont pas régulières, sans que les résident·es soient prévenu·es. La distribution des aides peut également être perçue comme source de « chantage ».

« 50 €, pour nous, c'est énorme : on fait des calculs avec, après [...]. Si tu ne paies pas le loyer, tu n'auras plus les tickets. »

Les participant·es estiment que ces problèmes sont liés au fait qu'il manque un·e représentant·es des résident·es ayant un pouvoir décisionnel ou une « personne ayant connu la souffrance » dans l'équipe pour favoriser l'empathie, la compréhension de ce que vivent les résident·es et l'organisation de la résidence.

« À la réunion du jeudi, ils [les membres de l'équipe] prennent des décisions sur les résidents ; il faudrait au moins qu'il y est un résident qui représente tout le monde » ; « Est-ce que parmi eux il y a quelqu'un qui a connu la souffrance ? [...] Parce que quelqu'un qui a connu ce que c'est vraiment la souffrance, ce que c'est qu'un sans-papier qui n'a pas de droit [...], quand vous prenez des décisions comme ça, ça va à l'encontre des hébergés. »

Propositions d'améliorations :

- Assouplir davantage le règlement pour permettre aux résident·es d'inviter des proches la nuit également.
- Intégrer un·e représentant·e des résident·es à certaines réunions de l'équipe de travail social ou une « personne ayant connue la souffrance ».
- Ne pas faire de chantage avec les aides apportées.
- Améliorer l'organisation des aides apportées et prévenir en avance en cas de changement.

Engagement dans des occupations significatives

À travers le thème « Activités et détente », les co-chercheur·ses expliquent que le lieu propose des possibilités d'accès à des occupations, d'utilité sociale, d'apprentissages, de loisir et de détente. Ces opportunités sont issues à la fois des liens créés avec des membres des ateliers-bureaux et les activités collectives des espaces communs.

« Ici, il y a de grandes équipes et d'autres structures, on peut trouver de l'enseignement, on peut avoir un stage, on peut être bénévole, on peut apprendre, on peut prendre de l'expérience, je ne sais pas... il y a quelque chose à faire. »

Les co-chercheur·ses indiquent également que Coco Velten propose dans ses espaces communs des activités qui favorisent le développement des enfants.

« Même pour les enfants, on a plusieurs ateliers, ça entre dedans. Il y a des personnes ici qui font des ateliers, atelier peinture, atelier ceci, atelier cela [...]. Il faudrait faire ça plus souvent [...]. Pour prendre l'habitude. Lire, monter sur la scène, être en collectif... »

Proposition d'amélioration : proposer davantage d'ateliers pour les enfants.

Relations sociales épanouissantes

Les relations sociales épanouissantes ou non sont évoquées dans le thème « Relations sociales ». Il traite des relations avec l'équipe de travail social, avec les membres des ateliers-bureaux et des espaces communs ainsi qu'avec les autres résident·es. Les relations entre résident·es sont également décrites dans le thème « Dangerosité ».

Équipe de travail social

Dans le thème « Relations sociales », une grande place est faite à la relation avec l'équipe de travail social de la résidence. Les résultats concernant l'équipe de la résidence sont mitigés. D'une part, les participant·es indiquent que l'équipe de travail social permet d'« être soutenu ».

« J'ai trouvé le stage, j'ai fait quelque chose parce que... j'étais encouragée [par l'équipe] pour trouver ça. »

D'autre part, les co-chercheur·ses peuvent également ressentir un sentiment de solitude lié au manque de « connaissances juridiques et administratives » de l'équipe de travail social et au peu de temps réservé à chaque résident·e, qui est lié au manque de personnel. Les co-chercheur·ses ont signifié qu'ils ou elles pouvaient parfois se sentir abandonné·es et inconsideré·es par le personnel de l'équipe de la résidence.

« Les enfants ne veulent plus d'accompagnement. Parce qu'il n'y a rien qui se passe. Il

n'y a rien qui se passe. Alors, pour les papiers de X : qu'est-ce qu'il se passe ? [Ils disent] "on va vous engager un avocat", vous êtes même pas capables de faire une signature, même pas vous qui avez fait mon courrier, et vous parlez de l'avocat ? C'est de la moquerie. »

Propositions d'améliorations : recruter plus de personnel à la résidence ; intégrer une personne ayant des connaissances juridiques et administratives à l'équipe de la résidence.

Ateliers-bureaux

Les membres des ateliers-bureaux sont identifiés par les participant·es comme pouvant amener à des relations soutenant :

« [Tu peux] trouver quelques connexions, à des amis, des gens qui peuvent nous apporter quelque chose, par exemple des informations. »

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise.

Relations entre pairs

Concernant les relations entre résident·es, les co-chercheur·ses indiquent que la vie collective au sein de la résidence crée de la « mixité culturelle ». Celle-ci est à la fois perçue comme une force, car les participant·es expliquent pouvoir apprendre des différentes cultures, mais cela peut également créer des difficultés dans l'éducation des enfants.

« Si, en termes de culture, c'est enrichissant [...]. Dans chaque chose, on voit ce qui est bon et le mauvais : on laisse. Mais les enfants, ils se retrouvent dans ça. Il prend le bon, il prend le mauvais. Mais l'enfant il prend tout. »

Les participant·es expliquent dans le thème « Dangerosité » que la mixité au sein de la résidence peut amener de l'insécurité.

« Le fait qu'on se retrouve tous mélangés, les gens qui sortent de la prison, qui fument, qui se droguent, et quand ils se retrouvent avec des femmes et des enfants : c'est dangereux. »

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise.

Qualité du lieu de vie

La qualité du lieu de vie a été évoquée dans de nombreux thèmes décrivant l'aménagement du

lieu, les difficultés liées à la vie collective et la réponse aux besoins primaires.

« Manque d'espace privé » est un thème qui parle des difficultés liées à la promiscuité et au partage des parties collectives. Les co-chercheur·ses indiquent que la configuration des locaux induit un manque d'intimité, une difficulté des résident·es à organiser et à réaliser leurs occupations quotidiennes et un manque d'espace personnel.

« On est soixante-dix et on n'a que deux feux. Et le feu est tellement lent que pour une petite sauce tomate de rien du tout, tu vas attendre beaucoup beaucoup [de temps pour la chauffer]. Et les autres attendent pour préparer [leur repas]. »

« Insalubrité par les résident·es » est un thème qui parle du manque d'hygiène des résident·es au sein des parties collectives la résidence, induit par la dilution des responsabilités :

« Si au moins chacun d'entre nous avait ses toilettes dans sa chambre, je suis sûre que personne n'accepterait d'avoir un bordel comme ça dans sa chambre. Chaque personne allait prendre soin de ses toilettes. Pourquoi ne peut-on pas prendre soin [des parties communes] ? Ils ne prennent pas soin [des parties communes] parce qu'ils se disent "ce n'est pas dans ma chambre, ce n'est pas pour moi, et quelqu'un passe après". »

Le thème « Dangerosité » décrit l'insécurité des participant·es face à plusieurs situations.

L'insécurité face aux intrusions à cause des nombreuses entrées possibles dans la résidence :

« Le foyer est très ouvert pour les gens dehors, chaque personne peut rentrer dans notre foyer. Sans problème. »

L'insécurité liée aux risques sanitaires induit par la présence de nuisibles :

« Vraiment, me retrouver dans un milieu où il y a des cafards et tout, je crains pour la santé des enfants. »

Davantage positif, « Vivre tranquillement » est un thème expliquant que la résidence répond aux besoins primaires de la vie quotidienne.

« On a la possibilité de manger, la possibilité de préparer, prendre une douche, dormir. C'est beaucoup de choses comme à la maison. »

Le thème « Nature » décrit la possibilité de contact avec la nature proposée à Coco Velten.

« Coco Velten permet d'être en contact avec la nature. Il y a de la nature dans l'urbain, ce qui crée la tranquillité. Ça nous permet de réfléchir, de nous poser. »

Dans le thème « Vivre dans du beau », les co-chercheur·ses expliquent apprécier l'esthétique du lieu et son importance dans leur quotidien.

« Je monte sur le toit [terrasse...] le soir et je vois quelque chose de vraiment beau, ça me donne envie de continuer de vivre. »

Proposition d'amélioration : augmenter les surfaces privées et réduire les espaces collectifs.

Espoir

L'« Espoir » est un thème inattendu qui prend une grande place dans le Photovoix, et a engendré de fortes réactions émotionnelles. Les participant·es expliquent que lorsque les résident·es arrivent à Coco Velten, leur espoir s'accroît, mais il s'estompe au fur et à mesure :

« On est toujours comme ce petit enfant [sur la photo], toujours en train de surmonter, étape après étape. Mais, sauf que, un moment de la vie, on commence à en avoir marre. On essaie vraiment de voir jusqu'où on va arriver, jusqu'où on va continuer ? Est-ce qu'on ne va pas jeter l'éponge ? Une fois, on dit : c'est bon, j'en ai marre, j'en ai assez. Je n'ai pas trouvé la réponse à mes problèmes ici à Coco Velten. »

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise.

Diffusion des résultats

Les co-chercheur·ses ont décidé de présenter leurs résultats et propositions d'amélioration dans plusieurs instances. La diffusion des résultats a été réalisée au conseil de maison en ajoutant certaines propositions d'amélioration à l'ordre du jour. Les résultats ont été diffusés au conseil de vie en communication orale, avec les photographies du Photovoix projetées en diaporama pour illustrer les thèmes. L'expérience du Photovoix a aussi été partagée par les co-chercheur·ses lors du congrès

scientifique et citoyen de la Conf'Cap Capdroits à Lyon, complété par un acte de conférence et sa version facile à lire et à comprendre (Poulain *et al.*, 2021).

Avec le consentement des co-chercheur·ses, la facilitatrice s'est appuyée sur les résultats du Photovoix pour apporter des éléments de réflexion pour les prises de décision au sein des réunions de l'équipe des professionnel·les de la résidence, auxquelles les résident·es n'avaient pas accès et au comité des partenaires *via* une exposition réalisée à partir des verbatims.

Changements à Coco Velten

Des changements notables en lien avec les propositions d'amélioration ont été observées depuis les diffusions du Photovoix. Ils sont présentés ici en fonction des thèmes auxquels ils sont liés.

Sur le thème du contrôle de l'environnement :

- Le rôle des délégué·es a été discuté plusieurs fois au conseil de maison et ces dernier·ères participent désormais aux réunions de préparation de ces conseils.
- Après négociation en conseil de maison, les résident·es ont désormais le droit d'inviter des proches pour la nuit.
- L'équipe professionnelle a rodé son organisation concernant la gestion des « Aides Cocos ». Il n'y a plus de plainte liée au manque d'organisation ou au chantage.

Sur le thème des relations sociales épanouissantes :

- Une assistante sociale a été recrutée en plus dans l'équipe de travail social, renforçant ses compétences juridiques et administratives.

Sur le thème de la qualité du lieu :

- Les résident·es d'un étage ont construit un planning de ménage à tour de rôle.
- Le programme Coco Velten va finalement être pérennisé⁵ et des travaux sont planifiés pour limiter les espaces collectifs en aménageant des studios à la place des chambres.

⁵ La mairie a racheté le bâtiment qui appartenait à l'État. Au vu des bons retours des différentes évaluations et recherche, le programme va être pérennisé, et y seront ajoutés des logements sociaux,

un accueil de jour pour femme, avec moins de place destinée aux bureaux et ateliers des associations et microentreprises.

Discussion

Cette étude est la première à explorer le soutien des capacités de personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire et montre que ces lieux peuvent être plus ou moins capabilisants. En effet, ce programme avait été pensé comme un lieu devant soutenir les capacités en favorisant l'intégration dans la communauté, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles et les relations sociales épanouissantes. Ces grands objectifs devaient être atteints par son hybridité, sa gouvernance partagée et son implantation dans le centre-ville. Sa facette de lieu en occupation temporaire a fait l'objet d'une attention particulière en raison du risque de piètre qualité des aménagements et de limitation des capacités des personnes hébergées. Finalement, les résultats décrivent globalement Coco Velten comme un centre d'hébergement collectif de basse qualité, dont la gouvernance partagée et la co-construction semblent mitigés. Son emplacement en centre-ville semble favoriser l'intégration dans le quartier. La mixité d'usage et sociale du programme semble effectivement développer des opportunités et ressources. L'espoir mitigé des résident·es émerge également comme un élément inattendu, décrit comme plutôt mitigé.

Concernant la mixité d'usage et sociale, celle-ci semble soutenir leur intégration dans le territoire grâce à sa localisation en centre-ville et favorise leurs relations sociales épanouissantes et leurs engagements dans des occupations significatives à travers la présence des ateliers-bureaux et des activités variées proposées dans les espaces communs. Les résultats indiquent notamment l'accès à des occupations permettant de développer leur utilité sociale. La possibilité de contribuer à la communauté est importante pour les personnes sans-domicile. En effet, selon une revue systématique avec méta-agrégation sur les expériences occupationnelles des personnes sans domicile, ce type d'occupation favorise leur sentiment d'appartenance (Marshall *et al.*, 2020).

L'hébergement collectif semble conserver les caractéristiques des centres d'hébergement classiques limitant les capacités des personnes hébergées. En cohérence avec les écrits scientifiques, des relations entre résident·es ont pu être

perçues comme enrichissantes, mais également comme sources de conflit, voire insécurisantes, à l'instar des études menées par Irving (2018) et Branagh R. O'Shaughnessy (2020). Le fait de pouvoir vivre en famille n'est pas apparu comme un sujet. Être en famille pourrait pourtant influencer les capacités des personnes hébergées, par exemple *via* l'accès à différents rôles familiaux. Cela pourrait être lié au fait que la plupart des personnes y ayant participé étaient des parents isolés, et que le fait d'être hébergé avec leurs enfants leur semble naturel. De futures études pourraient étudier le développement des capacités en centre d'hébergement et en tiers-lieu en fonction du type de ménage des personnes hébergées. L'équipe de travail social du centre d'hébergement a été présentée de façon mitigée, soutenante, d'une part, mais réalisant du contrôle social, d'autre part, et ce, de façon comparable aux écrits scientifiques (Hearne et Murphy, 2017; Toolis *et al.*, 2022).

Toutefois, même si des pratiques de contrôle social sont révélées par le Photovoix, les résultats indiquent que les co-chercheur·ses se sentent davantage libres et que le règlement leur semble moins restrictif que dans les centres d'hébergement dans lesquels ils et elles ont été hébergé·es. Cela pourrait être le résultat de la volonté des tiers-lieux solidaires de mettre en place des pratiques d'horizontalité (Tehel *et al.*, 2023), liées aux pratiques participatives et de co-construction dans cette étude, mais c'est aussi lié au fait que les participant·es étaient hébergé·es en centre d'hébergement d'urgence (ETHOS 2), ces centres ayant des règlements encore plus restrictifs que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Sahlin, 2005).

Malgré la basse qualité de l'hébergement, l'esthétisme du lieu dans le thème « Vivre dans du beau » et la végétalisation soulignée dans le thème « Nature » sont apparus comme des éléments favorables aux capacités des participant·es. Si les écrits scientifiques sur les capacités des personnes sans domicile se sont intéressés aux relations avec les animaux (Lotz, 2018; Watts et Blenkinsopp, 2022), le lien aux espèces végétales ne semble pas avoir été exploré (Giraudier *et al.*, 2024) ; de futures études devraient chercher à comprendre davantage le lien à la nature au sein des services pour personnes sans domicile. Les résultats concernant

l'esthétisme semblent cohérents avec les écrits scientifiques où les possibilités de personnaliser l'aménagement et la décoration du lieu sont apparues comme des éléments favorables au soutien des capacités (Hearne et Murphy, 2017; Toolis *et al.*, 2022 ; Watts et Blenkinsopp, 2022). Ces deux éléments sont potentiellement liés dans la présente étude aux processus de co-construction du lieu, avec la réalisation des chantiers participatifs pour les projets d'aménagement ou de végétalisation du lieu. Ces résultats semblent souligner l'importance centrale du contrôle de l'environnement, apparaissant comme une capacité qui permet l'accès à d'autres capacités, appelées par Amartya Sen « capacités fertiles » (Sen, 2000). Dans cette étude, le contrôle de l'environnement des résident-es leur permet de décorer le lieu selon leur goût, ce qui leur donne par la suite « l'envie de continuer de vivre ».

La basse qualité du lieu relevée dans cette étude est probablement exacerbée par l'aspect d'occupation temporaire, comme expliqué dans l'étude de Bragaglia et Rossignolo (2021). Les participant-es de la présente étude ont par exemple souligné que les nombreuses entrées menant au centre d'hébergement favorisaient les intrusions.

Les résultats de ce Photovoix amènent un élément inattendu : le thème de l'espoir. Plusieurs études soulignent que l'expérience du sans-domicilisme a un impact destructeur sur l'espoir (Hughes *et al.*, 2010; Kirst *et al.*, 2014; Partis, 2003; Tollett et Thomas, 1995). Une étude longitudinale sur dix familles sans domicile affirme que l'espoir est bas, mais présent lors de l'entrée en centre d'hébergement et qu'il augmente en cas de transition vers le logement (Herth, 1996). Dans la présente étude, les participant-es indiquent que leur espoir augmente en arrivant à Coco Velten, mais qu'il diminue au fil du temps. Ces résultats vont dans le sens de la critique du système en escalier. En effet, les centres d'hébergement classiques n'ont pas vocation à ce que les personnes y restent sur des périodes prolongées. Le fait d'y rester malgré tout pourrait amener cette diminution de l'espoir. Selon Barbora Gřundělová et Zuzana Stanková, l'espoir des personnes sans domicile peut être limité par le manque de ressources, les barrières structurelles comme le chômage, et institutionnelles, telles que les

règlements intérieurs stricts (2020). De futures études devraient être mises en place pour étudier l'évolution de l'espoir des personnes hébergées en tiers-lieu et comparer celui-ci avec l'espoir des personnes hébergées en centre d'hébergement classique.

Depuis décembre 2023, le programme d'occupation temporaire Coco Velten est terminé. La mairie a racheté le bâtiment en passant par le bailleur social Marseille Habitat pour pérenniser un lieu qui s'inspire de l'expérimentation temporaire, à la façon de l'urbanisme transitoire, comme décrit par Andres et Kaftl (2021). La mairie souhaite en effet conserver les fonctions hybrides du bâtiment avec 50 % de l'espace destiné à l'hébergement de personnes sans domicile et maintenir une « Cantine solidaire ». La mairie souhaite ajouter au projet du logement social et potentiellement un accueil de jour pour femmes sans domicile, venant ainsi supprimer ou minimiser l'espace destiné aux précédents ateliers-bureaux. Dans cette nouvelle version pérenne du programme, l'hébergement est censé devenir de meilleure qualité en proposant des studios pour chaque ménage. Il serait intéressant de réaliser une nouvelle étude sur les capacités des personnes hébergées dans ce nouveau projet en mettant en parallèle l'évolution de la qualité du lieu, des pratiques participatives et de co-construction, de l'intégration au territoire et au potentiel de participation à des activités significatives et d'espoir.

En s'intéressant aux capacités des personnes hébergées en tiers-lieu, cette étude propose des pistes aux ergothérapeutes pour leur pratique d'agent de changement systémique (Drolet *et al.*, 2020). Cette étude a permis d'identifier « ce qui compte » pour les personnes hébergées en tiers-lieu sans filtre préconçu, comme recommandé par Karen W. Hammell dans le cadre de l'OCWFOT « Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy » (2023). Les ergothérapeutes travaillant en centre d'hébergement et en tiers-lieu pourront s'appuyer sur les différents thèmes ayant émergé dans les résultats pour les amener à la discussion dans des ateliers participatifs avec les personnes hébergées.

Forces et limites de l'étude

Les changements relevés dans le carnet de bord allant dans le sens des résultats et propositions d'amélioration suggèrent que le Photovoix a pu contribuer à l'amélioration du programme pour les résident·es et les co-chercheur·ses ont exprimé un sentiment d'utilité lors de l'évaluation du processus de recherche. En donnant la parole aux personnes sans domicile, cette étude s'inscrit dans le courant de la justice épistémique (Fricker, 2007), reconnaissant les savoirs des personnes directement concernées. En proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident·es du programme, il semble que le Photovoix ait contribué au soutien des capacités des personnes hébergées.

Toutefois, participer au Photovoix a pu représenter un défi. Les résident·es pouvant être considérés·es comme les plus exclu·es, comme les personnes ayant un long parcours de rue, n'ont pas pris part à l'étude. L'évaluation du processus de recherche par les co-chercheur·ses souligne que cette étude a également été un défi en termes de temps et d'énergie. Les prochaines études devraient réfléchir à la façon de limiter l'énergie et le temps dépensé par les personnes hébergées, tout en conservant leur participation à l'ensemble des étapes de la recherche. Cela pourrait s'effectuer en limitant les temps collectifs et en augmentant le temps de travail en binôme, entre la facilitatrice et les co-chercheur·ses. Les co-chercheur·ses ont également suggéré de pouvoir choisir des photographies après avoir réalisé la phase d'analyse inductive pour choisir celles qui illustrent le mieux les thèmes.

Cette étude étant de nature descriptive transversale, elle ne permet pas de comparer les capacités des personnes hébergées en tiers lieu avec celles des personnes hébergées dans un centre d'hébergement classique. Il serait intéressant de réaliser une étude longitudinale comparative pour établir s'il existe effectivement une différence et déterminer quels en seraient les facteurs explicatifs. Cette étude a permis d'explorer les capacités des personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers-lieu solidaire de façon holistique et participative. De futures études devraient chercher à analyser plus finement les mécanismes soutenant ou limitant les capacités des personnes sans domicile. Le concept de facteur de conversion,

élément permettant de convertir une ressource potentielle en ressource effectivement mobilisée (Sen, 2000), pourrait être utilisé. Il permettrait par exemple de comprendre ce qui permet ou non la mobilisation des ressources proposées par l'aspect tiers-lieu. La mobilisation du concept de facteur de conversion permettrait également une analyse plus fine des caractéristiques personnelles qui favorisent ou non les capacités au sein du tiers-lieu. En effet, Coco Velten héberge des personnes dans des situations très différentes les unes des autres. Une personne socialement isolée pourrait trouver plus d'intérêt à l'aspect tiers-lieu qu'un couple de travailleurs pauvres, par exemple.

Conclusion

Cette étude a permis d'explorer les éléments d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire qui influencent les capacités des personnes sans domicile y étant hébergées. La méthode du Photovoix a été utilisée pour favoriser un processus participatif et l'amélioration continue du programme.

Cette étude indique que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire peuvent être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capacités, mais que cela ne résout pas les problèmes liées à la basse qualité physique du lieu de vie et au contrôle social des résident·es par le personnel des centres d'hébergement collectifs. Les résultats de cette étude permettront d'étayer les décisions concernant l'essaimage des tiers-lieux solidaires en occupation temporaire visant à favoriser le soutien des capacités des personnes sans domicile hébergées.

Éthique et déclaration d'intérêt

Conflit d'intérêts : la doctorante est en thèse CIFRE lors de la réalisation de cette étude, salariée du Groupe SOS qui porte la résidence de Coco Velten. Avis favorable du comité d'éthique n° 2020-09-10-010.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des co-chercheurs et co-chercheuses ayant participé à l'étude. Nous remercions également les

associations opératrices du tiers-lieu Coco Velten, soit Yes We Camp, Plateau urbain et Groupe SOS Solidarités.

Bibliographie

- Andres, L., & Kraftl, P. (2021). New directions in the theorisation of temporary urbanisms: Adaptability, activation and trajectory. *Progress in Human Geography*, 45(5), 1237-1253. <https://doi.org/10.1177/0309132520985321>
- Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 85(1), 24-34. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Batterham, D. (2019). Homelessness as Capability Deprivation: A Conceptual Model. *Housing, Theory and Society*, 36(3), 274-297. <https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142>
- Bragaglia, F., & Rossignolo, C. (2021). Temporary urbanism as a new policy strategy: A contemporary panacea or a trojan horse? *International Planning Studies*, 26(4), 370-386. <https://doi.org/10.1080/13563475.2021.1882963>
- Buchter, L., Guinchard, M., & Le Roux, A. (2022). Remettre les vieilles de la marge au centre avec une recherche participative. *Nouvelles Questions féministes*, 41(1), 83-99. <https://doi.org/10.3917/nqf.411.0083>
- Burret, A. (2017). *Étude de la configuration en tiers-lieu : La repolitisation par le service* [Phdthesis, Université de Lyon]. <https://theses.hal.science/tel-01587759>
- Cunningham, M. J., & Slade, A. (2019). Exploring the lived experience of homelessness from an occupational perspective. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 26(1), 19-32. <https://doi.org/10.1080/11038128.2017.1304572>
- Diguet, C. (2018). *L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?* IAU îdF. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf
- Drolet, M.-J., Carrier, A., Hudon, A., & Hurst, S. (2020). Advocacy systémique en santé et réadaptation. Être un agent de changement social pour résoudre les conflits de loyautés multiples de nature systémique. In *Les Loyautés multiples. Mal-être au travail et enjeux éthiques*, t. 2 (Nota bene).
- Fernandes, W., & Tandon, R. (1981). *Participatory Research and Evaluation: Experiments in Research as a Process of Liberation*. Indian Social Institute.
- Ferraton, C. (2008). L'approche par les capacités d'Amartya Sen : Quels enseignements pour l'économie sociale ? *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(1), 53-78. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2007.00352.x>
- France Tiers-Lieux. (s. d.). *France Tiers-lieux*. Consulté le 3 août 2024, à l'adresse <https://francetierslieux.fr/>
- Freire, P. (1978). *Pedagogy of the Oppressed**. In *Toward a Sociology of Education*. Routledge.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Clarendon Press.
- Gilles, B. (2019, octobre 29). *Comment la Ville de Marseille a laissé pourrir ses propres immeubles par dizaines*. Marsactu. <https://marsactu.fr/comment-la-ville-de-marseille-a-laisse-pourrir-ses-propres-immeubles-par-dizaines/>
- Giraudier, A., Poulain, H., Desrosiers, J., Taylor, O., & Tinland, A. (2024). *The capability approach to homelessness, a scoping review*. Under Review.
- Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Lenzi, M., Wolf, J., Boksaczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, the H. (2021). Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services: Housing first, housing quality and consumer choice. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, n/a(n/a). <https://doi.org/10.1002/casp.2577>

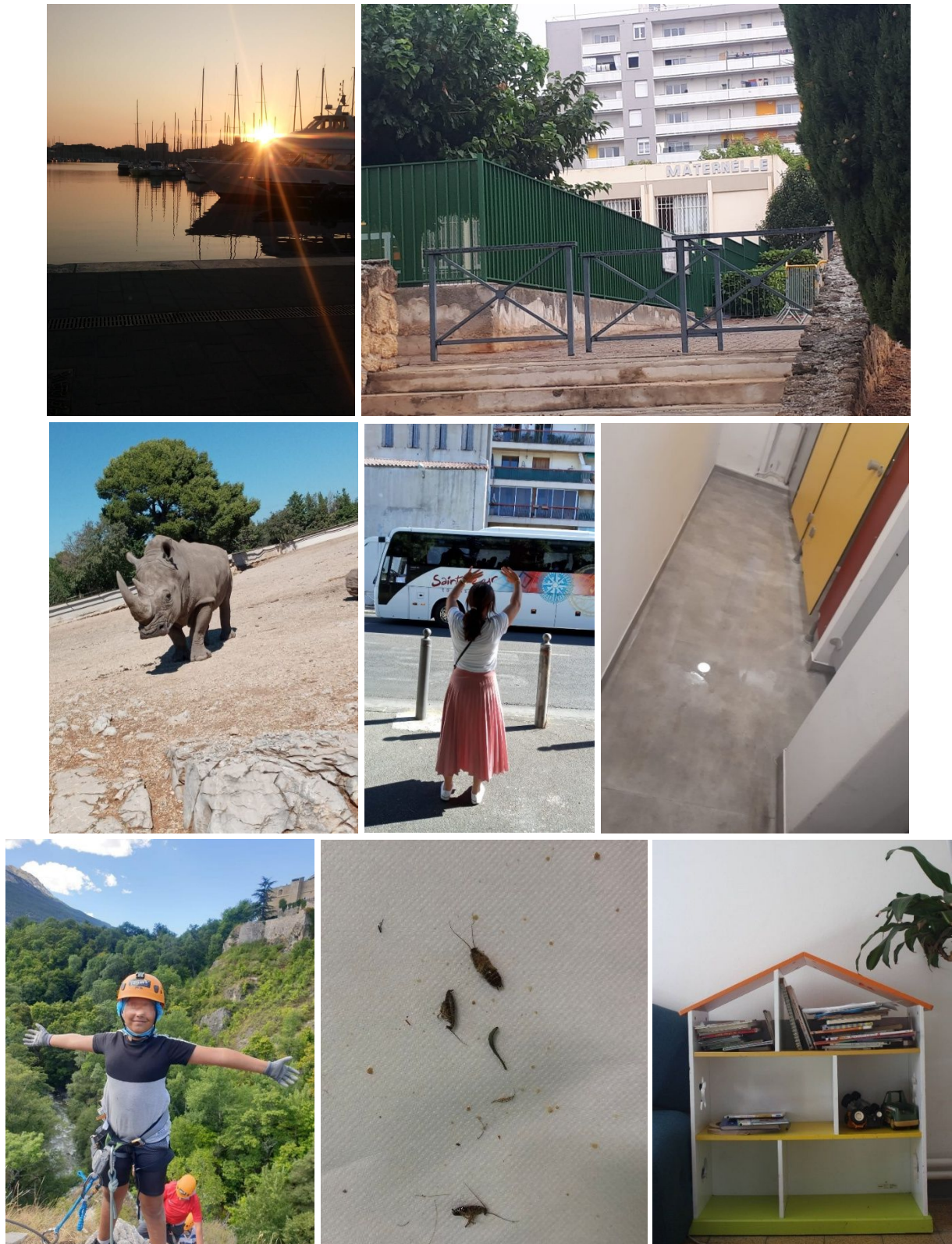
- Greenwood, R., Manning, R., O'Shaughnessy, B., Cross, O., Vargas-Moniz, M., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J., Boksaczanin, A., Bernad, R., Kallmen, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & HOME EU Consortium. (2020). Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries: Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. *JMIR Research Protocols*, 9(2). <https://doi.org/10.2196/14584>
- Gřundělová, B., & Stanková, Z. (2020). Hope in Homeless People: Potential for Implementation of Person-Centred Planning in Homeless Shelters? *Practice*, 32(5), 361-379. <https://doi.org/10.1080/09503153.2019.1695109>
- Hammell, K. W. (2023). Focusing on "what matters": The Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, 31, e3509. <https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO269035092>
- Hearne, R., & Murphy, M. (2017). *Investing in the right to a home: Housing, HAPs and hubs*.
- Herth, K. (1996). Hope from the perspective of homeless families. *Journal of Advanced Nursing*, 24(4), 743-753. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2648.1996.25113.x>
- Hocking, C., Townsend, E., & Mace, J. (2019). *Occupational Therapy and Human Rights*. World Federation of Occupational Therapist.
- Hughes, J. R., Clark, S. E., Wood, W., Cakmak, S., Cox, A., MacInnis, M., Warren, B., Handrahan, E., & Broom, B. (2010). Youth Homelessness: The Relationships among Mental Health, Hope, and Service Satisfaction. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 19(4), 274-283.
- Irving, A. (2018). *Homelessness Pathways and Capabilities: A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne* [Ph.D., University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom)]. In PQDT - Global (2425883755). ProQuest Dissertations & Theses Global. <http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/homelessness-pathways-capabilities-study-lived/docview/2425883755/se-2?accountid=15337>
- Kerman, N., & Sylvestre, J. (2020). *Surviving versus living life: Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness*. *Health & Social Care in the Community*, 28(2), 414-422. <https://doi.org/10.1111/hsc.12873>
- Kirst, M., Zerger, S., Harris, D. W., Plenert, E., & Stergiopoulos, V. (2014). The promise of recovery: Narratives of hope among homeless individuals with mental illness participating in a Housing First randomised controlled trial in Toronto, Canada. *BMJ Open*, 4(3), e004379. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2013-004379>
- Kjellberg, I., & Jansson, B. (2022). The capability approach in social work research: A scoping review of research addressing practical social work. *International Social Work*, 65(2), 224-239. <https://doi.org/10.1177/0020872819896849>
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B., & Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 20(2), Article 20, n° 2. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Loison, M. (2023). Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. *Revue française des affaires sociales*, 1, 29-50.
- Lotz, K. V. (2018). *The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women* [Ph.D., New York University]. In *ProQuest Dissertations and Theses* (2038559511). ProQuest Dissertations & Theses Global.
- Lyon-Callo, V. (2001). Making Sense of NIMBY poverty, power and community opposition to homeless shelters. *City & Society*, 13(2), 183-209. <https://doi.org/10.1525/city.2001.13.2.183>
- Marshall, C. A., Boland, L., Westover, L. A., Wickett, S., Roy, L., Mace, J., Gewurtz, R., Barbic, S., & Kirsh, B. (2020). Occupational experiences of homelessness: A systematic review and meta-aggregation. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 27(6), 394-407. <https://doi.org/10.1080/11038128.2019.1689292>
- Marshall, C. A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B., & Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness: A mixed-methods study. *Canadian Journal of Occupational Therapy*. <https://doi.org/10.1177/0008417419833402>

- Marshall, C. A., Gewurtz, R., Ross, C., Becker, A., Cooke, A., Roy, L., Barbic, S., Lysaght, R., & Kirsh, B. (2022). Beyond Securing a tenancy: Using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 0(0), 1-15. <https://doi.org/10.1080/10530789.2022.2070098>
- Marshall, C. A., Lysaght, R., & Krupa, T. (2017). The experience of occupational engagement of chronically homeless persons in a mid-sized urban context. *Journal of Occupational Science*, 24(2), 165-180. <https://doi.org/10.1080/14427591.2016.1277548>
- Marshall, C. A., McKinley, C., Costantini, J., Murphy, S., Lysaght, R., & Hart, B. P. (2022). 'The Big Island Model': Resident experiences of a novel permanent supportive housing model for responding to rural homelessness. *Health & Social Care in the Community*, 30(6), e5047-e5061. <https://doi.org/10.1111/hsc.13920>
- Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R., & Wickett, S. (2019). Boredom and homelessness: A scoping review. *Journal of Occupational Science*. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14427591.2019.1595095>
- McDonald, M. (2019). Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. *Honors Projects*. <https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/96>
- Mousavi, T., Forwell, S., Dharamsi, S., & Dean, E. (2015). The historical shift towards human rights in occupational therapy with special reference to the Capabilities Approach and its implications. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, 71(2), 81-87. <https://doi.org/10.1179/2056607715Y.0000000005>
- Muñoz, J., Dix, S., & Reichenbach, D. (2006). Building Productive Roles: Occupational Therapy in a Homeless Shelter. *Occupational therapy in health care*, 20, 167-187. https://doi.org/10.1080/J003v20n03_11
- Nussbaum Martha C. (2011). *Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Flammarion.
- O' Shaughnessy, B., Manning, R., Greenwood, R., Vargas-Moniz, M., Loubiere, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J., Boksaczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & HOME-EU Consortium Study Grp. (2021). Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *HOUSING THEORY & SOCIETY*, 38(3), 343-364. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725>
- Observatoire France Tiers-Lieux. (2023). *Les données des tiers-lieux en France*. Observatoire des Tiers-Lieux. <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/>
- Partis, M. (2003). Hope in homeless people: A phenomenological study. *Primary Health Care Research & Development*, 4(1), 9-19. <https://doi.org/10.1191/1463423603pc118oa>
- Pele, N., & Cerema. *Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*. (2023). Analyse de la vacance des logements de la ville de Marseille. Syracuse.
- Pleace, N. (2013). *Le logement d'abord*. Observatoire européen sur le sans-abrisme.
- Poulain, H., Petrosyan, A., Mbouzo, A., Desrosiers, J., & Tinland, A. (2021). Recherche action participative explorant l'influence du tiers- lieu Coco Velten sur les capacités des personnes sans domicile y étant hébergées. *ConfCap 3e édition*. Confcap Capdroit, Lyon.
- Projet de loi de finances pour 2017 - notes de présentation, I. LE PROGRAMME 177 « HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES » : UNE BUDGÉTISATION INITIALE ENFIN PLUS SINCÈRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ? (2017). <https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np31/np313.html>
- Sahlin, I. (2005). The Staircase of Transition. Innovation. *The European Journal of Social Science Research*, 18(2), 115-136. <https://doi.org/10.1080/13511610500096400>
- Savoie-Zajc, L. (2012). Du déroulement évolutif de la recherche-action au format linéaire l'écriture : Quelques défis dans la rédaction et la diffusion de la recherche-action. *Recherches qualitatives*, 13, 73-89.

- Schultz-krohn, W. (2004). The meaning of family routines in a homeless shelter. *The American journal of occupational therapy. Official publication of the American Occupational Therapy Association*. <https://doi.org/10.5014/AJOT.58.5.531>
- Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité*. Seuil.
- Serme-Morin, C., & Coupechoux, S. (2018). 3e REGARD SUR LE MAL-LOGEMENT EN EUROPE (3e éd.). FEANTSA – Fondation Abbé Pierre. <https://www.feantsa.org/download/rapport-complet-fr71390086662738737.pdf>
- Shaughnessy, B. R. O., Manning, R. M., Greenwood, R. M., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J. R., Boksztzanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & Group, T. H.-E. C. S. (2020). Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *Housing, Theory and Society*, 0(0), 1-22. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725>
- Shinn, M. (2015). Community Psychology and the Capabilities Approach. *American journal of community psychology*, 55(3-4), 243-252. <https://doi.org/10.1007/s10464-015-9713-3>
- Tehel, A., Pasquier, R., & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : La quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, 91, 181-197. <https://doi.org/10.7202/1109666ar>
- Tollett, J. H., & Thomas, S. P. (1995). A theory-based nursing intervention to instill hope in homeless veterans. *Advances in Nursing Science*, 18(2), 76.
- Toolis, E., Dutt, A., Wren, A., & Jackson-Gordon, R. (2022). « It's a place to feel like part of the community »: Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. *American Journal of Community Psychology*, 70(1-2), 102-116. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12580>
- Wang, C., & Burris, M. A. (1997). Photovoice: Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment. *Health Education & Behavior*, 24(3), 369-387. <https://doi.org/10.1177/109019819702400309>
- Wang, C. C. (1999). Photovoice: A Participatory Action Research Strategy Applied to Women's Health. *Journal of Women's Health*, 8(2), 185-192. <https://doi.org/10.1089/jwh.1999.8.185>
- Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2022). Valuing Control over One's Immediate Living Environment: How Homelessness Responses Corrode Capabilities. *Housing, Theory and Society*, 39(1), 98-115. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236>
- Yes We Camp, Groupe SOS, & Plateau Urbain. (2017). *Projet Bernard Dubois*.

Matériel supplémentaire

Figure 3 : Photographies prises et sélectionnées par les co-chercheur-ses (avec autorisation des co-chercheur-ses).





Perception de jeunes Québécois de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte des changements climatiques

Marie-Josée Drolet, OT, PhD, Éthicienne, Professeure titulaire¹, **Corinne Langlois**, OT, M. Sc. Erg.², **Frédérique Hamelin**, OT, M. Sc. Erg.³

¹ Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4M3, Canada

² CLSC Mercier-Est Anjou, 9503, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1L 6P2, Canada

³ Centre de réadaptation en déficience physique Sainte-Marguerite, 3470, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, Québec, G8Z 1X3, Canada

Reçu le : 26 mars 2025

Accepté le : 19 septembre 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/7th89im2>

Autrice correspondante : Marie-Josée Drolet, marie-josée.drolet@uqtr.ca

Résumé

Contexte

La crise climatique est liée à un écocide sans précédent qui compromet la survie de l'humanité. Elle est une source de préoccupations importantes, notamment chez les jeunes. Bien que ces inquiétudes aient parfois des effets néfastes sur leurs occupations, la vision de la crise climatique de jeunes du secondaire suivant une perspective occupationnelle demeure limitée.

Objectif

Cette étude qualitative avait pour objectif d'explorer les perceptions de jeunes Québécois de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte de la crise climatique.

Matériel et méthodes

Des entretiens individuels et en groupe, reposant sur la trilogie proposée par Wilcock, soit : l'être (*being*), l'agir (*doing*) et le devenir (*becoming*), ont été réalisés avec des jeunes âgés entre 14 et 17 ans.

Résultats

La perception par ces jeunes de leur être, de leur agir et de leur devenir est influencée par la crise, mais de manière variable. Trois profils se dégagent des données : le profil optimiste, le profil adaptatif et le profil éco-anxieux. Tandis que les perceptions des jeunes du profil optimiste notent des effets mineurs de la crise climatique sur leur être, leur agir et leur devenir, pour leur part ceux des profils adaptatif et éco-anxieux rapportent respectivement des effets modérés et majeurs de la crise climatique sur leurs être, agir et devenir.

Conclusion

Cette étude suggère que les préoccupations des jeunes peuvent les mettre en action de façon écoresponsable, quand l'éco-anxiété ne devient pas paralysante.

Mots clés

Crise climatique, Éco-anxiété, Jeunes, Science de l'occupation

Avertissement

Une première version de cet article a été présentée lors des 5^{es} Assises nationales de l'ergothérapie à Paris, en septembre 2024, et publiée dans les actes du colloque (Drolet, Langlois *et al.*, 2024).

Introduction

Une conviction est désormais établie : les occupations des êtres humains sont les principales responsables de la crise du climat et de la biodiversité (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022). En plus d'être l'une des plus importantes menaces sur la santé, voire sur la survie humaine (Organisation mondiale de la santé, 2021), cette perturbation climatique sans précédent compromet aussi le monde du vivant dans son ensemble. De fait, la crise climatique est liée à un écocide sans précédent, c'est-à-dire à une destruction massive des écosystèmes et de la biodiversité (Cabanes, 2016). C'est que la santé des écosystèmes planétaires et celle des êtres vivants sont intimement liées, voire interdépendantes, comme en rend compte la notion « Une seule santé » (Organisation mondiale de la santé animale, 2023). Somme toute, l'actuelle destruction massive des écosystèmes touche la santé de tous les êtres vivants, contribue à éradiquer un nombre important d'espèces animales et végétales (Nature Québec, 2022), en plus de mettre sérieusement en péril la santé, le bien-être, voire la vie des êtres humains (Servigne & Stevens, 2015) et d'être liée à d'importantes injustices (Costello *et al.*, 2009 ; INSPQ, 2023 ; Williams, 2021).

C'est pourquoi la crise climatique est une source de préoccupations importantes et légitimes pour un nombre croissant d'individus, notamment chez les plus jeunes qui s'inquiètent pour leur avenir (Villiers, 2022). Plusieurs parmi eux passent par diverses éco-émotions, c'est-à-dire des émotions reliées à la terre (Albrecht, 2021). Parmi celles-ci, la plus connue et discutée dans les écrits est l'éco-anxiété (Drolet, 2025), qui désigne une inquiétude de nature anticipatoire causée par un environnement naturel changeant et incertain (Albrecht, 2021). Les jeunes confrontés à cette éco-

émotion sont en effet de plus en plus nombreux (Hickman, 2020 ; Pihkala, 2020).

Lorsque l'éco-anxiété se transforme en éco-colère, celle-ci peut être un puissant moteur à l'engagement dans la lutte contre les changements climatiques (Contreras *et al.*, 2024). Cependant, lorsque celle-ci se transforme en éco-paralysie, c'est-à-dire en incapacité d'agir devant l'ampleur et la complexité de la crise, alors celle-ci confronte l'individu à des autoprivations occupationnelles susceptibles de nuire à sa santé et à son bien-être (Albrecht, 2021). En dépit du fait que les éco-émotions, dont font notamment partie l'éco-anxiété, l'éco-colère et l'éco-paralysie, peuvent avoir des effets parfois notables sur les occupations des êtres humains, une perspective occupationnelle – c'est-à-dire issue de la science de l'occupation – de la crise climatique et de ses impacts sur les jeunes demeure à ce jour limitée.

Mis à part Hocking et Kroksmark (2013) qui ont analysé la perception, par de jeunes adultes, âgés de 18 à 35 ans de quatre pays différents (Liban, Nouvelle-Zélande, Philippines et Suède) des options écoresponsables qui s'offrent à eux, aucune étude n'a exploré les perceptions de jeunes Québécois, âgés de 14 à 17 ans, de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte de la crise climatique. La question à l'origine de la présente étude était donc la suivante : quelles sont les perceptions de jeunes du secondaire du Québec-Canada de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte de la crise climatique ? Il s'ensuit que l'objectif de l'étude était d'explorer ces perceptions.

Matériels et méthodes

Cette section précise les méthodes qui ont été utilisées pour atteindre l'objectif de l'étude. D'abord, le devis de recherche est décrit et justifié. Ensuite, les participants recherchés, incluant les critères d'inclusion et les processus de recrutement, sont spécifiés. Par la suite, les outils de collecte des données sont décrits ainsi que les méthodes d'analyse des données collectées. Enfin, sont spécifiées les considérations éthiques.

Devis de recherche

Étant donné l'absence d'étude ayant à ce jour documenté les perceptions de jeunes du secondaire de leurs être, agir et devenir dans le contexte de la crise climatique, un devis inductif de nature qualitative a été choisi (Corbière & Larivière, 2014 ; DePoy & Gitlin, 2021). Plus précisément, un devis de recherche descriptif d'inspiration phénoménologique a été utilisé puisque celui-ci permet, par le biais des perceptions de personnes ayant l'expérience de phénomènes, de décrire ces derniers (Husserl, 1970 ; Husserl, 1999). Un nombre entre 6 et 12 participants était recherché, compte tenu de la recommandation de Thomas et Pollio (2002) suivant laquelle ce nombre est requis pour obtenir la saturation empirique des données avec ce devis.

Participants

Étaient recherchés des jeunes du secondaire¹. Ils devaient avoir entre 14 et 17 ans, avoir différentes identités de genre, être préoccupés par la crise climatique et il était indifférent qu'ils soient impliqués ou non socialement dans la lutte contre la crise climatique. Diverses stratégies de recrutement ont été utilisées pour constituer l'échantillon, soit l'échantillonnage intentionnel, l'échantillonnage par réseau et l'effet boule de neige (Fortin & Gagnon, 2016). Des affiches de recrutement ont aussi été postées sur divers sites web et dans des écoles secondaires du Québec.

Collectes des données

Suivant le processus itératif inhérent aux recherches qualitatives, l'étude a été menée en deux temps. D'abord, des entrevues semi-dirigées individuelles ont été réalisées avec quelques jeunes. Il s'est alors agi d'explorer le phénomène afin d'en dégager si possible l'essence, et ce, par le biais de perceptions individuelles. Puisque le phénomène n'avait pas précédemment été étudié, il nous est apparu pertinent de l'explorer dans un premier temps par le biais d'entrevues individuels. Ensuite, d'autres jeunes ont été rencontrés dans le cadre de groupes de discussion focalisés (*focus groups*). Il

s'est alors agi de valider l'essence du phénomène que les entrevues individuelles avaient permis de dégager. Le même schéma d'entretien a été utilisé pour les entrevues individuelles et de groupe (cf. Annexe 1). Celui-ci a été conçu pour l'étude suivant la trilogie proposée par Wilcock (1999), soit l'être (*being*), l'agir (*doing*) et le devenir (*becoming*). Ainsi, ont été posées des questions telles que : « Pourquoi le réchauffement climatique est-il un enjeu important pour vous (être) ? Est-ce que les changements climatiques influencent l'importance et le sens que vous donnez à vos activités (agir) ? Quelles sont vos préoccupations en lien avec le futur dans le contexte des changements climatiques (devenir) ? ». Pour explorer la perception, par des jeunes étudiant dans le secondaire, de leur identité occupationnelle (être), de leurs occupations actuelles (agir) et de leurs occupations futures (devenir), a été utilisée cette trilogie issue de la science de l'occupation. Aussi, afin d'approfondir la perception de leurs occupations futures, le concept de justice occupationnelle intergénérationnelle a été mobilisé (Drolet *et al.*, 2020a). Il a été demandé aux jeunes d'estimer, à l'aide d'une échelle de Lickert graduée de 1 à 10, leur degré de préoccupation lié à la crise climatique, où le zéro indiquait « aucunement préoccupé(e) » et le 10 « extrêmement préoccupé(e) ». Enfin, un questionnaire sociodémographique complétait la collecte des données.

Justification du cadre conceptuel

Dans la science de l'occupation, Wilcock demeure une autrice incontournable. La trilogie qu'elle propose pour comprendre les liens entre les occupations et la santé, soit l'être (*being*), l'agir (*doing*) et le devenir (*becoming*) marque une étape importante dans la compréhension de la nature occupationnelle de l'être humain (Wilcock & Hocking, 2015 ; Drolet, 2014). Celle-ci articule une vision holiste de l'engagement occupationnel, en décortiquant les interrelations qui se présentent entre l'ontologie de la personne (son essence, ses valeurs et aspirations), ses occupations (ce qu'elle fait au quotidien) et que ce qu'elle souhaite être et faire à l'avenir. Par ailleurs, comme le suggère

1. Le secondaire est l'équivalent du collège et du lycée en France.

judicieusement Wilcock (1999), cette trilogie peut soutenir la durabilité, voire les transitions occupationnelles durables, en permettant de réfléchir aux véritables besoins occupationnels des êtres humains (Drolet *et al.*, 2020b ; Wagman, 2014 ; Wilcock, 1993). C'est pourquoi elle a été utilisée dans la présente étude.

Le concept de justice occupationnelle intergénérationnelle (Drolet *et al.*, 2020a) a été choisi parce qu'il rend compte des relations d'interdépendance qui se présentent entre les êtres humains d'une même génération, mais aussi et surtout entre les générations successives d'humains, voire d'animaux (Bilat, 2023). La justice occupationnelle intergénérationnelle invite les présentes générations à respecter les droits occupationnels des êtres humains d'aujourd'hui et de demain, en actualisant les devoirs occupationnels qu'ils ont à leur endroit (Drolet, 2022), de même que ceux qu'ils ont envers les autres êtres vivants (Bilat, 2023). Ce faisant, la justice occupationnelle intergénérationnelle convie toute personne à faire des choix occupationnels durables et à distinguer ses besoins de ses désirs occupationnels, en priorisant ses besoins au détriment de ses désirs occupationnels (Drolet *et al.*, 2020b). Ajoutons que, tandis que les besoins occupationnels correspondent à des intérêts humains fondamentaux reliés aux activités (par exemple, être relié aux autres, se nourrir d'aliments sains), les désirs occupationnels correspondent, pour leur part, à des caprices reliés aux activités (par exemple, collectionner les voitures de luxe, modifier sa garde-robe à chaque saison) souvent créés de toute pièce par l'industrie qui les présente comme des besoins (Drolet & Désormeaux-Moreau, 2022).

Analyse des données

Les verbatims des entretiens ont été intégralement transcrits. Pour effectuer la régression phénoménologique, les étapes proposées par Giorgi (1997) ont été effectuées. Les verbatims des six entrevues individuelles ont été analysés par la seconde autrice, tandis que le verbatim des deux focus groupes a été analysé par la troisième autrice.

La première autrice a regroupé l'ensemble des analyses et les a organisées de manière à créer un tout ordonné et cohérent. Enfin, les données collectées à l'aide de l'échelle de Lickert et des questionnaires sociodémographiques ont été soumises à des statistiques descriptives simples.

Considérations éthiques

Enfin, une certification éthique a été obtenue du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour mener l'étude en conformité avec les normes et règles éthiques qui s'appliquent au Québec (CER-22-284-07.09).

Résultats

Cette section comprend deux parties. La première est consacrée à la description des jeunes ayant pris part à l'étude, tandis que la seconde résume leurs perceptions de leurs être, agir et devenir dans le contexte de la crise climatique. Pour illustrer leurs propos, des extraits des verbatims sont rapportés.

Description des participants

Quinze ($n = 15$) Québécois de 14 à 17 ans ont participé à l'étude : six dans le cadre d'un entretien individuel et neuf dans le cadre de deux groupes de discussion focalisés (*focus group*). Au moment de la collecte des données, leur âge moyen était de 15,3 ans. Neuf parmi eux s'identifient au genre féminin, trois au genre masculin, un se dit non-binaire, un queer et un autre n'a pas spécifié son identité de genre². Quand ils sont questionnés sur leur degré de préoccupation lié à la crise climatique (à l'aide d'une échelle de Lickert de 0 à 10), ceux-ci s'estiment préoccupés entre 6 et 9 sur 10 (moyenne 7,6). Enfin, tandis que huit jeunes affirment être impliqués socialement dans la lutte contre la crise climatique, que ce soit ponctuellement (comme prendre part à une manifestation) ou régulièrement (comme faire partie du comité vert de l'école ou d'un organisme écologiste), sept participants ne mentionnent aucune implication écologique.

2. Mentionnons que c'est l'identité de genre choisie qui est ici rapportée.

Perceptions de leur être, de leur agir et de leur devenir : trois profils se dessinent

Les données révèlent que les perceptions des jeunes de leur être, de leur agir et de leur devenir sont influencées par la crise climatique, mais de manière variable chez chacun d'eux. Trois profils de jeunes se dégagent des données, soit : a) le profil optimiste, b) le profil adaptatif et c) le profil éco-anxieux. Quatre jeunes (n = 4) présentent un profil optimiste, sept (n = 7) un profil adaptatif et quatre (n = 4) un profil éco-anxieux. Les paragraphes suivants décrivent ces profils, lesquels sont illustrés par des extraits des verbatims des entretiens.

Profil optimiste

Les jeunes présentant un profil optimiste rapportent des effets mineurs de la crise climatique sur leur être et leurs occupations et envisagent un avenir peu affecté par la crise climatique. Eu égard à leur identité (être), les jeunes ayant un profil optimiste ont en moyenne un degré de préoccupation liée à la crise climatique (6,9/10) inférieur aux autres. Bien que tous les jeunes ayant pris part à l'étude affirment avoir des valeurs écologistes, aimer la nature, s'y retrouver et être préoccupés par la crise climatique, les jeunes qui présentent un profil optimiste adoptent des stratégies efficaces pour gérer leurs éco-émotions négatives, c'est-à-dire celles qui entraînent des répercussions négatives sur leur santé ou bien-être. « Je pense que la course [...] m'aide à tout évacuer, et jouer de la musique me [fait comprendre] ce qui se passe dans ma tête, [m'aide à] mettre [mes émotions] en mots, [à] les clarifier » (Jeune 5).

En ce qui concerne leurs occupations (agir), les jeunes de ce groupe rapportent avoir fait peu ou pas de changements à leurs habitudes de vie comme en attestent ces extraits. « Je ne vais pas [...] couper ça de ma vie parce que c'est mauvais. À la place, je vais le limiter [sans] complètement le couper de ma vie » (Jeune 1). « Je suis intéressé par le sauvetage des animaux et la planète. [...] J'aide quand je peux, mais si je ne peux pas, je ne vais pas le faire [...]. Je ne vais pas me pousser à repousser mes limites » (Jeune 11). « Honnêtement, je ne pense pas qu'il y a beaucoup de gens qui [...] sacrifieraient leur samedi pour aller à [une manifestation]. Je crois que si c'était durant l'école

[...], cela pourrait être intéressant et nous permettre d'être plus impliqués » (Jeune 12). « Parfois, ma morale me dit d'arrêter de commander [des vêtements en ligne] parce que c'est vraiment emballé dans du plastique et encore dans du plastique [...], [mais je continue de le faire quand même] » (Jeune 12). « C'est peut-être un peu égoïste, mais je ne me prive pas de faire les choses que j'aime, même si elles ont un impact sur l'environnement » (Jeune 5).

Relativement à leurs occupations futures (devenir), les jeunes présentant un profil optimiste manifestent de l'espoir lorsqu'ils pensent au futur et anticipent que leurs occupations futures seront peu perturbées par la crise. « Je me dis que c'est sûr qu'on est capable en 30 ans de trouver une solution. [...] J'ai de l'espoir [en l'avenir] et je crois même qu'on est capable, c'est sûr, je n'ai aucun doute » (Jeune 1). « Comment ça pourrait influencer mon avenir ? [...] Je pense que je vais changer des habitudes que j'ai » (Jeune 5). Enfin, au sujet de la parentalité, un jeune mentionne ceci : « Le contexte des changements climatiques ne m'enlève pas l'envie personnellement d'en avoir [des enfants], puisque j'essaie déjà de changer mes habitudes dans cette visée et d'entraîner ma famille dans ces changements » (Jeune 12).

Profil adaptatif

Les jeunes qui présentent un profil adaptatif observent des effets modérés de la crise climatique sur leur être et leurs occupations et entrevoient un avenir modérément affecté par la crise. Eu égard à leur identité (être), ces jeunes ont en moyenne un degré de préoccupations écologiques plus élevé (7,6/10) que les jeunes du profil précédent (6,9/10), mais ne disent pas vivre d'éco-anxiété.

« Souvent, je lis des articles et, mine de rien, ça prend une grande partie de notre vie les changements climatiques. Mais [...] je ne commence pas à faire de l'anxiété par rapport à ça. Ça ne devient pas maladif, mais plutôt proactif » (Jeune 2).

Comparativement aux jeunes du premier groupe, ceux de ce groupe témoignent un plus grand attachement à la nature et aux valeurs écologiques.

« J'aime la nature. La marche de montagne, c'est mon activité préférée. Depuis que je suis petite, j'ai toujours été en contact avec la nature, les animaux. Savoir que les espèces vont disparaître, que les forêts vont être rasées, que les habitats naturels vont être pollués à cause des déversements pétroliers, ça me fait mal » (Jeune 2).

« Lorsque je vais à l'épicerie avec ma mère, [...] la voir partir avec son sac plastique pour une aussi petite quantité de nourriture, ça me fâche. [...] [Au sujet de] l'autobus, je dis souvent à ma sœur que nous allons le prendre pour aller quelque part, puis elle me dit toujours que non, que nos parents vont nous l'apporter [et ça me frustre énormément] » (Jeune 14).

En ce qui concerne leurs occupations (agir), les jeunes de ce groupe rapportent avoir fait des changements à leurs habitudes de vie. Certains affirment avoir cessé de participer à certaines occupations polluantes.

« [Puisque] je suis tout le temps sur mon cellulaire [...], j'ai vu plein de vidéos qui disaient que la planète ne va pas bien. Je me suis dit qu'il fallait que je commence à faire [quelque chose] » (Jeune 15).

« L'année passée, je me suis fait inviter à une sortie de bateau à moteur et j'ai dit non parce que je trouvais ça trop polluant. Ça ne me tentait pas d'y aller parce que je ne voulais pas encourager ça » (Jeune 2).

« Ça m'attristerait vraiment de ne plus pouvoir voyager [en avion] à cause de la condition de la planète parce que [...] ce n'est pas nous qui avons causé les actions dangereuses [...]. Donc c'est sûr que c'est un peu irritant, de se dire que moi peut-être que je n'aurai pas ces opportunités-là, mais que mes grands-parents n'ont jamais eu à penser à ça » (Jeune 2).

D'autres disent s'impliquer au sein d'organismes ou de comités écologiques, comme l'illustre cet extrait.

« Je lis beaucoup sur les changements climatiques et je fais partie [de nom de l'organisme]. Je veux militer [...] en décrivant les

effets et ce qu'on peut faire pour réduire notre [émission] de CO₂ » (Jeune 4).

Relativement à leurs occupations futures (devenir), bien que les jeunes qui présentent un profil adaptatif parlent aussi d'espoir, ils anticipent plus que les jeunes du premier groupe que leurs occupations futures seront perturbées par la crise.

« Cela va beaucoup affecter [notre avenir] parce qu'on va [...] avoir plein de conditions associées qui vont [affecter] notre santé » (Jeune 13).

« J'ai de l'espoir [...], mais je suis quand même terre à terre. Je sais que la température va continuer à augmenter et qu'on va probablement dépasser la barre de 1,5 °C. Donc, je sais qu'il va y avoir un mur qu'on va frapper [...] et qu'on va commencer à se restreindre individuellement ; et là, on parle de sanction collective » (Jeune 2).

« Moi, j'aime faire des activités en plein air. L'hiver, je fais beaucoup de ski de fond, mais si la neige commence à fondre vite, ça ne va pas être vraiment bon. Puis, en Colombie-Britannique, on a vu un glacier détaché de l'Arctique [...]. On voit déjà la fonte des neiges qui accélère de plus en plus, donc je crois que ça va juste beaucoup affecter mes activités » (Jeune 4).

« Je sais que je vais devoir me prendre en main et que peut-être dans cinq ans, on n'aura plus le droit de prendre des autos [...]. J'ai vraiment le rêve de voyager dans la vie, [...] mais je sais que je vais sûrement devoir faire mon cours de voilier parce que je vais vouloir voyager mais d'une façon plus écologique » (Jeune 3).

« Si la situation planétaire va mal, c'est possible que je me sente mal de mettre quelqu'un au monde. [...] En même temps, je pense que j'aimerais ça avoir des enfants [...], mais je vais plus me tourner vers l'adoption. Il y en a déjà qui n'ont pas de parents dans le monde » (Jeune 2).

Ces jeunes estiment aussi avoir un rôle à jouer dans la lutte contre la crise climatique.

« On a le poids de ce qui s'est passé et qu'on ne peut pas changer, mais on a la responsabilité

d'amoinrir ça pour nos enfants, nos petits-enfants puis nos arrière-petits-enfants » (Jeune 3).

« Je pense que c'est important que surtout la nouvelle génération – nous, les jeunes –, on en parle parce que c'est important de sensibiliser les prochaines générations [...], d'amener nos parents et beaucoup d'autres adultes à [prendre part à cette lutte] » (Jeune 9).

« Je pense que les jeunes ont une place importante [dans cette lutte] parce qu'ils vont organiser des manifestations, des actions, des projets de loi, des pétitions, conscientiser le monde, écrire des articles, devenir journalistes [...]. On a peut-être même le plus grand rôle à jouer, parce qu'après tout c'est notre avenir » (Jeune 2).

Ils considèrent enfin que la lutte contre les changements climatiques doit être collective et portent un regard critique sur l'inaction politique des dirigeants.

« C'est un problème de la société qu'il va falloir régler tous ensemble, donc il faut que tout le monde se sente concerné et il faut que ça fasse partie de notre vie » (Jeune 3).

« J'espère que les gouvernements vont se réveiller et poser des actions concrètes parce que c'est beau promettre des choses, mais ce qu'on veut ce sont des actions : [qu'ils arrêtent] de financer l'économie du pétrole, [qu'ils imposent] des sanctions plus sévères aux pays qui ont de plus grandes empreintes écologiques et [...] qu'ils réalisent [qu'entre] profit et écologie il y a des priorités à avoir » (Jeune 2).

Profil éco-anxieux

Enfin, les jeunes qui présentent un profil éco-anxieux rapportent des effets majeurs de la crise climatique sur leur être et leurs occupations et anticipent un avenir grandement affecté par la crise, mais aucun ne présente d'éco-paralyse. Eu égard à leur identité (être), ces jeunes ont en moyenne le degré de préoccupation liée à la crise climatique le plus élevé parmi les jeunes rencontrés (8,3/10). De fait, l'éco-anxiété traverse leurs

propos. « Je ressens beaucoup d'anxiété à propos de ça, ça me stresse beaucoup » (Jeune 8). Au sujet de son degré de préoccupation, un jeune précise :

« Moi, je dirais peut-être un 8 aussi, parce que c'est assez préoccupant, [...] mais j'ai compris que la plupart des gens ne s'en soucient pas, [alors] qu'on va tous mourir parce qu'on va avoir trop chaud. C'est triste, mais bon » (Jeune 10).

En ce qui concerne leurs occupations (agir), les jeunes ayant un profil éco-anxieux déclarent fournir des efforts au quotidien pour diminuer leur empreinte écologique.

« Souvent, j'essaie de trouver des alternatives plus vertes pour toutes les activités que je fais. Aussi, à chaque fois que je fais quelque chose, je me demande s'il y a une façon de le faire différemment [pour être plus écologique. Par exemple], mes vêtements, je vais faire attention [à l'endroit] où je les [achète] ; c'est quelque chose d'important pour moi. Plusieurs fois je suis allée dans des magasins et je savais que la façon dont ils produisaient leurs choses, que je trouvais vraiment belles, n'était pas éthique, et je me disais que j'allais me sentir mal si je les achetais et les portais » (Jeune 8).

Au sujet de son implication dans le comité vert de son école, un jeune mentionne ceci :

« Ce sont seulement des poubelles [qu'il y a à la cafétéria]. On n'a pas de recyclage, ni de compostage. C'est une des choses que l'on veut mettre en place l'année prochaine : on veut installer un compost à la cafétéria » (Jeune 10).

Relativement à leurs occupations futures (devenir), les jeunes de ce groupe ont en général peu d'espoir et anticipent des lendemains difficiles pour l'humanité.

« Les prochaines générations, même si elles veulent tout faire pour aider l'environnement, cela va être déjà trop tard pour les changements climatiques » (Jeune 7).

« J'ai de la misère à avoir de l'espoir, mais j'espère que ça va s'améliorer. Mais je suis un peu pessimiste [...]. J'ai l'impression qu'il faut

faire de gros efforts vraiment rapidement si on veut que ça change » (Jeune 6).

« Est-ce que je me verrais avoir un enfant ? Peut-être, mais là, je n'en suis pas capable » (Jeune 8).

« Je pense que notre futur va beaucoup tourner autour des changements climatiques, parce qu'à la vitesse [où la situation] dégénère, ce ne sera pas long avant qu'elle soit partout » (Jeune 7).

« Si ça continue comme ça, [...], dans quelques années, [...] il va y avoir plein de gens qui vont mourir de faim et il va y avoir des guerres partout. Ça va nous affecter directement, [...] même les pays occidentaux vont être affectés. Si j'ai des enfants, ils vont être encore plus affectés que moi [...]. Peut-être qu'on ne va pas tous mourir, mais on va quand même vivre dans la misère [...]. Ça commence déjà, donc quand je vais avoir 50 ans, si je suis encore en vie, je vais être magané³ » (Jeune 6).

Enfin, les jeunes de ce groupe discutent des injustices qu'ils perçoivent entre les générations. Ils notent que les présentes générations ont moins d'opportunités que les générations précédentes, alors que ce sont pourtant ces dernières qui ont contribué à la crise climatique.

« Je ne crois vraiment pas qu'on ait les mêmes opportunités [que les générations antérieures]. [...] Nos grands-parents, eux, étaient capables de s'imaginer un futur qui n'est pas apocalyptique. C'est la seule chose que je suis capable de voir. Avec les feux partout en ce moment en plus, il y a deux ans c'était en Australie, l'année passée c'était l'Europe au complet qui brûlait et là, cette année, c'est le Canada » (Jeune 8).

« Il y a les vieux qui font leur retraite parfaite et brûlent tout ce que l'on a [...]. La génération des plus vieux [...] vont relativement bien s'en sortir parce qu'ils vont avoir vécu une belle vie en général, mais après la génération [de mes parents], je pense qu'ils vont en payer pas mal le prix eux aussi. Mais puisqu'ils vont avoir eu le temps de se bâtir une vie avant, ça va être plus facile après de s'en sortir. [...] Mais tous les

nouveaux, les enfants (et même moi), je pense que ça va être difficile [...]. Je pense qu'ils vont avoir de la misère parce qu'ils ne vont pas avoir déjà bâti leur vie, ils vont devoir partir un peu de rien » (Jeune 6).

Discussion

Cette étude, qui avait pour objectif d'explorer les perceptions de jeunes québécois de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte de la crise climatique, a permis de dégager trois profils de jeunes : optimiste, adaptatif et éco-anxieux. Au sein de chacun des profils, une cohérence manifeste se présente entre l'être, l'agir et le devenir des jeunes. La majorité des jeunes ayant pris part à l'étude présentent un profil adaptatif. Leurs éco-émotions soutiennent leur engagement écologique, sans leur faire vivre de l'éco-anxiété paralysante. À l'exception du jeune 2 du profil adaptatif, seuls les jeunes qui font partie du profil éco-anxieux discutent des injustices occupationnelles qui se présentent entre les générations successives d'êtres humains, et donc des injustices occupationnelles intergénérationnelles (Drolet *et al.*, 2020a). Les résultats de l'étude suggèrent que les préoccupations des jeunes peuvent motiver leur mise en action pour la durabilité. Si celles-ci peuvent devenir autodestructives lorsque l'éco-anxiété devient paralysante (Albrecht, 2021), aucun jeune n'a ici rapporté de telles perceptions. Somme toute, ces préoccupations légitimes, incluant les injustices occupationnelles intergénérationnelles, peuvent soutenir les transitions occupationnelles durables dans la mesure où l'éco-anxiété ne se transforme pas en éco-paralysie autodestructrice. Devant ce constat, il importe que les ergothérapeutes évitent de créer de l'éco-paralysie et une perte d'espoir lorsqu'ils développent des formations soutenant les transitions occupationnelles durables nécessaires à la résolution de la crise climatique ou lorsqu'ils interviennent auprès de jeunes préoccupés par la crise climatique. Par ailleurs, considérant que l'éco-colère serait l'éco-émotion la plus propice à soutenir l'engagement des personnes dans la lutte contre les changements climatiques (Contreras *et al.*, 2024), miser sur cette

3. Épuisé.

éco-émotion pour mobiliser des personnes, incluant des jeunes, dans la lutte contre les changements climatiques semble une piste à explorer.

Cette étude présente des forces et des limites. Considérant qu'il est peu fréquent dans les recherches empiriques s'intéressant aux conséquences de la crise climatique que les perceptions de jeunes soient documentées (Benoit *et al.*, 2021), le fait d'avoir donné la parole à des jeunes constitue une force. Aussi, l'utilisation de la trilogie de Wilcock (1999) est une autre force, car elle a permis de documenter les perceptions de jeunes suivant une perspective occupationnelle, laquelle demeure peu documentée à ce jour dans les écrits portant sur la durabilité, mais ô combien pertinente compte tenu du fait que les occupations sont certes à l'origine de la crise climatique, mais font et feront également nécessairement partie des solutions (Símo Algado, 2023 ; Turcotte & Drolet, 2020). Une autre force réside dans les modes de collecte des données en deux temps, soit six entrevues individuelles d'abord et deux focus groupes ensuite, lesquels ont permis des échanges riches et approfondis ainsi que la validation des données collectées dans un premier temps dans le cadre d'entrevues individuelles.

Concernant les limites, bien que Thomas et Polio (2002) affirment qu'un nombre entre 6 à 12 participants soit suffisant pour obtenir la saturation des données pour ce type de devis, l'échantillon demeure limité et la saturation n'a pas été obtenue compte tenu de la diversité en termes d'âge, de genre et d'implications écologiques au sein de l'échantillon. Il s'ensuit que la transférabilité des résultats demeure réduite et à géométrie variable. Aussi, bien que les entretiens au sein des groupes de discussion focalisée aient été riches, il est possible qu'un biais de désirabilité sociale ait opéré lors des échanges entre pairs. Cela dit, les trois profils dégagés lors des entretiens individuels ont aussi émergé de l'analyse des données des deux groupes de discussion, ce qui laisse à penser que les jeunes se sont probablement sentis à l'aise en partageant leurs perceptions. Enfin, les conclusions des analyses n'ont pas été validées auprès des participants afin d'en assurer l'exactitude, ce qui constitue une limite.

Conclusion

Cette étude qui a exploré les perceptions de jeunes du secondaire du Québec-Canada de leurs être, agir et devenir dans le contexte de la crise climatique a permis de mettre en lumière trois profils de jeunes, soit des jeunes ayant un profil optimiste, un profil adaptatif et un profil éco-anxieux. Optant pour une perspective occupationnelle, cette étude comble un vide manifeste dans les écrits relativement à la documentation des perceptions des jeunes des impacts de la crise climatique, notamment sur leurs occupations. Les résultats de cette étude sont susceptibles d'avoir des retombées pour la pratique des ergothérapeutes à la fois dans le cadre de leurs enseignements et de leur pratique clinique. Ils suggèrent en outre d'éviter de susciter des éco-émotions entraînant des répercussions négatives comme de l'éco-paralysie lorsqu'ils interviennent auprès de jeunes, et ce, pour mieux soutenir leurs transitions occupationnelles durables. Aussi, ils suggèrent que les ergothérapeutes, notamment ceux qui interviennent auprès de personnes ayant un problème de santé mentale, pourraient avoir un rôle à jouer auprès des personnes confrontées à de l'éco-anxiété paralysante (Drolet, Demers *et al.*, 2024). Enfin, des études similaires réalisées auprès de jeunes de divers pays permettraient de mieux comprendre la perception, par les jeunes, de leur être, de leur agir et de leur devenir dans le contexte de l'actuelle crise climatique ainsi que l'interaction entre ces différentes notions, afin de soutenir des transitions occupationnelles écoresponsables.

Remerciements

Les autrices remercient chaleureusement les quinze jeunes qui ont pris part à l'étude ainsi que le professeur et l'école ayant collaboré au recrutement des élèves qui ont participé aux groupes de discussion focalisée. L'autrice principale remercie la seconde autrice d'avoir eu l'idée de cette étude et les coautrices de l'avoir réalisé sous sa direction dans le cadre de leurs études à la maîtrise en ergothérapie. Elles remercient également les réviseurs d'une version préliminaire du manuscrit qui leur ont permis d'améliorer la clarté, la précision et la cohérence de leur propos.

Déclaration d'intérêt

Aucun financement n'a été obtenu pour réaliser cette étude. Les autrices n'ont aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Bibliographie

- Albrecht, G. (2021). *Les émotions de la terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde*. Les liens qui libèrent.
- Benoit, L., Thomas, I., & Martin, A. (2021). Review: Ecological awareness, anxiety, and actions among youth and their parents – a qualitative study of newspaper narratives. *Child & Adolescent Mental Health*, 27, 47-58. <https://doi.org/10.1111/camh.12514>
- Bilat, L. (2023). L'ergothérapie et son évolution vers la transition écologique et sociale. *Le monde de l'ergothérapie*, 55, 34-37.
- Cabanes, V. (2016). Reconnaître le crime d'écocide. *Revue Projet*, 353, 70-73.
- Contreras, A., Blanchard, M. A., Mouguiama-Daouda, C., & Heeren, A. (2024). When eco-anger (but not eco-anxiety nor eco-sadness) makes you change! A temporal network approach to the emotional experience of climate change. *Journal of Anxiety Disorders*, 102, 102822. <https://doi.org/10.1016/j.janxdis.2023.102822>
- Corbière, M., & Larivière, N. (2014). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (2^e édition). Presses de l'Université du Québec.
- Costello, A., Abbas, M., Allen, A., Ball, S., Bell, S., Bellamy, R., Friel, S., Groce, N., Johnson, A., Kett, M., Lee, M., Levy, C., Maslin, M., McCoy, D., McGuire, B., Montgomery, H., Napier, D., Pagel, C., Patel, J., ... & Patterson, C. (2009). Managing the health effects of climate change. *The Lancet*, 373 (9676), 1693-1733.
- DePoy, E., & Gitlin, L.N. (2021). *Introduction to Research*. Elsevier Mosby.
- Drolet, M.-J. (2025). Les éco-émotions : les reconnaître et les comprendre pour mieux vivre les changements climatiques. *La Conversation. L'expertise universitaire, l'exigence journalistique*. <https://theconversation.com/les-eco-emotions-les-reconnaitre-et-les-comprendre-pour-mieux-vivre-les-changements-climatiques-247640>
- Drolet, M.-J. (2022). Qu'est-ce que la justice occupationnelle intergénérationnelle ? *Revue canadienne de bioéthique*, 5(1), 156-160. <https://doi.org/10.7202/1087219ar>
- Drolet, M.-J. (2014). The axiological ontology of occupational therapy: a philosophical analysis. *Scandinavian journal of occupational therapy*, 21(1), 2–10. <https://doi.org/10.3109/11038128.2013.831118>
- Drolet, M.-J., Demers, S., Hurtubise, C., & Falardeau, M. (2024). Accompagner les personnes écoanxieuses : perceptions d'ergothérapeutes du Québec (Canada). Dans M. André, N. Biard, C. Buffavand, C. Chassan, L. Porte, H. Poulain, R. Sajot et A. Shabaille (dir). *Transformations sociales et environnementales : Re-penser les occupations* (pp. 271-286). Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE).
- Drolet, M.-J., & Désormeaux-Moreau, M. (2022). La transition écologique : apports de la science de l'occupation et de l'éthique épicurienne. *Éducation relative à l'environnement*, 17(2), 1-13. <https://doi.org/10.4000/ere.8867>
- Drolet, M.-J., Désormeaux-Moreau, M., Soubeyran, M., & Thiébaud, S. (2020a). Intergenerational occupational justice. Ethically reflecting on climate crisis. *Journal of Occupational Science*, 27(3), 1-12. <https://doi.org/10.1080/14427591.2020.1776148>
- Drolet, M.-J., Langlois, C., & Hamelin, F. (2024). Perception de jeunes du secondaire du Québec-Canada de leurs être, agir et devenir dans le contexte de la crise climatique. Dans M. André, N. Biard, C. Buffavand, C. Chassan, L. Porte, H. Poulain, R. Sajot et A. Shabaille (dir). *Transformations sociales et environnementales : Re-penser les occupations* (pp. 161-175). Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE).

- Drolet, M.-J., Thiébaud, S., Ung, Y., Soubeyran, M., & Tremblay, L. (2020b). Favoriser le changement des habitudes de vie pour plus de durabilité et de justice occupationnelle intergénérationnelle : analyse éthique de trois modèles ergothérapeutiques. *Ethica*, 23(2), 77-106.
- Fortin, M.- F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théories, pratique et évaluation. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, et al. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 341-364). Gaëtan Morin.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022). *Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>
- Hickman, C. (2020). We need to (find a way to) talk about... Eco-anxiety. *Journal of Social Work Practice*, 34(4), 411-424. <https://doi.org/10.1080/02650533.2020.1844166>
- Hocking, C., & Kroksmark, U. (2013). Sustainable occupational responses to climate change through lifestyle choices. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 20(2), 111-117. <https://doi.org/10.3109/11038128.2012.725183>
- Husserl E. (1970). *The crisis of European sciences and transcendental phenomenology*. Northwestern University Press.
- Husserl E. (1999). The train of thoughts in the lectures. In E. C. Polifroni, & M. Welch (eds). *Perspectives on philosophy of science in nursing* (pp. 247-262). Lippincott.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). *Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/3342>
- Nature Québec. (2022). *Crise climatique et perte de la biodiversité : un même combat pour le vivant !* <https://naturequebec.org/crise-climatique-et-perde-de-biodiversite-un-meme-combat-pour-le-vivant/>
- Organisation mondiale de la santé. (2021). *Changements climatiques et santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health#:~:text=Le%20changement%20climatique%20%E2%80%93%20la%20plus,de%20la%20crise%20en%20ours>
- Organisation mondiale de la santé animale. (2023). *Une seule santé*. <https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-faisons/initiatives-mondiales/une-seule-sante/>
- Pihkala, P. (2020). Anxiety and the Ecological Crisis. An Analysis of Eco-Anxiety and Climate Anxiety. *Sustainability*, 12(19), 7836. <https://doi.org/10.3390/su12197836>
- Servigne, P., & Stevens, R. (2015). *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Édition du Seuil.
- Simó Algado, S. (2023). Occupational ecology: An emerging field for occupational science. *Journal of Occupational Science*, 30(4), 684-696. <https://doi.org/10.1080/14427591.2023.2185278>
- Thomas, S. P., & Pollio, H. R. (2002). *Listening to Patients: A Phenomenological Approach to Nursing Research and Practice*. Springer Publishing Company.
- Turcotte, L.-P., & Drolet, M.-J. (2020). Moins travailler pour moins polluer : la nature occupationnelle de la transition écologique. *Climatoscope*, 2, 60-63. <http://hdl.handle.net/11143/18917>
- Villiers, C. (2022). *L'éco-anxiété s'empare de la jeunesse*. Statista. <https://fr.statista.com/infographie/25762/eco-anxiete-jeunesse-part-des-jeunes-effrayes-avenir-changement-climatique/?fbclid=IwAR2ExgiD7RRw3u5XThG3fDaembpRqjJy9CQ1aH6stHPxvhD8WbEhscSXSrTk>
- Wagman, P. (2014). The model of human occupation's usefulness in relation to sustainable development. *British Journal of Occupational Therapy*, 77(3), 165-167. <https://doi.org/10.4276/030802214X13941036266667>
- Wilcock, A. (1993). A theory of the human need for occupation. *Journal of Occupational Science*, 1(1), 17-24.
- Wilcock, A. (1999). Reflections on doing, being and becoming. *Australian Occupational Therapy Journal*, 46(1), 1-11.

Wilcock, A. A., & Hocking, C. (2015). *An occupational perspective of health* (Third edition). SLACK Incorporated.

Williams, J. (2021). *Climate Change Is Racist: Race, Privilege and the Struggle for Climate Justice*. Icon Books.

Annexe 1 : SCHÉMA DE L'ENTREVUE



Merci beaucoup d'avoir accepté de participer à l'étude que je mène sur les préoccupations de jeunes du secondaire quant à leur avenir dans le contexte des changements climatiques. Je tiens à te mentionner qu'il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses aux questions que je vais te poser. Ce qui m'intéresse, c'est précisément tes opinions sur le sujet. Merci beaucoup de me les partager. Si tu es d'accord, je vais débiter l'enregistrement de l'entrevue.

Partie 1 - L'être

« Pour comprendre l'agir de la personne, il faut avant tout comprendre qui elle est » (Briand & Cloutier, 2008).

Les premières questions ont pour but de comprendre un peu mieux qui tu es et quel est ton rapport avec le contexte des changements climatiques.

1. Sur une échelle de 1 à 10, où le 1 indique « aucunement préoccupé » et le 10 indique « extrêmement préoccupé », quel est ton niveau de préoccupations en lien avec les changements climatiques ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
2. Pourquoi le réchauffement climatique est-il un enjeu important pour toi ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
3. Qu'est-ce qui te préoccupe le plus dans ce contexte, celui des changements climatiques ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
4. Est-ce que tu dirais que tu es écologiste ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
5. À ton avis, d'où proviennent tes valeurs écologistes, si tu as de telles valeurs ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
6. À ton avis, tes parents sont-ils écologistes ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
7. À quel point considères-tu que les dirigeants du gouvernement ou les adultes qui t'entourent comprennent tes préoccupations ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.

Partie 2 - L'agir

Les questions qui suivent permettent de comprendre les impacts du contexte des changements climatiques sur ton engagement dans tes activités. L'engagement, c'est participer à une activité que tu aimes parce qu'elle a du sens pour toi et est importante pour toi. Tu es engagé dans une activité, si tu parviens à être investi dans celle-ci.

8. Quelles sont les activités les plus importantes pour toi actuellement ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
9. Est-ce que les changements climatiques influencent l'importance et le sens que tu donnes à tes activités ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples.

10. À quel point considères-tu qu'il soit important d'aller à l'école présentement ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
11. Est-ce que tes préoccupations en lien avec les changements climatiques ont une influence sur la manière dont tu t'investis à l'école ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
12. Est-ce que les changements climatiques te font parfois remettre en question le sens et l'importance de certaines de tes activités ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
13. Sur une échelle de 1 à 10, où le 1 indique « aucunement préoccupé » et le 10 indique « extrêmement préoccupé », quel est ton niveau de motivation à participer à la lutte contre les changements climatiques ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
14. As-tu pris certaines habitudes pour minimiser ton empreinte écologique ? Si oui, peux-tu donner des exemples ?
15. T'est-il déjà arrivé de t'empêcher de faire une activité en raison des changements climatiques ? Si oui, merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples.

Partie 3 – Le devenir

La dernière section consiste à discuter de la manière dont tu vois ton avenir, en fonction du contexte des changements climatiques.

16. Comment vois-tu ton avenir, dans 20 ans ?
 - a. Occupation principale (travail) : que te vois-tu faire comme occupation principale dans 20 ans ? Pourquoi ? Merci d'expliquer ta réponse.
 - b. Vie de famille : considères-tu bâtir une famille ? Si tu en veux, combien d'enfants te vois-tu avoir ? Pourquoi ? Merci d'expliquer ta réponse.
 - c. Mode de vie : dans quel milieu et dans quel genre d'habitation te vois-tu vivre ? Pourquoi ? Merci d'expliquer ta réponse.
17. Si les changements climatiques n'existaient pas, tes réponses seraient-elles les mêmes ? Merci d'expliquer ta réponse.
18. Comment crois-tu que les changements climatiques vont-ils influencer ton avenir ? Merci de donner des exemples concrets.
19. Quelles sont tes préoccupations en lien avec le futur dans le contexte des changements climatiques ? Merci de donner des exemples concrets.
20. Crois-tu avoir les mêmes opportunités que tes parents et tes grands-parents en lien avec ton avenir, dans le contexte des changements climatiques ? Merci d'expliquer ta réponse.
21. Comment décrirais-tu le rôle que des jeunes peuvent jouer dans la lutte aux changements climatiques ? Merci d'expliquer ta réponse et de donner des exemples concrets.
22. As-tu d'autres commentaires ou précisions que tu aimerais ajouter sur ta vision de ton avenir dans le contexte des changements climatiques ?

Merci beaucoup d'avoir participé à ma recherche !

Docteur·es ergothérapeutes en France : quelles perspectives pour l'identité des ergothérapeutes français·es ? Une étude qualitative

Sandrine Mennesson, OT, MS. RG3PE¹, **Anaïs Giraudier**, OT, MS. RG3PE², **Meoïn Hagège**, Sociologue, PhD³

¹ Master en Santé Parcours recherche, gestion de projet et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE), Université Paris Est-Créteil UPEC. Pratique libérale en gérontologie – formatrice – chargée de projets. <https://orcid.org/0009-0009-3317-318X>

² Master 2 en Santé Parcours recherche, gestion de projet et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE), Université Paris Est-Créteil UPEC. Formatrice en Institut de formation en ergothérapie, Aix-Marseille Université. <https://orcid.org/0009-0004-4435-369X>

³ Université Paris Est Créteil, Cepia IMRB Inserm U955. <https://orcid.org/0000-0002-5863-8870>

Reçu le : 15 mai 2025

Accepté le : 26 novembre 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/kjhy73fj3>

Autrices correspondantes :

Sandrine Mennesson, sandrine.mennesson@gmail.com et Anaïs Giraudier, anaïs.giraudier@hotmail.fr

Résumé

En France, ces dix dernières années, le nombre d'ergothérapeutes a doublé, la formation en ergothérapie poursuit son universitarisation et des ergothérapeutes obtiennent un doctorat. Ces derniers·ères semblent influencer l'évolution de l'identité professionnelle des ergothérapeutes français·es par une contribution à la production de savoirs et à leur diffusion. Néanmoins, il n'existe pas de données sur la manière dont leur propre identité se construit.

Ceci conduit au questionnement suivant : « Quelles sont les perceptions des ergothérapeutes- docteur·es sur la construction de leur identité professionnelle dans un contexte d'émergence de ce groupe professionnel en France ? »

Méthode

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'ergothérapeutes-docteur·es, exerçant en France. Une analyse descriptive et thématique a été conduite.

Résultats

Trois thématiques principales émergent des 15 entretiens réalisés : la construction de leur nouvelle identité, la place de la recherche comme marqueur identitaire du groupe et enfin leur intégration dans l'évolution de l'identité professionnelle des ergothérapeutes.

Conclusion

L'évolution vers une identité professionnelle forte en ergothérapie en France présente encore des défis à relever par l'ensemble des ergothérapeutes français·es. La recherche intégrée dans le groupe des ergothérapeutes français·es apparaît comme un atout majeur pour continuer à faire évoluer l'ergothérapie en France sur les plans national et mondial.

Mots clés

Doctorat, Ergothérapie, Identité professionnelle, Recherche

Introduction

En France, le développement de l'ergothérapie, rapide depuis les années 1950, s'est accéléré depuis 2010 (Delaisse *et al.*, 2022 ; Morel-Bracq *et al.*, 2021). Ainsi, le nombre d'ergothérapeutes a doublé en dix ans, passant de 7 477 professionnel·les en 2010 à 14 548 en 2021 (ANFE, 2023). Récemment, le développement de compétences diagnostiques, l'autorisation encadrée à la prescription de dispositifs médicaux et l'existence du Conseil national professionnel de l'ergothérapie (CNPE) ont renforcé l'autonomie de l'ergothérapie (Arrêté du 5 juillet 2010 ; Arrêté du 12 juin 2023 ; CNPE, 2019 ; Dubois, 2017). Le parcours de formation s'est universitarisé : la réingénierie des études de 2010, qui repose sur les accords de Bologne de 1999 (Pouplin *et al.*, 2023), a permis l'accès au grade de licence à l'issue de la formation. En 2021, le premier Master en ergothérapie français est créé par l'université Paris-Est Créteil. De plus, une section destinée aux sciences de la rééducation et de la réadaptation a été créée au Conseil national des universités, permettant aux paramédicaux, dont les ergothérapeutes, d'accéder aux fonctions de maître·sse de conférences (Arrêté du 30 octobre 2019). Parallèlement, l'émergence d'un nouveau profil, encore rare, dans l'ergothérapie française est observé : celui des ergothérapeutes ayant un doctorat (Haine & Biard, 2017).

De fait, le groupe professionnel des ergothérapeutes français·es s'est organisé depuis la seconde moitié du xx^e siècle. Cependant le parcours universitaire reste à asseoir : il n'existe qu'un unique Master en ergothérapie et pas de doctorat spécifique à la profession. Les ergothérapeutes souhaitant obtenir un doctorat doivent investir d'autres filières ou aller à l'étranger (Meyer, 2018 ; Richard *et al.*, 2012). Et, quand les ergothérapeutes parviennent à finaliser leur parcours Licence-Master-Doctorat hors domaine initial ou à l'international, des questionnements émergent sur l'impact éventuel de ces diplômes sur la manière d'être, de se définir, d'être défini·e par les autres et de contribuer au développement de l'ergothérapie (Biard, 2017 ; Désormeaux-Moreau & Ung, 2019).

Il s'agit finalement d'interrogations sur l'identité professionnelle. Dubar (1991 ; 2010 ; 2022) l'envisage comme une construction sociale : fondée sur l'identité personnelle, elle se fait par des processus de socialisation, où l'individu intègre les

normes, valeurs et attentes du groupe professionnel auquel il appartient. Il souligne aussi que cette construction identitaire dépend de la reconnaissance que l'individu reçoit de ses savoirs, de ses compétences et de son image dans un contexte social et professionnel (Dubar, 1991 ; 2022 ; Fray & Picouleau, 2010). L'identité professionnelle présente ainsi deux versants, qui peuvent induire un conflit identitaire : celui d'appartenance, l'identité pour soi, et celui d'attribution, l'identité pour autrui (Dubar, 1991). En France, l'identité professionnelle des ergothérapeutes a été influencée par une succession de trois paradigmes qui ont modifié les valeurs et intérêts du groupe professionnel des ergothérapeutes : le premier, centré sur l'activité artisanale pour améliorer la santé ; le second, considérant plus écologiquement l'activité pour mieux vivre dans son contexte ; le troisième, glissant de l'activité vers l'occupation, étayé par la recherche internationale (Delaisse *et al.*, 2022 ; Morel-Bracq *et al.*, 2021). Ces mouvements dans la profession ont eu un impact sur l'identité pour soi : ils ont conduit tant à diversifier les pratiques ergothérapiques et enrichir ses valeurs qu'à diviser les ergothérapeutes vis-à-vis d'une identité professionnelle collective (Albert *et al.*, 2003 ; Ashby *et al.*, 2016 ; Morel-Bracq *et al.*, 2021). Concernant l'identité pour autrui des ergothérapeutes français·es, Sauvageau, Drolet et Gohier (2017) indiquent qu'elle s'est développée de façon préoccupante avec deux difficultés majeures : expliquer ce qu'est l'ergothérapie et spécifier son rôle propre dans une équipe. La littérature française et internationale caractérise d'ailleurs un manque de reconnaissance ressenti par les ergothérapeutes dans leur environnement professionnel à ancrage biomédical (George & Vivier, 2018 ; Morel-Bracq *et al.*, 2021) et des difficultés pour se distinguer d'autres professionnel·les (Turner & Knight, 2015 ; Drolet, Desormeaux-Moreau & Thiébaud, 2021 ; George & Vivier, 2021). Par ces difficultés d'unification interne et de reconnaissance externe, les deux versants de l'identité professionnelle des ergothérapeutes apparaissent en tension.

In fine, l'enjeu autour de l'identité professionnelle réside dans la nécessité d'être forte pour pouvoir contribuer au développement de l'ergothérapie (Asby *et al.*, 2013 ; Drolet, Desormeaux-Moreau & Thiébaud, 2021). Les leviers dont disposent les

ergothérapeutes en France et à l'international sont le renforcement des bases théoriques et l'intégration de l'approche centrée sur l'occupation dans leur pratique (Caire & Morel-Bracq, 2018 ; Drolet, Girard & Gaudet, 2021 ; Asby *et al.*, 2013 ; De Haerne & Brousseau, 2018 ; Turner & Knight, 2015 ; Drolet, Desormeaux-Moreau & Thiébaud, 2021). De fait, mondialement, depuis les années 1990, la production de savoirs scientifiques spécifiques à l'ergothérapie a progressé, avec la science de l'occupation, et passe par le développement de la recherche par des ergothérapeutes (Caire, 2012 ; Kristensen & Petersen, 2016 ; Morel-Bracq *et al.*, 2021). Ces productions contribuent à faire évoluer les normes, croyances et valeurs de l'ergothérapie, et à influencer l'identité professionnelle de l'ensemble des ergothérapeutes (Asby *et al.*, 2013). En France, la recherche et la diffusion de savoirs restent limitées car elles émanent majoritairement du groupe restreint des ergothérapeutes-docteur-es (Haine & Biard, 2017). Ces professionnel·les ont commencé leur formation en ergothérapie, ce qui constitue le point de départ de leur construction d'identité professionnelle (Dubar, 2022 ; Friedson, 1988). Faute de parcours construits en ergothérapie, elles et ils se sont ensuite orientés vers d'autres domaines et se sont intégrés dans d'autres environnements. Or l'identité professionnelle est un processus dynamique et interactif ; elle est façonnée par les expériences, parcours professionnel et interactions sociales (Dubar, 2022). Elle implique une identification antérieure, l'identité héritée, en réajustement permanent avec l'identité visée, projetée dans l'avenir. Si une certaine cohérence entre ces deux identités n'est pas atteinte, des tensions peuvent apparaître (Dubar, 2022). Les ergothérapeutes-docteur-es construisent une identité professionnelle d'ergothérapeute dans un contexte français empli de défis. Cette identité évolue car elles et ils deviennent docteur-es et acquièrent un statut particulier dans le groupe des ergothérapeutes. Les tensions concernant leur identité professionnelle sont finalement multiples. Actuellement, nous méconnaissons les perceptions des ergothérapeutes-docteur-es sur leur identité professionnelle, caractérisée notamment par une définition de soi par soi. Notre question de recherche est ainsi : « Quelles sont les perceptions des ergothérapeutes-docteur-es sur la construction

de leur identité professionnelle dans un contexte d'émergence de ce groupe professionnel en France ? »

Méthodes

Dispositif de l'étude

Notre étude qualitative sur les perspectives des ergothérapeutes-docteur-es en France a été menée par entretiens semi-directifs en visioconférence (Boutin, 2006 ; Poupart, 1997) de décembre 2022 à avril 2023. L'objectif principal est de documenter la perception des ergothérapeutes-docteur-es sur l'identité professionnelle, en tant que groupe émergent parmi les ergothérapeutes français-es. Il s'agit d'explorer la manière dont les individus de ce groupe se perçoivent, d'examiner leur rapport à leur groupe d'appartenance et leur contribution à l'identité de l'ergothérapie en France.

Processus de sélection

Les participant-es répondaient aux critères d'inclusion suivants : être titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute et d'un doctorat ; pratiquer en France au moins partiellement dans le champ de l'ergothérapie. Cette pratique pouvait relever de la recherche, de l'enseignement et/ou de la clinique. Les critères de non-inclusion étaient d'être à la retraite ou en cours de doctorat, d'exercer à l'étranger, de ne pas avoir de liens professionnels actuels avec l'ergothérapie. Pour inviter les participant-es, nous avons sollicité les instances ergothérapeutiques françaises. Aucune ne disposant d'un répertoire établi, nous avons utilisé la méthode de la boule de neige auprès de la population cible pour définir les contours de la population, estimée à 16 individus au moment de la recherche. Les individus ont été contactés individuellement par mail : 15 des 16 personnes sollicitées ont accordé un entretien, la dernière n'a pas répondu à nos sollicitations.

Recueil de données

Les entretiens ont été préparés par les deux enquêtrices principales, titulaires d'un master en ergothérapie français, et une docteure en sociologie. Les questions de la grille d'entretien portaient sur le parcours des enquêté-es, leur

rapport avec les ergothérapeutes et leur contribution perçue à l'évolution de l'identité collective des ergothérapeutes en France. Les participant-es ont accordé des entretiens individuels enregistrés, d'1h30 en moyenne, dans un lieu privé choisi par elles-eux. La modalité de réalisation des entretiens a été la visioconférence pour accéder aux enquêté-es réparti-es sur un vaste territoire, sans budget alloué (Moussavou, 2023). La répartition de la conduite des entretiens s'est faite aléatoirement entre les deux enquêtrices principales. Les entretiens ont été retranscrits de manière sociologique (Bourdieu & Accardo, 1993) par les deux enquêtrices, avec l'aide de la plateforme Microsoft Teams. Les observations des enquêtrices, éléments contextuels et de communication, ont été relevées à l'aide d'un journal de bord (Boutin, 2006).

Considérations éthiques

Pour cette recherche, la confidentialité et l'anonymisation des données ont été garanties conformément au Règlement général sur la protection des données (CNIL, 2016). Le consentement des enquêté-es a été recueilli et enregistré oralement, après diffusion d'une notice d'information. La méthodologie prévoyant des entretiens auprès de professionnel·les, hors dispositif de soins, sans recueil de données sensibles, ni risques ni conséquences pour elles et eux ou leurs publics éventuels, il n'y a pas eu sollicitation d'un comité éthique.

Analyse des données

L'analyse descriptive et thématique inductive des données (Akinyode & Khan, 2018 ; Corbière & Larivière, 2020) a été assurée par les deux investigatrices principales, d'abord indépendamment, puis en dialogue avec une docteure en sociologie. Cette analyse thématique s'est réalisée en trois temps : l'extraction et codage des résultats, le regroupement de codes, l'interprétation et l'abstraction (Akinyode & Khan, 2018). L'extraction des résultats se fonde sur une approche inductive itérative pour se familiariser avec les données et affiner les codes et catégories. Ainsi, à trois reprises, les données extraites ont été lues pour élaborer une série de codes pour chaque unité de sens et rédiger

une définition opérationnelle pour chaque code. Au fur et à mesure du codage, les deux enquêtrices principales ont procédé à une reformulation ou remplacement des codes précédents pour améliorer la compréhension des données. Par la suite, des catégories ont été créées en regroupant les codes de significations similaires ou au contraire en isolant certains codes. Ce processus de relecture des codes a été réalisé une seconde fois pour clarifier les catégories et s'assurer de leur pertinence. Finalement, nous considérons les résultats en regard de l'objectif global de l'étude (Akinyode & Khan, 2018). En découle un réseau thématique, structuré en thèmes globaux, organisateurs et initiaux (Annexe 1). Les caractéristiques des participant-es sont présentées globalement et non individuellement pour préserver leur anonymat, car la population étudiée est particulièrement restreinte. Pour cette raison, l'attribution des verbatims est faite en affectant à chaque participant-e un numéro aléatoire d'entretien entre E1 et E15.

Résultats

1. Caractéristiques des participant-es

L'échantillon, comprenant 15 individus, se compose de 8 femmes et 7 hommes. Leur âge médian est de 46 ans (valeurs comprises entre 31 et 67 ans). L'année médiane d'obtention du diplôme d'ergothérapie se situe en 2001, soit avant la réforme de 2010 et donc l'universitarisation des études (valeurs comprises entre 1978 et 2016). La majeure partie des parcours de formation des enquêté-es s'est faite en France : 13 ont réalisé leurs études initiales en ergothérapie en France ; 14 pour le Master ; 14 pour le doctorat. La majorité des enquêté-es exerçaient avant la reprise d'études ; la durée médiane entre le diplôme d'ergothérapie et la thèse est de seize ans (valeurs comprises entre 7 et 28 ans). Les doctorats des 15 enquêtés sont répartis dans 11 disciplines différentes (Tabl. 1). Les ergothérapeutes-docteur-es, exerçant actuellement en France, ont majoritairement (14/15) réalisé leur doctorat sur le territoire. Tous·tes pratiquent une activité de recherche (Tabl. 2).

Tableau 1 : Discipline de doctorat des enquêtées

Discipline de doctorat	Effectifs
Anthropologie	2
Informatique	1
Neurologie	1
Neurosciences	2
Psychologie	1
Recherche clinique, innovation technologique et santé publique	1
Sciences cliniques et biomédicales spécialité adaptation réadaptation	1
Sciences cognitives	1
Science de l'éducation	2
Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain	1
Sociologie	2
Total	15

Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon (N=15)

Caractéristiques	Indicateurs	Échantillon N=15
Âge	≤ 35	3
	36-45	4
	46-55	5
	≥56	3
Genre	Femmes	8
	Hommes	7
Activité de recherche	Oui	15
Activité d'enseignement	Oui	13
	Non	2
Activité clinique	Oui	6
	Non	9
Année d'obtention du diplôme d'ergothérapeute	≤ 1990	3
	1991-2000	4
	2001-2010	5
	≥ 2011	3
Année d'obtention du doctorat	≤ 1990	1
	1990-2000	0
	2001-2010	2
	2011-2015	3
	2016-2020	7
	2021-2023	2
Nombre d'années entre l'obtention du diplôme d'ergothérapeute et l'obtention du Master	Avant formation en ergothérapie	1
	≤ 7	7
	8-10	1
	11-15	2
	16-20	2
	21-25	1
	26-30	0
Nombre d'années entre l'obtention du diplôme d'ergothérapeute et du doctorat	Avant formation en ergothérapie	1
	≤ 7	1
	8-10	4
	11-15	2
	16-20	3
	21-25	2
	26-30	2

2. Regards croisés au sein d'un groupe émergent

Au démarrage : un attachement à l'ergothérapie

Majoritairement, les enquêté·es s'engagent dans un parcours universitaire en dehors de l'ergothérapie avec pour finalité de renforcer leur sentiment de compétence comme ergothérapeutes, tout en nourrissant leur curiosité intellectuelle : « Je voulais mieux comprendre ce que je faisais » (E14). Cette quête s'inscrit donc dans la continuité de leur identité professionnelle d'ergothérapeute. Ces individus décrivent des parcours personnels, empruntant différentes disciplines, avec des similitudes dans leurs motivations pour suivre un exemple familial, se challenger, apporter du sens, être reconnu socialement : « Ça me plaisait bien de faire des mémoires à l'époque, donc je me suis dit je vais continuer en doctorat. Ma mère a un doctorat, donc c'est un petit peu influencé aussi » (E6) ; « J'avais envie d'apprendre autre chose, en fait, c'est ça qui m'a motivé surtout pour rentrer en master » (E1) ; « Très vite je me suis plutôt orienté vers un Master plutôt qu'un DU¹ puisque c'était quelque chose qui permettait de plus valoriser les compétences acquises » (E3). Une trajectoire commune se profile avec un engagement dans une voie encore peu ou pas empruntée, celle du doctorat, décrite comme « impensable en 2009 » (E9) ; « en 2000, on faisait des formations de cadre, aujourd'hui de Master » (E1). Elles et ils peuvent être décrits comme des ergothérapeutes pionnier·ères.

Transition dans la construction de l'identité

Les enquêté·es décrivent des parcours sinueux, non linéaires et non prévisibles dans leurs déroulés et leurs issues : « Après avoir souffert en Master, je dis stop, c'est fini, on arrête » (E2) ; ou « Honnêtement, par hasard [...] ; enfin ça serait mentir de dire que c'est un choix réfléchi » (E4). Ces propos concordent avec l'image du labyrinthe, constitué d'embranchements nécessitant de faire des choix, de négociations avec soi-même et avec les autres. Les enquêté·es emploient un vocabulaire guerrier, soulignant la difficulté de leurs parcours : « Ce sont des combats à mener » (E8) ; « C'est continuellement des batailles » (E13). Elles et ils ont accepté des

compromis, fait des sacrifices dans leurs choix de thèses, leur organisation et la gestion du temps : « Pendant un an, [...] j'ai cherché mais j'ai pas cherché sur mon sujet, j'ai cherché des financements que j'ai pas obtenus » (E3) ; « J'ai dû reprendre l'activité professionnelle tout en finissant ma thèse, ma 3^e année de thèse. Mais bon, j'ai fait ma thèse en trois ans quand même, j'ai réussi à le faire en trois ans » (E9). Comme dans un labyrinthe, elles et ils décrivent également des opportunités, précoces, qui ont facilité leur progression malgré ces conflits internes : le lieu de travail ou le poste, gages de souplesse organisationnelles. « J'avais un poste qui me le permettait » (E11) ; certaines personnes souvent décrites comme déterminantes : « Un mentor au niveau de l'ergothérapie » (E3) ; « J'ai vraiment été soutenue, j'ai pas d'autres termes » (E4). En somme, ce parcours long et difficile, initialement pensé comme ponctuel, laisse une empreinte profonde sur les enquêté·es. Les sacrifices, réalisés pour atteindre une identité visée, les conduisent vers un nouveau devenir.

L'identité perçue se complexifie

Pendant leur parcours universitaire, beaucoup de répondant·es décrivent un glissement dans leur identité professionnelle. Elles et ils ne sont plus seulement ergothérapeutes, plutôt en devenir dans une discipline d'adoption. C'est un processus avec émergence d'une nouvelle identité : celle de chercheur·se. Pour les un·es, cette identité passe au premier plan : « On n'est plus paramédicaux, on est chercheurs » (E12) ; « C'est être scientifique » (E6). Pour d'autres, cette identité est plus nuancée : « J'ai l'identité d'ergothérapeute avec, je ne dirais pas cette identité, mais la spécificité de la recherche » (E1). Les enquêté·es créent des ponts entre leur discipline initiale et celle adoptée, avec un attachement marqué pour celle d'ergothérapeute, vécue comme une spécificité : « Je me retrouve dans chaque chose parce que chaque chose est reliée finalement à des points d'intérêt pour moi en tant qu'ergothérapeute de recherche » (E9). Une persistance de l'identité professionnelle d'ergothérapeute se manifeste, pour trois personnes, dans leur volonté marquée pour introduire l'ergothérapie dans leur thèse : « J'ai

1. Diplôme universitaire.

vraiment mis un point d'honneur à développer un outil ergo » (E11).

À l'issue de ces parcours sinueux, une délibération s'amorce entre leur identité antérieure, qui pousse beaucoup d'enquêté-es à reprendre un poste d'ergothérapeute, et leur nouvelle identité, qui leur ouvre des opportunités : « En quatre ans d'activité, j'ai pu bénéficier de 2-3 promotions » (E9). Dans la suite de leurs parcours, apparaît régulièrement la volonté de se saisir de nouvelles missions (encadrement, représentation auprès d'instances, etc.), qui les éloignent de la pratique initiale de l'ergothérapie. De fait, tous-tes ont participé à la concrétisation de projets : équipe clinique innovante, laboratoire de recherche, Master, revues scientifiques, etc. Ces aboutissements, visibles et reconnus, témoignent finalement d'une négociation réussie entre leur identité d'appartenance et leur identité de chercheur-ses.

3. Les marqueurs identitaires d'un nouveau groupe

Appropriation de la recherche

La recherche a été le terrain de transformation des enquêté-es, qui, au contact des professionnel·les qui la pratiquent, se sont approprié ses normes, valeurs et activités. Cette appropriation commence avec le développement d'un intérêt marqué pour la recherche : son « questionnement permanent » (E1) ; « voir des choses qui n'étaient pas forcément visibles avant » (E5) ; « c'est magique à chaque fois » (E4). Tous-tes évoquent la recherche comme un processus aux attraits multiples, dont les finalités sont subtilement nuancées selon les répondant-es : amélioration de la qualité de vie des personnes ou amélioration des pratiques professionnelles au service des bénéficiaires.

Les enquêté-es contrebalancent ces atouts par les activités exigeantes de la recherche, qu'elles et ils ont intégrées dans leur quotidien professionnel. Elles et ils citent la gestion du temps, la pression sur leurs recherches, la législation, la rédaction d'articles, les recherches bibliographiques, le besoin de financements : « C'est exigeant, parfois intraitable » (E10) ; « Je dirais que c'est le temps ; à mon avis, c'est vraiment ça dont tout le monde manque cruellement » (E11) ; « Ce qui est compliqué, c'est de trouver de l'argent [...] et donc faut répondre à des appels à projets » (E13). C'est

un engagement total du corps et de l'esprit : « La recherche sollicite beaucoup sur le plan mental, ça peut être crevant » (E10). Ces exigences indissociables de l'identité de chercheur-se n'altèrent pas leur adhésion à celle-ci : « J'aime parce qu'il faut être un peu taré pour faire ce boulot » (E10). Au-delà de l'appropriation des caractéristiques de la recherche par les enquêté-es, leur rapport complexe à la recherche constitue un marqueur de leur identité de groupe, celui des ergothérapeutes-docteur-es.

Un attachement identitaire ergothérapeutique

Bien qu'ils aient admis une nouvelle identité de chercheur-ses, des nuances ressortent. Certain-es se positionnent comme faisant de la recherche en ergothérapie en France quand d'autres ont un avis plus contrasté : « On n'a pas à rougir de ce que l'on fait en France » (E3) ; *versus* « Il n'y a pas encore de recherche en ergothérapie en France à proprement parler » (E9). Pour autant, les enquêté-es restent attaché-es à leur appartenance à l'ergothérapie. Tous-tes sont activement en quête d'interactions avec les ergothérapeutes clinicien·nes, car les compétences cliniques sont nécessaires pour construire des projets et intégrer les besoins de terrain : « On travaille avec eux pour mener tout un tas de projets de recherche différents, que ce soit en tant que participants dans des projets ou [...] pour monter les projets de recherche avec nous » (E11). Les enquêté-es se sentent moins appartenir au groupe des clinicien·nes, même si certain·nes ont encore cette pratique. Elles et ils témoignent même d'une méconnaissance mutuelle : « C'est encore deux mondes qui sont quand même assez séparés » (E11). Ces rapprochements, auxquels les répondant-es sont attaché-es, passent par le partage de leurs travaux à travers différents supports : pour certain-es, les livres, ouvrages ou articles scientifiques ; pour d'autres, considérant l'écriture comme désuète, ce sont les podcasts ou journaux non scientifiques, qui font connaître l'ergothérapie plus largement et touchent différents publics. Être ergothérapeute chercheur-se, c'est aussi créer des opportunités de rencontres entre ces mondes auxquels elles et ils appartiennent, contribuant à une diffusion commune de l'identité d'ergothérapeute.

Enjeu de socialisation : entre appartenance et isolement

Le sentiment d'appartenance des enquêté-es, constitutif de l'identité professionnelle, se manifeste à deux niveaux : au sein de leur groupe et de leurs équipes de recherche. Les ergothérapeutes-docteur-es sont peu nombreux-ses et ont des parcours divers : cela concourt à leur sentiment d'éloignement les un-es des autres. Les enquêté-es sont plusieurs à ne pas connaître les travaux de leurs pair-es et à ne pas se connaître : « Pendant le Covid, par exemple, on était plusieurs à travailler sur la même chose et, en fait, on n'était même pas au courant [de cela] » (E3). Toutefois, une volonté de faire groupe se profile : « Ce n'est pas très évident mais il y a une recherche quand même de vouloir partager des choses, en tout cas ; c'est certain » (E14) ; « La possibilité de pouvoir échanger avec des pairs ergothérapeutes (chercheur-ses) sur des questions qui sont plus en lien avec les sciences de l'occupation, par exemple » (E7). Certain-es enquêté-es décrivent une appartenance à leur équipe de recherche, qui est valorisée : « Je peux vous dire que franchement, ça m'a fait plaisir de voir à quel point ils étaient heureux d'avoir un ergothérapeute avec eux » (E10). Pour autant, elles et ils ressentent aussi de l'isolement avec un manque et un besoin d'échanges avec d'autres ergothérapeutes : « Il me manquait des fois cette discussion avec des pairs » (E4) ; « C'est vrai qu'avec les ergos, il y a plus d'affinités, c'est sûr. Il y a plus d'affinités [...] en termes conceptuels » (E12) ; « Mon affinité avec les ergos fait que quand je me présente en tant qu'ergo, ça fait toujours plus de sens » (E11). Finalement, les ergothérapeutes-docteur-es oscillent entre ressenti d'appartenance et d'isolement, ce qui semble caractériser leurs nouvelles identités individuelles et de groupe.

4. Co-construction d'une identité ergothérapique collective

Des docteur-es engagé-es pour l'ergothérapie

Pour les enquêté-es, l'activité de recherche peut contribuer à amener l'ergothérapie à un niveau de compétences et d'expertise plus important : « vers de plus grandes responsabilités » (E15). Les engagements multiples qu'elles et ils prennent, souvent réalisés en dehors de leur poste, témoignent de leur volonté d'être intégré-es dans le

groupe professionnel des ergothérapeutes ainsi que d'y contribuer. Les enquêté-es s'investissent massivement dès le début du parcours professionnel des ergothérapeutes. Leurs interventions dans la formation initiale sont diversifiées : dans les enseignements, comités scientifiques, directions, coordinations pédagogiques, jurys de mémoires. Par cet engagement, elles et ils contribuent au développement de la profession et aussi à la construction identitaire des étudiant-es en ergothérapie, considérant ces liens comme essentiels et enrichissants : « Ils sont des vrais apprenants et des vrais compétents » (E5) ; « Il y a des questions des étudiants qui vont dérouter, qui vont nous permettre de réfléchir » (E7).

Les autres engagements pris par les enquêté-es sont au service du rayonnement de l'ergothérapie en France et passent par un investissement associatif et bénévole : travaux collectifs, organisation d'événements, rédaction d'ouvrages, etc. Ces associations permettent l'apport d'informations actualisées : « On va valoriser la profession des ergos, aussi, faire en sorte que les pratiques en ergo soient le plus possible basées sur des évidences scientifiques ; mais ça, c'est difficile à amener jusqu'au terrain mais. [...] j'ai quand même bon espoir. C'est pour ça que je continue à être engagé là-dessus » (E11). Un autre vecteur du rayonnement de l'ergothérapie réside dans leurs missions auprès des citoyen-nes, des structures sanitaires et sociales, des universités, d'instances nationales (Haute Autorité de santé, Agences régionales de santé, ministères, etc.).

Au-delà de ces engagements nationaux, tous-tes témoignent de relations à l'international tant dans la recherche que dans l'ergothérapie, ou dans la recherche en ergothérapie. Cela concourt, pour les enquêté-es, à une diffusion, et même à une modification, de l'identité ergothérapique française : « [le monde de la recherche] ça va être aussi la possibilité d'ouvrir un peu, d'ouvrir l'ergothérapie qui est peut-être en France encore un peu trop fermée sur elle-même » (E9).

Perspectives pour une identité collective forte

Pour l'avenir de l'ergothérapie en France, tou-tes les enquêté-es décrivent une nécessaire poursuite des constructions et combats d'aujourd'hui : « J'ai

l'impression qu'il y a encore un grand chemin à faire » (E13) ; « Tout est à créer » (E14).

Tout·es les enquêté·es estiment que la formation initiale doit rester ancrée dans la pratique de terrain et doit aussi permettre une amélioration des compétences de recherche des ergothérapeutes, avec le constat que subsistent des « lacunes scientifiques » (E13). Pour les enquêté·es, l'appui sur la science fait évoluer les missions des ergothérapeutes : « Le développement de connaissances, c'est vraiment quelque chose d'important parce que c'est la différence entre avant, on est des exécutants et ensuite, on devient des gens qui ont une certaine autonomie » (E10). Elles et ils relèvent toutefois des freins, dans ces trajectoires scientifiques, liés aux singularités du système français de santé et de recherche : « cloisonné » (E8), « pyramidal » (E4).

Les enquêté·es déplorent aussi largement la faible masse des ergothérapeutes français·es qui ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins de la population. D'autres inquiétudes concernent les contours de l'identité professionnelle des ergothérapeutes. La place centrale pour les personnes et leurs environnements est une compétence à la fois spécifique et délicate, elle peut favoriser la reconnaissance mais aussi être source de conflits : « La vision à 360° [...] plus large est à la croisée de divers domaines » (E8) ; « Chacun a l'impression qu'on empiète un petit peu sur son terrain » (E10). Plusieurs évoquent une concurrence : « Il faut arriver à prendre sa part du gâteau » (E6). Pour d'autres, l'accompagnement des autres disciplines, pour expliquer le virage occupationnel et les nouveaux champs de pratique, permettrait d'éviter un isolement : « Il faut être à l'aise avec ce qu'on fait, décomplexé » (E10). L'enjeu autour de la reconnaissance par autrui dans la construction de l'identité professionnelle se dégage.

Finalement, l'ouverture du groupe professionnel des ergothérapeutes vers l'international et réciproquement apparaît comme un axe d'amélioration. L'anglais, reconnu comme primordial dans les partages d'informations professionnelles et scientifiques, est pourtant difficilement maîtrisé en France. Ceci réduit l'enrichissement possible de l'identité professionnelle en France.

Discussion

Cette étude qualitative, par entretiens semi-directifs, explore les perceptions des ergothérapeutes-docteur·es sur leur identité professionnelle, pour mieux comprendre leur place et leur impact dans le groupe des ergothérapeutes.

Ces professionnel·les ont eu des parcours universitaires sinueux et exigeants, qui mobilisent la capacité à sacrifier ce qu'elles et ils sont à un moment pour aller vers ce qu'elles et ils pourraient devenir (Blair, 2000). Ces ergothérapeutes, qui ont construit leur parcours universitaire, sont confrontés à une tension entre leurs identités héritées et visées, car elles et ils côtoient de nouveaux groupes professionnels (Dubar, 2022). Initialement, l'identité visée était pour tous·tes de devenir des ergothérapeutes avec des compétences renforcées. Au cours de leur parcours respectif, l'identité visée perçue par chacun·e a évolué, créant des tensions, illustrées par les combats qu'elles et ils ont menés. Pour maintenir une cohérence entre les deux, elles et ils ont conservé des normes, croyances, valeurs de leur identité d'ergothérapeute, tout en développant d'autres occupations et réseaux sociaux. Finalement, les enquêté·es s'enrichissent d'une nouvelle identité, celle de docteur·e-chercheur·se, et concilient ces deux identités pour en construire une nouvelle.

Dans la construction de cette nouvelle identité, propre à chacun·e, une convergence se dégage à travers un engagement fort dans de multiples projets professionnels et de bénévolat. Le temps consacré à ces occupations est autant professionnel que personnel. Ceci concorde avec le postulat que l'identité professionnelle est un repère identitaire majeur qui transcende la seule sphère du travail (Eymeri-Douzans, 2007). Ce processus de construction identitaire commun conduit à l'identification d'une appartenance à un groupe. Cependant, la diversité de leurs parcours fragilise une perception commune de groupe (Wittorski, 2008). Leur diversité réside dans les parcours, domaines de pratique, postes occupés, rapport à la recherche et perspectives pour la profession. Les enquêté·es, groupe hétérogène d'une quinzaine d'individus, sont en reflet de l'hétérogénéité des presque 15 000 ergothérapeutes français·es.

Si les ergothérapeutes titulaires d'un doctorat ont une identité professionnelle singulière et un rapport singulier à l'identité professionnelle de leur

groupe plus largement, elles et ils ont un pouvoir spécifique au sein du groupe des ergothérapeutes français-es. Elles et ils sont détenteur-rices de compétences valorisées et recherchées puisque la recherche constitue un atout pour une identité affirmée, commune et autodéterminée et s'adaptant à l'évolution des besoins sociétaux (Asby *et al.*, 2013 ; George & Vivier, 2021). La contribution des ergothérapeutes-docteur-es dans le développement de l'ergothérapie rejoint les directives des instances mondiales en santé et en ergothérapie (WFOT, 2018 ; WHO, 2022) qui enjoint les professions de santé à fonder leurs pratiques sur des données probantes. Ce groupe minoritaire a une influence spécifique aussi par son engagement particulier auprès de ses pair-es, dès la formation initiale, et sa considération de la clinique. Cela coïncide avec la place fondamentale de la formation dans la construction de l'identité professionnelle (Dubar, 2022) et du levier qu'elle représente pour changer les pratiques en ergothérapie (Coché, 2021 ; De Haerne & Brousseau, 2018). Ces liens intracommunautaires recherche-clinique-enseignement, atypiques en regard d'autres disciplines (Engels *et al.*, 2020 ; Fromantin *et al.*, 2020), constituent un aspect de l'identité ergothérapique française actuelle. Cela pourrait faciliter le développement et la diffusion de savoirs, congruents avec la réalité clinique (Drolet, Girard et Gaudet, 2021 ; Vallée, 2018).

De surcroît, les parcours des ergothérapeutes-docteur-es deviennent une voie possible pour d'autres, voire une référence. Ce rôle de pionnier-ères au service du collectif contribue à façonner l'identité de l'ergothérapie française, à l'instar d'autres disciplines paramédicales (Policard, 2020).

Un point remarquable dans ce groupe des ergothérapeutes-docteur-es concerne la répartition de genre : les ergothérapeutes français-es sont majoritairement des femmes, 87 % (ANFE, 2023 ; DRESS, 2023), quand le nombre de femmes de l'échantillon est de 8 sur 15 individus. Ce constat coïncide avec les difficultés pour les femmes à atteindre des postes en recherche, difficultés issues de mécanismes complexes tels que ceux liés aux attentes de genre (Cardel *et al.*, 2020 ; Pigeysre & Sabatier, 2011).

Deux perspectives se dégagent au sujet de l'avenir de l'identité professionnelle des ergothérapeutes

français-es. La première concerne l'influence internationale : actuellement plutôt issue de l'Amérique du Nord et pays nordiques, elle pourrait s'enrichir d'apports d'autres horizons (Hammell, 2020). Pourtant, en France, l'appui sur la théorie est timide et la pertinence culturelle des outils étrangers est limitée : ceci fait obstacle au transfert entre recherche et clinique (Georges et Vivier, 2018 ; 2021). La seconde perspective concerne l'affirmation de l'identité professionnelle : une identité professionnelle forte passe par la résilience professionnelle, la capacité à revenir à un état d'équilibre interne (Ashby *et al.*, 2013). Pour les ergothérapeutes, l'identité professionnelle demeure instable (Drolet, Désormaux-Moreau & Thiébaud, 2021). En France, cette instabilité se reflète dans la difficulté à se définir et évoluer, en résonance avec les parcours professionnels souvent sinueux des participant-es à l'enquête.

Forces, limites et perspectives

Cette étude propose un apport scientifique innovant car elle est pionnière dans l'exploration de l'identité professionnelle des ergothérapeutes-docteur-es. Le deuxième apport est méthodologique avec une analyse croisée des données en collaboration entre deux ergothérapeutes et une sociologue : cette interdisciplinarité, propice dans ce travail, pondère aussi le lien étroit entretenu par les deux enquêtrices, elles-mêmes ergothérapeutes maîtrisées, avec l'objet de recherche. Il est à noter que cette étude étant une recherche sur l'ergothérapie, elle contribue à la dynamique professionnelle analysée.

L'une des limites de l'étude est liée à l'utilisation de la visioconférence pour les entretiens. Bien qu'utilisée par les professionnel-les depuis 2021, elle réduit la maîtrise de l'environnement par les enquêtrices et l'accès à des éléments de la communication non verbale (Moussavou, 2023). Les enquêté-es ont la particularité d'être chercheur-ses, sollicité-es ici comme participant-es : des biais cognitifs ont pu émerger (Gratton *et al.*, 2022).

Des études complémentaires pourraient cibler d'autres groupes professionnels en ergothérapie, observer longitudinalement l'évolution de ces identités professionnelles, ou encore s'intéresser à l'influence de cette évolution sur d'autres groupes professionnels de santé. Cette dernière proposition

s'inscrit dans le cadre des recommandations envisageant la santé à travers des collaborations entre disciplines (OMS, 2022).

Conclusion

Cette étude permet de mieux comprendre l'évolution de l'identité professionnelle des ergothérapeutes-docteur-es en France. Les parcours de formation universitaire de ces individus enrichissent leur identité. Pour autant, leur attachement à l'ergothérapie persiste bien qu'elles et ils développent de nouvelles occupations et interactions. En témoignent leurs engagements forts pour le groupe professionnel des ergothérapeutes français-es. Ainsi la création de parcours, l'implication dans la formation initiale, la contribution bénévole et associative, la diffusion de savoirs scientifiques, la représentation auprès des instances constituent des leviers pour faire évoluer l'ergothérapie. Ce sont des atouts majeurs pour accompagner l'ergothérapie, à différents niveaux, vers de nouvelles perspectives. L'étude met néanmoins en évidence un besoin de stabilité dans cette croissance pour renforcer l'identité professionnelle des ergothérapeutes en France. L'enjeu d'équilibre concerne la scientification de l'ergothérapie française, la diversification du

groupe professionnel, l'accessibilité pour les autres disciplines, l'universitarisation et l'ingénierie de la formation initiale. L'ensemble des ergothérapeutes français-es sont les acteur·rices cardinaux de cette évolution, puisque les échanges entre étudiants, clinicien·nes et docteur·es ressortent comme une caractéristique de l'ergothérapie française.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participant·es ainsi que Mme Frikha Yasmine, docteure en ergothérapie et sociologie des professions, pour ses précieuses relectures du manuscrit. Nous souhaitons également remercier le Conseil national professionnel de l'ergothérapie (CNPE) pour son soutien sur la démarche de ce projet.

Déclaration d'intérêts

Le présent article ou matériel présenté dans l'article n'a pas fait l'objet d'une précédente publication. Nous déclarons avoir pris connaissance et avoir tenu compte des recommandations aux auteur·es établies par le journal FJOT.

Bibliographie

- Akinyode, B., & Khan, T. (2018). Step by step approach for qualitative data analysis. *International Journal of Built Environment and Sustainability*, 5. <https://doi.org/10.11113/ijbes.v5.n3.267>
- Albert, E., Bournois, F., Duval-Hamel, J., Rojot, J., Roussillon, S., & Sainsaulieu, R. (2003). *Pourquoi j'irais travailler*. Eyrolles.
- ANFE. (2023). *Rapport d'activité 2022-2023* (p. 61). Association nationale française des ergothérapeutes.
- Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute – Légifrance. (n.d.). <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022447668/>
- Arrêté du 12 juin 2023 relatif aux conditions de prescriptions des dispositifs médicaux et aides techniques par les ergothérapeutes (2023).
- Arrêté du 30 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 29 juin 1992 fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques – Légifrance. (s. d.). Consulté le 15 avril 2024, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000039302904/2019-11-01/>
- Ashby, S. E., Adler, J., & Herbert, L. (2016). An exploratory international study into occupational therapy students' perceptions of professional identity. *Australian Occupational Therapy Journal*, 63(4), 233-243. <https://doi.org/10.1111/1440-1630.12271>

- Ashby, S. E., Ryan, S., Gray, M., & James, C. (2013). Factors that influence the professional resilience of occupational therapists in mental health practice. *Australian Occupational Therapy Journal*, 60(2), 110-119. <https://doi.org/10.1111/1440-1630.12012>
- Blair, S. E. (2000). The centrality of occupation during life transitions. *British Journal of Occupational Therapy*, 63(5), 231-237.
- Boutin, G. (2006). *L'entretien de recherche qualitatif* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Bourdieu, P., & Accardo, A. (1993). *La Misère du monde*. Seuil.
- Caire, J.-M. (2012). *Nouveau guide de pratique en ergothérapie : Entre concepts et réalités*. De Boeck. <https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782353270521-nouveau-guide-de-pratique-en-ergotherapie-entre-concepts-et-realites>
- Caire, J.-M., & Morel-Bracq, M.-C. (2018). La mesure du rendement occupationnel (MCRO) facilite-t-elle l'engagement occupationnel des personnes bénéficiant d'interventions en ergothérapie en France ? Dans J.-M. Caire et A. Schabaille, *Engagement, occupation et santé* (pp. 83-97). ANFE.
- Cardel, M. I., Dhurandhar, E., Yasar-Fisher, C., Foster, M., Hidalgo, B., McClure, L. A., Pagoto, S., Brown, N., Pekmezi, D., Sharafeldin, N., Willig, A. L., & Angelini, C. (2020). Turning Chutes into Ladders for Women Faculty: A Review and Roadmap for Equity in Academia. *Journal of Women's Health*, 29(5), 721-733. <https://doi.org/10.1089/jwh.2019.8027>
- CNRTL. (2012). *Labyrinthe*. Définition. <https://www.cnrtl.fr/definition/labyrinthe>
- Coché, C. (2021). Le diagnostic en ergothérapie, un outil au service de l'identité professionnelle des ergothérapeutes ? *ErgOTHérapies*, 81, 65-74.
- Corbière, M., & Larivière, N. (2020). Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes (2^e éd.), dans *La recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. PUQ.
- De Haerne, C. & Brousseau, M. (2018). Les ergothérapeutes français ont-ils une approche centrée sur la personne ? *ErgOTHérapies*, 68, 65-73.
- Delaisse, A. C., Bodin, J.-F., Charret, L., Hernandez, H., & Morel-Bracq, M.-C. (2022). *L'ergothérapie en France : une perspective historique*. ANFE-De Boeck.
- Demazière, D. (2008). L'ancien, l'établi, l'émergent et le nouveau : Quelle dynamique des activités professionnelles ? *Formation emploi*, 101(1), 41-54.
- Désormeaux-Moreau, M., & Ung, Y. (2019). S'enraciner dans ses valeurs pour donner un sens aux activités professionnelles. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 5(2), 124.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS). (2024). Démographie des professionnels de santé. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Consulté le 15 avril 2024, à l'adresse <https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/>
- Drolet, M.-J., Girard, K., & Gaudet, R. (2021). Les enjeux éthiques de la recherche en ergothérapie : Un portrait préoccupant. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 3(3), 21-40. <https://doi.org/10.7202/1073779ar>
- Drolet, M.-J., Désormeaux-Moreau, M., & Thiébaud, S. (2021). Mettre en œuvre les valeurs fondamentales de l'identité professionnelle des ergothérapeutes : Résultats d'une enquête. *ErgOTHérapies*, 81, 17-26.
- Dubois, B. (2017). *Guide du diagnostic en ergothérapie*. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/guide-du-diagnostic-en-ergotherapie--9782353274390.htm>
- Dubar, C. (1991). *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.
- Dubar, C. (2010). *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation* (4^e éd.). Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.dubar.2010.01>
- Dubar, C. (2022). *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles* (5^e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.dubar.2022.01>

- Edwards, H. & Durette, D. (2010). The relationship between professional identity and burnout among occupational therapists, *Occupational Therapy in Health Care*, 24(2), 119-129.
- Engels, C., Boutin, E., Boussely, F., Bourgeon-Ghittori, I., Couturier, B., Fromantin, I., Lafuente-Lafuente, C., & Canoui-Poitaine, F. (2020). Use of Evidence-Based Practice Among Healthcare Professionals After the Implementation of a New Competency-Based Curriculum. *Worldviews on Evidence-Based Nursing*, 17(6), 427-436. <https://doi.org/10.1111/wvn.12474>
- Eymeri-Douzans, J.-M. (2007). Professions (sociologie des). Dans *Dictionnaire de sociologie* (pp. 607-612). Encyclopaedia Universalis & Albin Michel.
- Fray, A. M., & Picouleau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management et avenir*, 8, 72-88.
- Freidson, E. (1988). *Professional Powers: A Study of the Institutionalization of Formal Knowledge*. University of Chicago Press. <https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/P/bo5958556.html>
- Fromantin, I., Canoui-Poitaine, F., & Engels, C. (2020). Sens, recherches et savoirs. *Revue de l'infirmière*, 265, 22-24.
- George, M. & Vivier, L. (2018). L'ergothérapie en santé mentale en France : qu'en est-il de l'identité professionnelle des ergothérapeutes ? *ErgOTHérapies*, 68, 19-30.
- George, M., & Vivier, L. (2021). Étude de l'influence des facteurs personnels et professionnels sur l'identité professionnelle des ergothérapeutes français exerçant en santé mentale. *ErgOTHérapies*, 81, 45-56.
- Gratton, C., Gagnon-St-Pierre, E., & Muszynski, P. (2022). *Raccourcis, guide pratique des biais cognitifs*. <https://www.shortcogs.com/>
- Haine, M., & Biard, N. (2017). Les publications scientifiques francophones réalisées par des ergothérapeutes. *ErgOTHérapies*, 64, 51-59
- Hammell, K. W. (2020). *Engagement in living: Critical perspectives on occupation, rights, and wellbeing*. Canadian Association of Occupational Therapists.
- Kristensen, H. K., & Petersen, K. S. (2016). Occupational science: An important contributor to occupational therapists' clinical reasoning. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 23(3), 240-243. <https://doi.org/10.3109/11038128.2015.1083054>
- Laurent, M. (2021). Les modèles conceptuels : une réponse à la quête identitaire des ergothérapeutes. *ErgOTHérapies*, 81, 57-64.
- Latulippe, K., & Giroux, D. (2020). Être responsable socialement en ergothérapie à travers la recherche participative. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 6(2), article 2. <https://doi.org/10.13096/rfre.v6n2.189>
- Meyer, S. (2018). Quelques clés pour comprendre la science de l'occupation et son intérêt pour l'ergothérapie. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 4(2), 13-28. <https://doi.org/10.13096/rfre.v4n2.116>
- Morel-Bracq, M.-C., Delaisse, A.-C., Bodin, J.-F., Charret, L., & Hernandez, H. (2021). Une approche historique du développement de l'identité professionnelle des ergothérapeutes en France : l'évolution des valeurs et intérêts des ergothérapeutes à travers le temps. *ErgOTHérapies*, 81, 7-15.
- Morin, E. (2014). *Introduction à la pensée complexe*. Points, coll. « Essais ».
- Moussavou, J. (2023). Mobiliser la visioconférence dans les entretiens de recherche qualitative : Une revue intégrative. *Recherches en sciences de gestion*, 157(4), 419-444. <https://doi.org/10.3917/resg.157.0419>
- Organisation mondiale de la santé. (2022). *Référentiel mondial de compétences pour la couverture sanitaire universelle [Educational Material]*. Organisation mondiale de la Santé. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/352717/9789240045842-fre.pdf?sequence=1#:~:text=Processus%20selon%20lequel%20de%20multiples%20personnels%20de%20sant%C3%A9,fournir%20des%20soins%20de%20la%20plus%20haute%20qualit%C3%A9>
- Pigeyre, F., & Sabatier, M. (2011). Les carrières des femmes à l'université : une synthèse de résultats de recherche dans trois disciplines. *Politiques et management public*, vol. 28/2. <https://journals.openedition.org/pmp/4197#tocto2n1>

- Policard, F. (2020). Recensement des thèses soutenues par les infirmiers en France à l'aube de la naissance de la discipline sciences infirmières. *Recherche en soins infirmiers*, 142(3), 86-95. <https://doi.org/10.3917/rsi.142.0086>
- Pouplin, S., André, M., Luthringer-Kauffmann, N., & Corvée, C. C. (2023). Naissance du *French Journal of Occupational Therapy* : Contexte, implications et perspectives. *French Journal of Occupational Therapy*, 1(1), 3-4.
- Règlement général sur la protection des données – RGPD. (n.d.). CNIL. <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- Richard, C., Colvez A., & Blanchard, N. (2012). État des lieux de l'ergothérapie et du métier d'ergothérapeute en France. Analyse des représentations socioprofessionnelles des ergothérapeutes et réflexions pour l'avenir du métier. *ErgOTHérapies*, 48, 37-46.
- Sauvageau, A., Drolet, M.-J., & Gohier, C. (2017). Le développement identitaire de l'ergothérapeute éclairé par un modèle de construction de l'identité professionnelle de l'enseignant. *ErgOTHérapies*, 67, 71-80.
- Turner, A. & Knight, J. (2015). A debate on the professional identity of occupational therapists. *British Journal of Occupational Therapy*, 78(11), 664-673.
- Vallée, C. (2018). L'enseignement formel de la science de l'occupation en ergothérapie : Un vecteur de changement et de développement pour la profession. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 4(2), article 2. <https://doi.org/10.13096/rfre.v4n2.118>
- Wittorski, R. (2008). La notion d'identité collective. Dans M. Kaddouri, C. Lespessailles, M. Maillebois et M. Vasconcellos (éd.), *La question identitaire dans le travail et la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique* (pp. 195-213). L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- World Federation of occupational therapists. (2018). *WFOT International research priorities*. <https://wfot.org/resources/wfot-research-priorities>
- World Health Organization. (2022). *Evidence, policy, impact: WHO guide for evidence-informed decision-making* (p. 53). World Health Organization. <https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789240039872>

Annexe 1

Tableau d'analyse thématique

Thèmes généraux	Thèmes organisateurs	Thèmes initiaux
Construction identitaire individuelle	Attachement à l'ergothérapie comme point de départ du parcours	Motivation parcours
		Facteurs guidant les choix
		Exception de leurs parcours
	Transition identitaire	Déroulé sinueux
		Combats
		Facteurs facilitateurs
	Complexification de la perception de leur identité	Description de leur identité
		Persistance de l'identité d'ergothérapeute
		Opportunités en fin de parcours
Construction identitaire collective du groupe des ergothérapeutes docteur.es	Appropriation de la recherche	Motivation en recherche
		Avantages en recherche
		Inconvénients en recherche
		Finalité de la recherche
	Ancrage ergothérapeutique en recherche	Méthodologie de recherche en ergothérapie
		État de la recherche en ergothérapie
		Interactions ergothérapeutes-chercheur.ses
	Perceptions des interactions	Rapport aux autres ergothérapeutes docteur.es
		Rapport aux membres de la recherche
Contribution du groupe des ergothérapeutes docteur.es au groupe professionnel des ergothérapeutes français	Des engagements multiples pour l'ergothérapie	Engagement dans la formation initiale
		Porosité des engagements personnels et professionnels
		Engagement associatif
		Diffusion de savoirs scientifiques
	Perspective pour l'ergothérapie Française	Souhaits pour le groupe professionnel
		Inquiétudes pour l'avenir
		Une ouverture sur le monde nécessaire

